

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU SILA

DEPARTEMENT DE DJOURF AL-AHMAR

SOUS-PREFECTURE DE MAGARANE



Champs de Bérébéré dans la plaine d'Amdagachi

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON MASSALAT

Période Juin 2014 à Juin 2018

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui financier et technique du PADL II

Et l'accompagnement de l'OCL/ACORD

Juin 2014

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
CONTEXTE GENERAL D’ELABORATION DU PDL.....	5
I GENERALITES SUR LE CANTON	7
1.1 MILIEU PHYSIQUE	7
1.1.1 Localisation géographique.....	7
1.1.2 Caractéristiques physiques	10
1.1.3 Les ressources naturelles	12
1.2 MILIEU HUMAIN.....	16
1.2.1 Historique du canton.....	16
1.2.2 Caractéristiques démographiques.....	16
1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle	16
1.2.4 Organisations modernes	17
1.2.5 Les intervenants.....	18
1.2.6 Les infrastructures	18
1.3 ACTIVITES ECONOMIQUES	21
1.3.1 Agriculture.....	21
1.3.2 Élevage	22
1.3.3 Commerce	25
1.3.4 Artisanat	25
1.3.5 Cueillette	25
II DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE	26
2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT.....	26
2.1.1 Résultats du diagnostic participatif	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement.....	28
2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE.....	28
2.2.1 Résultats du diagnostic participatif	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement.....	30
2.3. LE DOMAINE ECONOMIE	31
2.3.1 Résultats du diagnostic participatif	31
2.3.2 Les axes prioritaires de développement.....	33
2.4. LE DOMAINE DE L’EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT.....	33
2.4.1 Résultats du diagnostic participatif	33

2.4.2 Les axes prioritaires de développement.....	35
2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	36
2.5.1 Résultats du diagnostic participatif	36
2.5.2 Les axes prioritaires de développement.....	37
2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE.....	37
2.6.1 Résultats du diagnostic participatif	37
2.6.2 Les axes prioritaires de développement.....	38
III SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	39
IV PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN	42
2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT.....	42
2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE.....	44
2.3. LE DOMAINE ECONOMIE	47
2.4. LE DOMAINE DE L’EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT.....	49
2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	52
2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE.....	53
V MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D’ACTIONS	54
5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	54
5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME	54
5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL.....	55
5.3.1 Le domaine de santé, d’eau et d’assainissement	55
5.3.2 Le domaine Agriculture/ Elevage.....	57
5.3.3 Le domaine Economie.....	59
5.3.4 Le domaine de l’Education de Jeunesse, de Culture et du Sport.....	61
5.3.5 Le domaine Gestion des Ressources Naturelles	62
5.3.6 Le domaine Affaires Sociales et Genre	63
CONCLUSION	66
ANNEXES	67

Liste des Abréviations

ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADC	Association de Développement Cantonal
AFRICARE	
AG	Assemblée Générale
APE	Association des Parents d'Elèves
APICED	Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires de Développement
BE	Bureau Exécutif
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CDC	Comité de Développement Cantonal
DPC	Diagnostic Participatif Cantonal
FED	Fonds Européen de Développement
IMC	International Medical Corse
IRW	Islamic Relief World Wide
MC	Maitre Communautaire
OCL	Organisme Correspondant Local
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Paysanne
OSC	Organisation de Société Civile
PADL	Programme d'Appui au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDL	Plan de Développement Local
PRODABO	Programme de Développement rural décentralisé d'Assoungba-Biltine-Ouara
PU	Première Urgence
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Pendant longtemps, le développement des communautés a été pensé et exécuté par les instances centrales de prise de décisions sans tenir compte des aspirations et réalités des populations locales ; conséquence, les actions ou projets ainsi mis en œuvre, ne répondent pas aux problèmes et contraintes majeures de développement des communautés d'où l'échec de ces projets.

La capitalisation des expériences antérieures a permis de réorienter les politiques de développement vers la décentralisation des centres de prise de décisions et d'exécution des actions.

Ainsi donc, la politique de décentralisation prônée par le gouvernement ces dernières années tend à positionner et à responsabiliser les communautés à la base en vue de la prise en main de leur destinée.

L'élaboration du présent Plan de Développement local vient accompagner le processus de décentralisation en cours. Elle se veut à la fois un outil de développement et d'intégration des communautés à travers un processus participatif de définition d'une vision commune de développement.

De ce fait, le présent PDL présente de façon concise les problèmes et contraintes majeurs de développement du canton Birguit, les potentialités et atouts au développement, les grands axes de développement, les actions à mener en terme de solutions aux problèmes et contraintes identifiés et une planification des actions dans le temps et dans l'espace.

CONTEXTE GENERAL D'ELABORATION DU PDL

Dans le souci d'accompagner les communautés locales dans le processus de leur développement, le « *Projet d'Accompagnement des Comité de Développement Cantonal (CDC) et Organisations de Société Civile (OSC) dans les Départements d'Abdi et de Djourf Al-Ahmar* » financé par le 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) sous la Coordination du Programme d'Appui au Développement Local (PADLII) et la mise en œuvre de l'Organisme Correspondant Local (OCL) représenté par l'Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) avait pour mandat d'appuyer les communautés locales dans l'élaboration de leur PDL et la mise en œuvre des initiatives de développement de base.

Sachant que les communautés du canton Birguit ont été déjà appuyées par le PRODABO dans l'élaboration de leur PDL qui est arrivé à terme des échéances, la présente action intervient en complément pour actualiser la planification antérieure dans un contexte de l'harmonisation des actions de développement à la dynamique spatiale et temporelle du canton.

Elle a pour objectifs :

Objectif global

- ✓ Actualiser les données du canton ;

Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les problèmes et contraintes au développement du canton ;
- ✓ Proposer des solutions aux problèmes et contraintes majeurs en terme de projets ;
- ✓ Prioriser et planifier dans le temps et dans l'espace les actions à mener.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL

La démarche qui a permis d'aboutir à la réalisation de ce document est axée autour de quatre grandes phases qui sont entre autres :

- ✓ La phase Préparatoire
- ✓ La phase de Diagnostic participatif Cantonal (DPC) ;
- ✓ La phase de Planification Locale ;
- ✓ Et la phase de validation.

A la phase préparatoire, des prises de contact ont été effectuées avec les autorités administratives, les autorités traditionnelles et religieuses, les services techniques décentralisés et les Organisations de Société Civile de base. Cette étape s'est effectuée en 3 semaines allant du 06 au 25/01/2013. Elle a permis d'informer les autorités locales, les personnes ressources et représentants des OSC de l'importance et des enjeux de la planification locale.

Ensuite, un atelier d'information et de sensibilisation des communautés a été organisé ; il a réuni les représentants des différentes couches sociales, les Chefs de village, les représentants des OSC etc.

En vue du lancement du processus de planification, des animateurs locaux ont été formés et déployés pour le Diagnostic Participatif Cantonal (DPC).

Le DPC a démarré avec l'étude de milieu qui a duré pratiquement 1 mois ; elle s'est déroulée du 04/02 au 02/03/2013. Elle a permis de collecter les données nécessaires à l'actualisation du PDL actuel.

Grâce aux données issues de l'étude de milieu, l'atelier cantonal de diagnostic a pu se réaliser. A l'issue de cet atelier, le diagnostic du canton a été établi, les axes prioritaires ont été identifiés, une première proposition de projets a été faite par domaine et les commissions thématiques ont été mises en place. Cette activité s'est déroulée du 13 au 14/05/2013.

La phase de planification a été amorcée par les travaux de groupes thématiques qui se sont déroulés à Bali, Arbochi et Koutfaré, principaux centres de regroupement des grappes de villages constituées à cet effet.

Sur la base des résultats des travaux de commissions thématiques, un atelier de priorisation et d'adoption des projets a été organisé ; cet atelier a vu la participation non seulement des représentants des couches sociales et des villages mais aussi des techniciens de différents domaines. Il a eu lieu à Arbochi le 30/11/2013.

Après la finalisation de l'ébauche du PDL, une séance de validation cantonale a été organisée à Arbochi le 02/06/2014 ; cette séance a réuni les membres du Bureau Exécutif de l'ADC et ceux des Commissions Thématiques.

Ayant été validé localement, le document a été soumis à l'approbation du Comité Départemental d'Action (CDA). Réuni à Am-dam pour statuer sur le document ; le CDA, après présentation du PDL par le CCD, et débats sur le fond et la forme dudit document, le Jury a délibéré et jugé le PDL acceptable.

I GÉNÉRALITÉS SUR LE CANTON

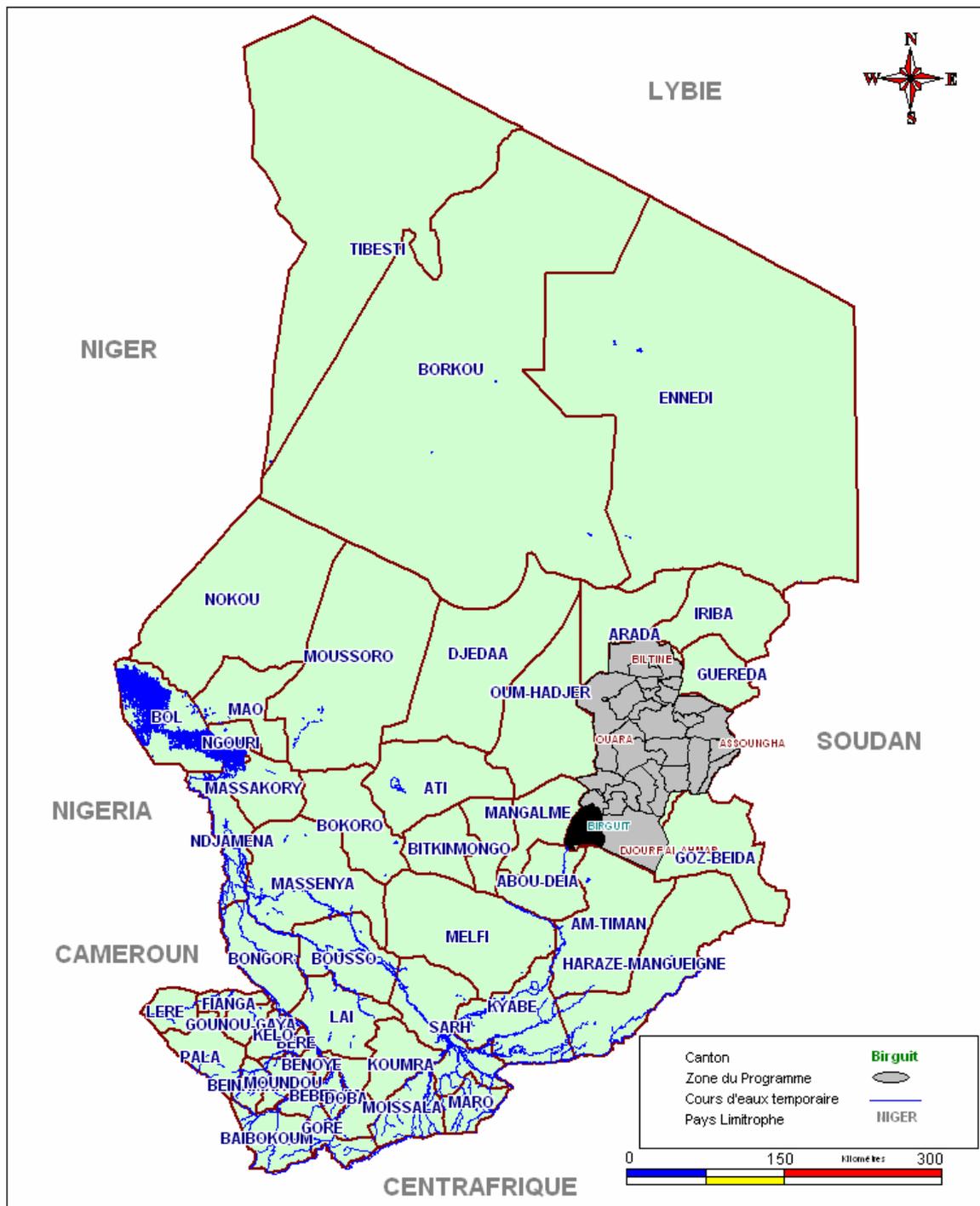
1.1 MILIEU PHYSIQUE

1.1.1 Localisation géographique

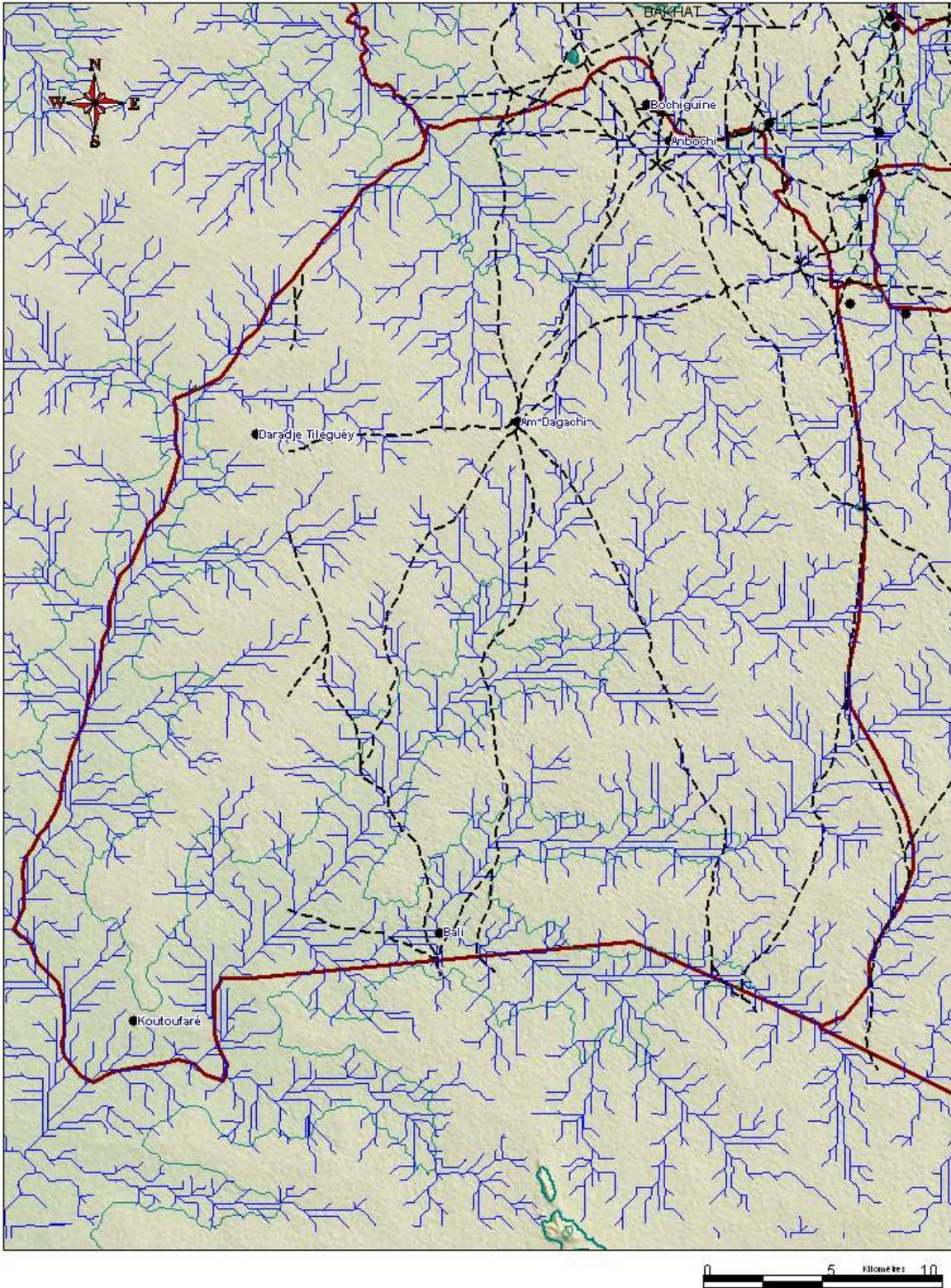
Situé entre N 12°33'88'' et E 020°14'12'', le canton Birguit s'étend sur une superficie d'environ **2113 Km²** avec une densité de 6,5 Hts/km².

Eloigné d'environ 45 km d'Am-Dam, le canton Birguit dépend sur le plan administratif de la sous-préfecture de Magrane, Département de Djourf al Ahmar, région du Sila. Il est limité au Nord par le canton Bakha, au Sud par le Dar kibet dans la région de Salamat, à l'Est par le canton Kadjaksé et à l'ouest par le Canton Moubi-Goz (Mangalmé). Il compte dix neuf (19) villages et 3 féricks (Cf. la liste des villages en annexe)

REGION DE DAR SILA
 DEPARTEMENT DE DJOURF AL AHMAR
 SOUS PREFECTURE DE MAGRANE
 Canton Birguit



Carte : Situation des villages



1.1 2 Caractéristiques physiques

1.1.2.1 Relief

Le canton présente un relief accidenté par endroit avec quelques affleurements des roches, des nappes phréatiques à faible débit et tarissables. Les ouadis qui traversent le canton dans le sens longitudinal Nord –Sud (Ouadi Riméli, ouadi Sabara, ouadi Brémadi, ouadi Garat, ouadi ouda, ouadi Kitébil, ouadi tchoufour et ouadi Hidjélidjé) et de nombreux bas-fonds propices pour la culture de décrue : sorgho blanc (béré- béré) et riz pluvial.

1.1.2.2 Climat

Le canton est dans une zone à climat sahélo- soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et saison des pluies qui sont déterminées par : une longue période de saison sèche (octobre – juin). De novembre à mars souffle un vent sec « l'Harmattan » du secteur NE vers le SO qui dessèche considérablement la nature. De Mai à Septembre souffle la «Mousson» un vent du secteur OS vers NE qui apporte des nuages chargés d'humidité ; des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 600 mm / an.

Les températures dépassent parfois les 42°C.

Le canton connaît souvent une inégalité de répartition et une irrégularité pluviométrique.

En saison froide, les températures sont comprises entre 16° et 35°C tandis qu'en saison sèche, les températures sont comprises entre 25° et 41°C ;

Par contre, en saison des pluies elles oscillent entre 21° et 31°C.

1.1.2.3 Hydrographie

Le canton Birguit est traversé par des nombreux cours d'eau temporaires appelés ouadis. On y trouve le ouadi Riméli, ouadi Sabara, ouadi Brémadi, ouadi Garat, ouadi ouda, ouadi Kitébil, ouadi tchoufour et ouadi Hidjélidjé etc.

Il existe un forage à Arbochi, deux à Amdiguémat et un château réalisé par Dawa Islamia à Koutfaré. Les autres villages n'ont pas l'accès à l'eau potable par manque d'implantation des forages et des puits busés.

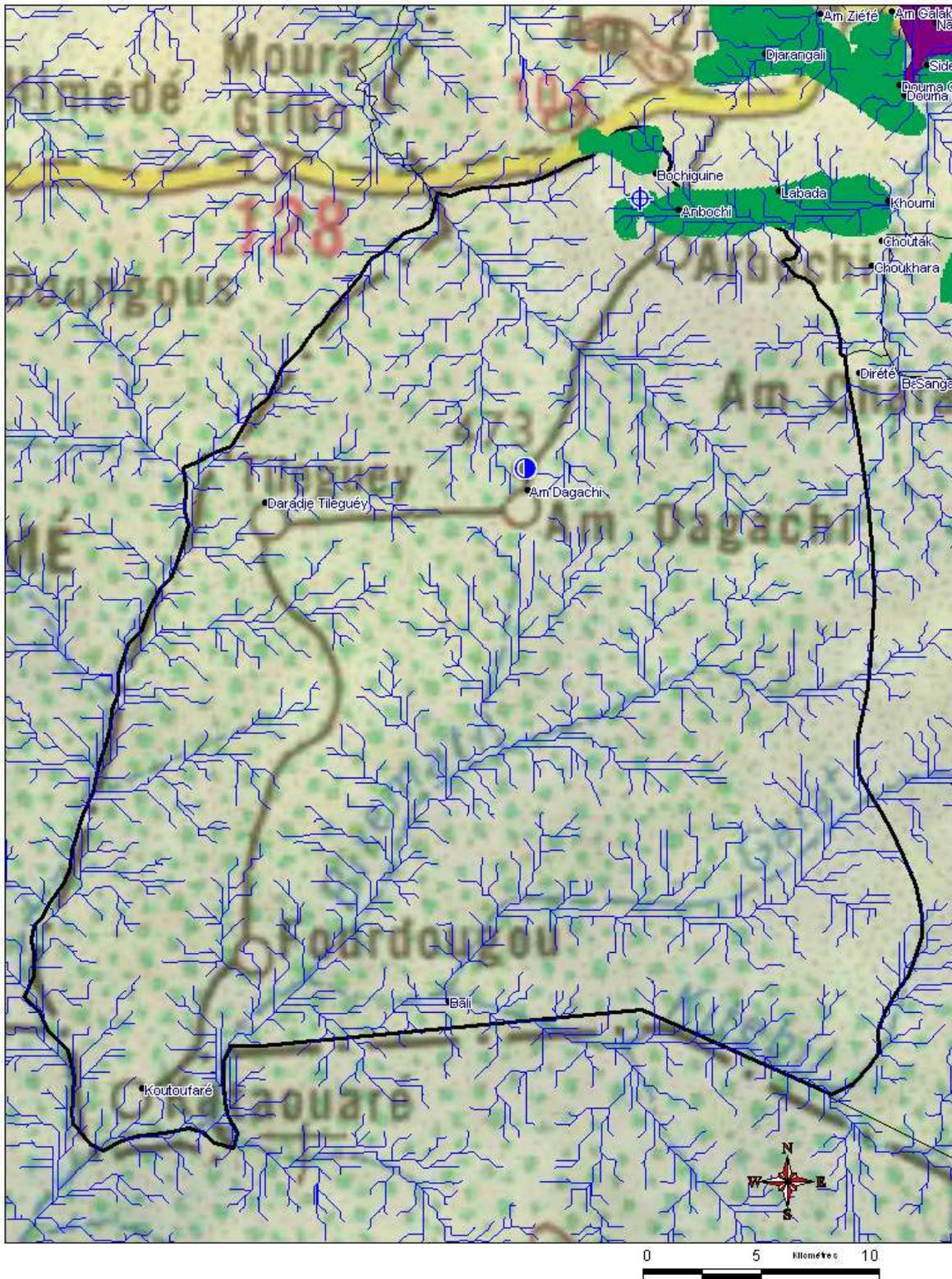
Le canton connaît également le débordement du Barh Azoum entre août et octobre ; ce sont généralement les zones de Bali, de Tilegueye et de koutfaré qui sont concernées par cette inondation qui parfois cause d'énormes dégâts.

En dépit de cette difficulté d'accès à l'eau due à la présence de socles dans la plupart du territoire de Birguit et à l'insuffisance d'investissements, on note quelques aménagements de mares effectués par le projet Almy Bahaïm pour l'abreuvement de bétail pendant la période de la transhumance.

L'absence des digues filtrantes et des micros barrages construits favorise le ruissellement des eaux de surface et ouvre des brèches des ravins qui dégradent le sol.

Il y a dans quelques villages du canton, des puits traditionnels mais qui tarissent vite ou qui s'effondrent dès le début de la saison des pluies. Ces puits sont renouvelés chaque année par les habitants des villages concernés pour leur consommation.

Carte : Ressources en Eaux



1.1 3 Les ressources naturelles

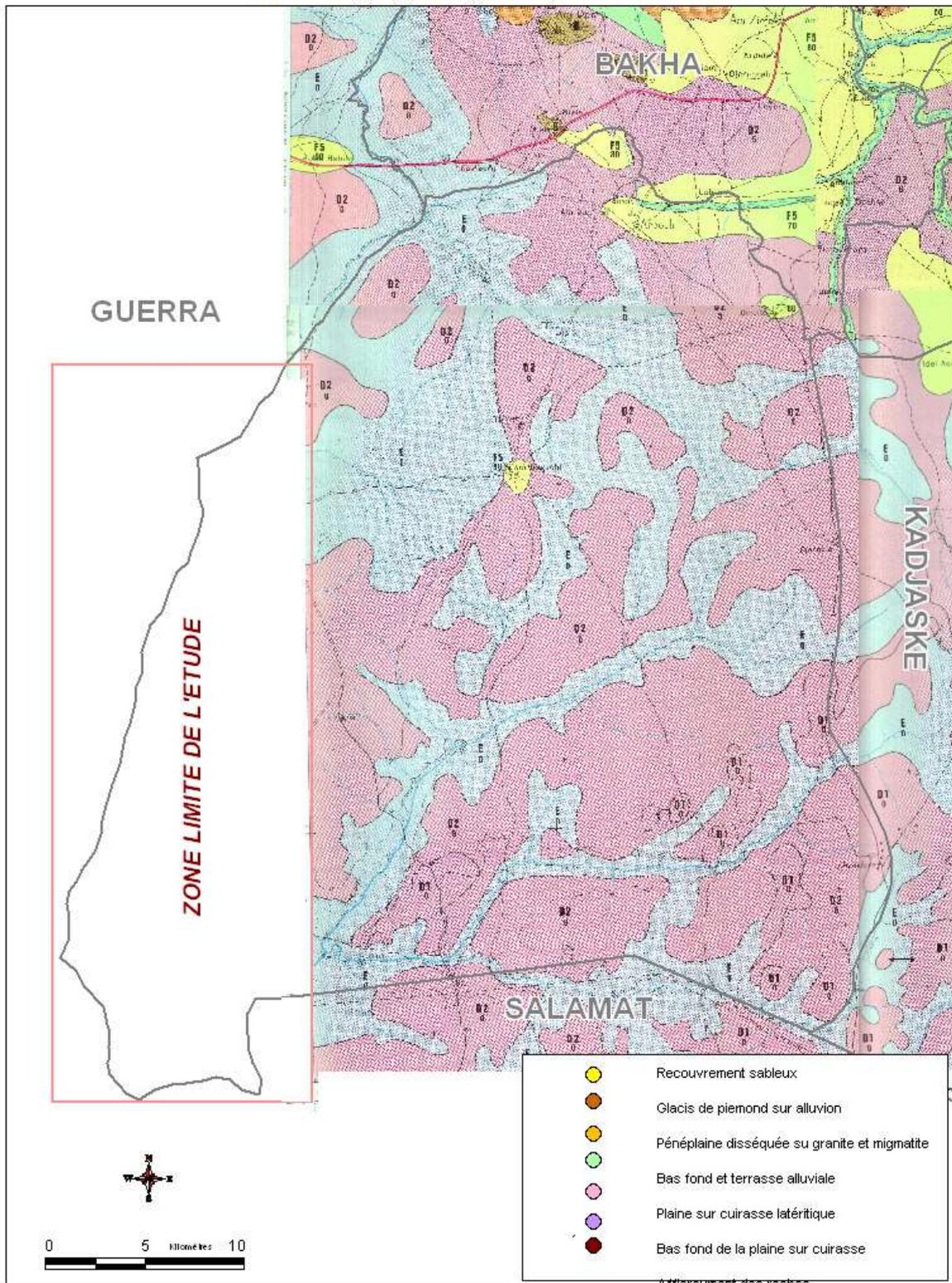
1.1.3.1 Sols

Les sols sont pour la plupart sablonneux, sablo- limoneux et argileux par endroit, dans la partie sud du canton avec des verti-sols propices pour les cultures de décrû telle que le sorgho blanc « beré beré ». On y retrouve des parties arides ou caillouteuses incultes. Au niveau des ouadis le sol est argilo-limoneux ou alluvionnaires.

Les terres du canton Birguit sont soumises à des érosions éoliennes et hydriques. Les terres des ouadis, de type alluvionnaire sont très fertiles mais de superficies limitées. Elles sont le domaine des cultures de contre-saison ; le maraîchage se pratique vers l'ouest du canton rarement vers le centre. Les principales terres des cultures pluviales sont les « Goz » sablonneux.

Les principales cultures pluviales sont le mil Pénicillaire, le sorgho, le sésame, l'arachide, le haricot, le pois de terre. Les sols sont très fertiles ; la jachère est quasi inexistante dans l'ensemble de canton.

Carte : Morphopédologie et Aptitudes des Terres



1.1.3.2 Végétation et Flore

La végétation est caractérisée par des types de formation arborescente, herbacée et arbustive, notamment les *Acacia seyal* ; *Acacia senegal* ; *Acacia nilotica* ; *Acacia ataxacantha* ; *Acacia radiana* ; *Dalbergia melanoxylon* ; *Albizia chevalerii* ; *Piliostigma reticulatum* ; *Combretum glutinosum* ; *Dichrostachys cinerea* ; *Grewia mollis* ; *Grewia vilosa* ; *Guiera senegalensis* ; *Cordia sinensis* ; *Merua crassifolia* ; *Boscia senegalensis* ; *Capparis decidua* ; *Balanites aegyptiaca* ; *Sclerocarya birrea* ; *Anogeissus leocarpus* ; *Ziziphus mauritiana* ; *Tamarindus indica* ; *Steropermum kunthianum* ; *Terminalia avicinoïdes* ; *Terminalia macroptera* ; *Crateva religiosa*.

Au bord des ouadis on y rencontre les essences suivantes : *Dyospyros mespiliformis* ; *Celtis integrifolia* ; *Sterculia setigera* ; *Ficus corymbosa* ; *Ficus polita* ; *Ficus platyphylla* ; *Gardenia ternifolia* ; *Myragina inermis*.

Pour les herbacées, on y trouve le *Cymbopogon schoenanthus* ; *Tribulus terrestris* ; *Panicum laetum* ; *Cyperus tremulus* ; *Aristida sp* ; *Brachiaria deflexa* ; *Eragrostis pilosa* ; *Cenchrus biflorus*, *Pennicium sp*.

La végétation des versants est en voie de disparition avec une diminution de régénération naturelle. On note la présence de certaines forêts claires dans certains endroits du canton notamment vers le coté ouest et nord –est et de certaines forêts denses vers les zones de Bali, Fourdougoul et Kouffar au sud et au centre du canton.

En général on peut dire que la régénération naturelle est fortement présente mais seulement dans certains endroits.

Concernant les herbes, les *Cymbopogon sp* appelé en arabe local *Mahareb*, chouraba et endoufoufou constituent les espèces les plus utilisées ; elles servent généralement pour la construction des toits des cases ou des greniers dans l'ensemble du Canton.

Les populations du canton profitent aussi des autres espèces végétales pour satisfaire les besoins dans les domaines de la construction, des soins thérapeutiques, de l'énergie etc.

Les espèces rares convoitées sont : *Acacia senegal* (Talha), *Balanites aegyptiaca* (Hadjilidj), *Zizyphus mauritiana* (Nabak), *Bosea senegalensis* (Mukhet), *Tamarindus indica* (Ardep), *Diospyros mespiliformis* (Djokhane), *Sclerocaria birea* (Himmet), « Toukka », « Alfof »

Cependant les actions anthropiques caractérisées par les coupes abusives d'arbres font peser des menaces sérieuses sur ces espèces. Des actions de préservations sont à planifier et à encourager dans le canton.

1.1.3.3 Faune

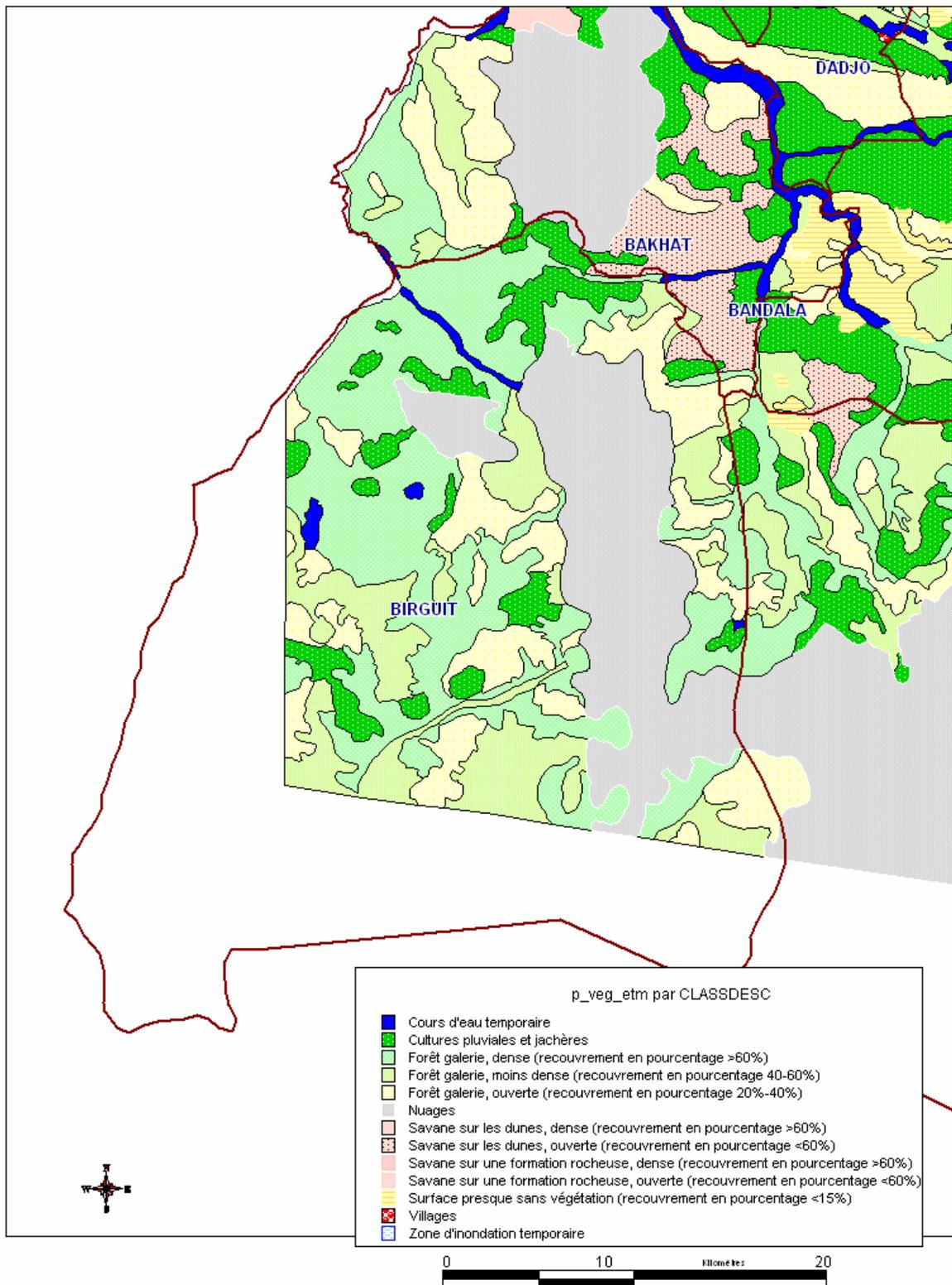
La faune très riche et diversifiée est caractérisée par la présence des gazelles, des buffles, des hyènes, des phacochères, des lions, des chacals, des genettes, des porcs-épics des oryctéropes, des pangolins des cinhyènes, des autruches, des girafes des grands koudous, des buffles, des éléphants, bubales, élan de derby, des guépards etc.

On y rencontre aussi des petites espèces d'animaux et d'oiseaux telles que : les lièvres, les renards, les civettes, les cynocéphales et autres singes, les serpents, les rongeurs, les pintades, les outardes, les aigrettes etc.

Pa ailleurs, on constate une forte disparition de plusieurs espèces telles que les outardes, lions, girafes, autruches et guépards due au braconnage abusif et la dégradation du biotope que constituent la flore et la végétation.

Le braconnage est pratiqué par la plupart des communautés de ce canton à cause de son caractère générateur de revenus mais aussi du fait qu'il sert aussi à subvenir de manière directe aux besoins alimentaires quotidiens des ménages.

Les actions de braconnage les plus dévastatrices sont celles des braconniers et chasseurs qui viennent d'ailleurs (Soudan) ; ceux-ci font usage des armes à feu et déciment en masse de nombreuses espèces.



1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1 Historique du canton

Les Birguit sont d'origine arabe Maharié venus du Nord (Tunisie). L'histoire du canton date de plus de 300 ans. Il faisait partie intégrante du Royaume du Ouaddaï. Avec, les reformes administrative coloniale, ce territoire est devenu une entité administrative appelée canton.

Présentement le canton Birguit compte 19 villages et 3 fériks. Son chef lieu est Arbochi.

Les évènements majeurs ayant marqué le canton sont :

- La famine dite Amsoudour (1911-1912) ;
- Façala (famine de 1985)
- Am-zeitoune (famine de 1952) ;
- Am-oudam (famine de 1900) ;
- Djadari (peste bovine de 1983) ;
- Incendie à Hidjer et Amdiguémat (1984).

1.2.2 Caractéristiques démographiques

Le canton Birguit compte une population totale de **13873** habitants selon les diagnostics participatifs effectués par les communautés avec l'appui de l'OCL/ACORD ; cette population est répartie inégalement sur les 2113 km² que représente la superficie du territoire Birguit.

Les Birguit constituent l'ethnie dominante, suivie des Mourro. En plus de es deux ethnie majoritaires, on y rencontre également les Moubi, les Kadjaksé, les Kibet, les arabes sédentarisés dans les « Damré » ou hameaux et pratiquant l'agriculture et le élevage.

La plupart des enfants en âge de scolarité dans le canton ne fréquentent pas l'école; ceci est dû au fait que la population est peu sensibilisée sur la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. Les équipements éducatifs et les enseignants formés font également défaut. Quelques enfants fréquentent l'école coranique. Des écoles spontanées ou communautaires sont créées dans le canton mais le taux de fréquentation reste très faible.

La population vie essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la cueillette, de l'artisanat et du petit commerce.

L'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche d'emploi et autres sources de revenus constitue le maillon faible du développement local.

1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle

La structure sociopolitique locale exige des rapports sociaux à la fois verticaux et horizontaux.

Du point de politique, les communautés à la base sont administrées par les chefs des villages/fériks qui sont à leur tour régentés directement par le Chef de canton et lui sont redevables.

Les Chef des villages sont soit des héritiers du pouvoir traditionnel, soit désignés de manière consensuelle par la communauté avec l'approbation de la représentation locale de l'administration publique.

Par ailleurs, il existe aussi des chefs de tributs ou représentants des tributs ou d'autres catégories sociales minoritaires auprès du Chef de canton ; c'est le cas des tribus minoritaires ou allogènes tels les transhumants.

Le Chef de canton est désigné dans la lignée, par la famille royale et les notables ; ce choix doit être entériné par un acte officiel du pouvoir public.

Ces différentes instances administratives sont garantes de l'intégrité de leur terroir et de la sécurité de leurs communautés ; elles gèrent les affaires judiciaires qui ressortent de leur responsabilité, régulent la gestion des ressources locales, les rapports socioéconomiques et les relations sociales.

La gestion des ressources naturelles se fait à travers des conventions informelles ou formelles, des restrictions par décision du chef ou par consensus etc.

En vue d'éviter des conflits liés à la gestion des ressources partagées, des délimitations sont faites en fonction des types d'exploitation (pâturage, culture, construction etc.).

La terre est une propriété de prime à bord communautaire ; son accès est fonction de l'appartenance communautaire. Elle peut aussi être octroyée par la communauté ou une famille à un tiers pour une exploitation ponctuelle ou encore peut être vendue. Cette dernière possibilité est souvent facteur de conflit lorsqu'elles sont vendues sans le consentement de la communauté quand il s'agit d'une propriété communautaire.

Les rapports sociaux sont consensuels et basés sur une solidarité à la fois mécanique et organique. Car les relations qui unissent les différentes entités sociales sont interdépendantes et complémentaires ; elles constituent une garantie sociale.

L'organisation socioculturelle est calquée sur la structure sociale. La polygamie étant une valeur culturelle partagée, la famille nucléaire est constituée du chef de ménage qu'est le père, des mères et des enfants. La famille élargie est constituée des cousins, oncles, tantes, neveux etc. Cette famille s'étend aussi aux alliances séculaires ou récentes, aux amis et aux voisins.

Les mariages sont le plus souvent endogamiques ; ils se décident souvent de manière unilatérale entre les parents des conjoints. La dot varie en fonctions des communautés, des circonstances et des relations qui unissent les deux familles. L'âge moyen requis au mariage pour la jeune fille est de treize ans tandis que pour le garçon est de 17 ans.

Le mariage musulman est le type de mariage adopté.

Les jeunes garçons sont regroupés autour d'une organisation traditionnelle des cavaliers sous la coupe du chef des cavaliers qui est censé être une personne mûre et sage appelé *AguidalKhel ou Djarmayé* ; il a la responsabilité d'éduquer ces jeunes de les orienter et leurs inculquer les valeurs de la société. Cette structure socioculturelle et éducative est décomposée en sous-structure dirigée par un chef appelé *Aguidal Safarick* et une autre chargée de la communication et de la mobilisation dirigée par un *Koursi* (chef de cette sous structure).

Les jeunes filles sont excisées à bas âge ; elles sont orientées et éduquées par les Chouchiés (mères éducatrices).

Les femmes font le ménages, s'occupent de l'éducation des filles, travaillent aux champs, exercent d'autres activités génératrices de revenus etc.

Les jeunes garçons font des études coraniques, aident leurs parents au champ, vont paître le bétail, exercent le petit commerce etc.

1.2.4 Organisations modernes

A ce niveau, le canton connaît un léger retard car l'évolution de ce type d'organisation dite moderne est récente. En effet, il n'existe pas de faitières de type fédération ou union de groupements ; les groupements quant à eux sont en nombre restreint et concentrés dans les zones les plus proches du chef-lieu de la Sous-préfecture Magarane. Leur émergence a été impulsée par la présence du service de l'Office National de Développement Rural et galvanisée par les interventions des partenaires au développement.

Par ailleurs, la création de l'Association de Développement Cantonal (ADC) de Birguit a été promue et soutenu dans un premier temps par le PRODABO sous l'appellation de Comité de Développement Cantonal (CDC) ; elle a été restructurée et a pris le statut d'association avec l'appui technique et financier du PADL II et l'accompagnement de l'OCL/ACORD.

1.2.5 Les intervenants

Là aussi, il y a lieu de dire que le canton n'a pas bénéficié de manière significative des interventions.

De prime à bord, les services techniques de l'Etat ne couvre pas de façon effective le canton à cause de son isolement d'une part et des conditions de travail de ces services d'autre part.

S'agissant des partenaires au développement, leurs interventions se limitent aux 5 cantons du Département avec quelquefois extensions sur les zones proches du chef-lieu du Département c'est-à-dire Arbochi, Amdiguemat, Amdagachi etc.

Ces intervenants sont entre autres l'UNICEF à travers des couvertures vaccinales, l'IMC par la prise en charge socio sanitaire des enfants malnutris et mères allaitante par le truchement de la clinique mobile, le PRODABO, le PADL II a travers l'appui à l'élaboration d'un PDL et la mise en œuvre des actions issues du PDL etc.

1.2.6 Les infrastructures

Les infrastructures durables de manière générale sont très insuffisantes dans le canton Birguit.

1.2.6.1 infrastructures éducatives

N°	Etablissements	Date de création	Statut	Type	Langue d'enseignement	Distance Ecole/IPE P	Nombre des classes pédagogiques						Total	Observation
							CP 1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
2	ARBOCHI	1996	Public	Francophone	FR	40Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
6	AMDIGUIMAT	1998	Com	Francophone	ARABE	40Km	01	01	01	00	00	00	03	Cycle Incomplet
7	AMDAGACHI	2003	Com	Francophone	ARABE	63Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
8	BALI	2003	Com	Francophone	FR	150Km	01	01	01	01	01	00	05	Cycle Incomplet
17	KOUTFARE	2003	Com	Francophone	Français	125Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
20	TELEGAYE	2002	Com	Francophone	Français	71Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
33	HIDJER	1996	Com	Francophone	ARABE	40Km	01	01	00	00	00	00	02	Cycle Incomplet

1.2.6.2 Infrastructures et Equipements pastoraux

Il y a un (1) parc de vaccination construit à Amdagachi et des mares surcreusées (projet « Almy Bahaïm » De l'eau pour le bétail) :
2 mares entre Arbochi et Amdagachi ;
3 mares aux environs de Tilégueye ;
2 mares à Bali ;
1 mare entre Koutfaré et Fourdougoul.

Soit au total 8 mares surcreusées par le projet Almy Bahaïm.

Le poste vétérinaire le plus proche est celui d'Am-Dam environ 40 km de Arbochi, chef lieu du canton ou Mangalmé (environ 45 km).

1.2.6.3 Infrastructures hydrauliques

Le canton ne compte en tout et pour tout que 2 pompes manuels à Amdiguemat, 1 à et un château d'eau à Koutfaré.

En dehors de ces sources d'eau, le reste des villages du canton disposent des puits traditionnels et des mares qui servent de sources d'eau de consommation à la fois humaine et animale.

1.3 ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1 Agriculture

L'agriculture est la première activité pratiquée dans le canton Birguit.

Les différents types de cultures sont :

- Les cultures pluviales: sorgho, sésame, arachide, autres légumineuses (gombo, oseille, concombre) ;
- Les cultures de contre- saison: le sorgho blanc (béré- béré).

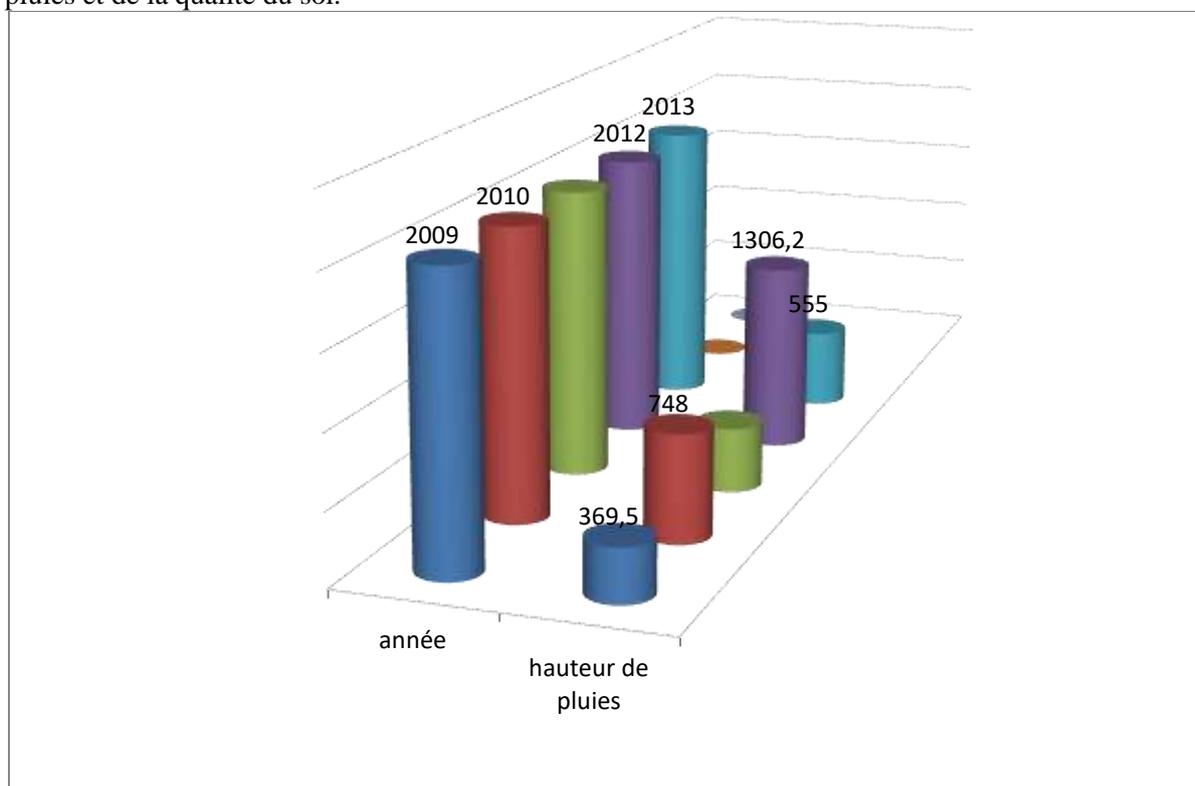
La jachère n'est pas pratiquée du fait que les terres sont encore très fertiles. Souvent les terres sont enrichies (amendements organiques) par le système de contrats de parcage des animaux dans les champs pendant un séjour en commun accord avec les éleveurs.

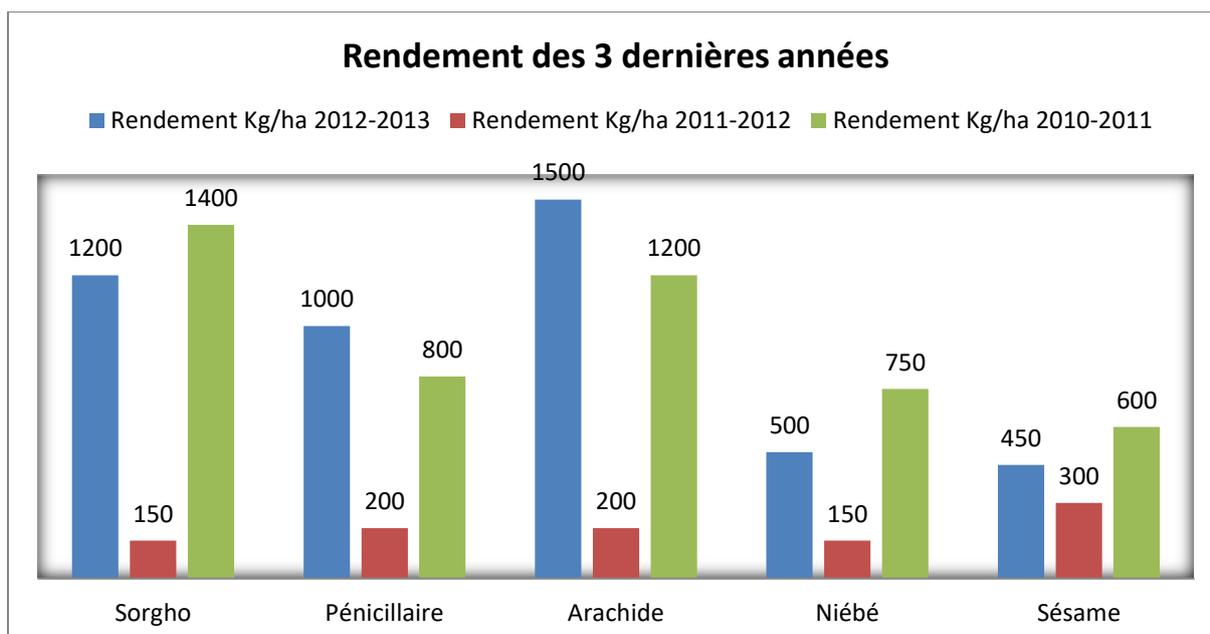
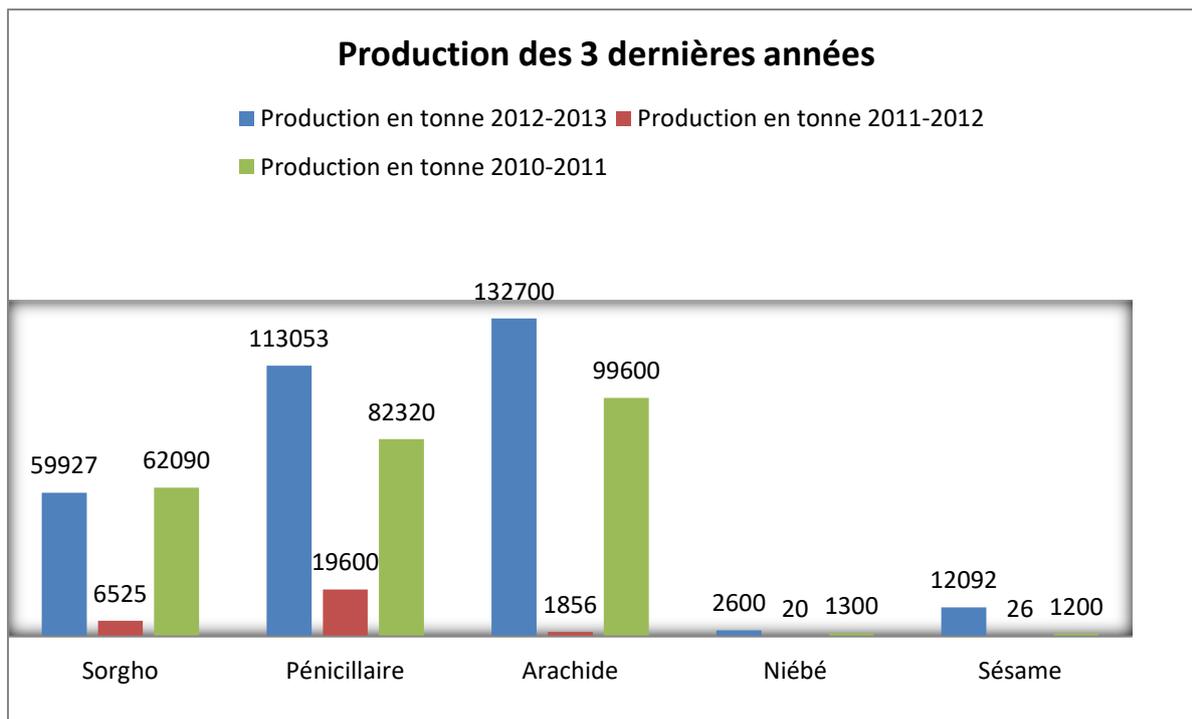
Aucune innovation par rapport aux techniques culturales n'est connue par les paysans.

Toutes les variétés de semences utilisées sont locales. Les gros épis sont gardés pour la prochaine saison.

Les infrastructures de stockage et de transformation sont quasi inexistantes ; les produits sont exposés à plusieurs risques : Incendies, vols, intempéries, termites, etc.

En sus, cette activité est souvent compromise par les aléas climatiques (mauvaise répartition des pluies, sécheresses etc.). Ainsi donc, le rendement agricole varie en fonction de l'importance des pluies et de la qualité du sol.





1.3.2 Élevage

L'élevage est une activité économique importante qui vient aussitôt après l'agriculture.

A l'instar des autres cantons, l'élevage dans le canton Birguit est confronté à de nombreuses contraintes qui sont entre autres (l'insuffisance d'eau et du pâturage). A cela s'ajoute l'insuffisance des équipements et infrastructures ainsi que le manque du personnel qualifié en matière de santé animale. Généralement, en saison sèche, les bétails sont abreuvés à partir des puisards creusés dans les lits des ouadis. En saison des pluies, les animaux abreuvent dans les eaux des ouadis et mares temporaires.

En saison sèche les pâturages sont obtenus dans les champs récoltés et les zones à nâga (sol dénudé) où il est exercé très rarement l'agriculture. Cependant, en saison des pluies, les bétails vont à la recherche du pâturage sur les flans des montagnes où dans les zones inexploitées loin des champs de cultures.

Bien qu'on note le passage des éleveurs transhumants dans le canton, il n'y a pas eu encore de conflits opposant les agriculteurs aux éleveurs de grande importance.

Cependant, compte tenu de l'exiguïté de l'espace agricole et l'accroissement rapide des personnes et des animaux, il convient de prévoir des mesures qui s'imposent pour éviter d'éventuels conflits.

Le canton est l'une de zone d'élevage par excellence, compte tenu de l'afflux massif des bétails à cause de l'abondance du pâturage. Aussi les éleveurs qui séjournent à côté des villages ont l'occasion d'écouler leurs sous produits d'élevage et aussi de vendre leurs bétails sur les marchés hebdomadaires les plus proches.

L'élevage des petits ruminants ainsi que de la volaille est pratiqué à l'échelle familiale.

La période de transhumance pour le canton Birguit se situe d'Octobre à février.

Les conflits agriculteurs – éleveurs sont rares, on les règle souvent à l'amiable au niveau du village.

L'élevage des petits ruminants est pratiqué par les sédentaires mais aussi par les agro pasteurs.

La transhumance est importante et fréquente dans le canton.

Les principaux couloirs de transhumance qui traversent le canton Birguit sont :

⇒ Arbochi- Amdagachi- Bali- Fodjo- Am-Timan;

⇒ Arbochi- Amdagachi- Tilegueye- Iregué- Mangalmé;

⇒ Arbochi- Djarangalii- Am- Dam- Abéché;

⇒ Arbochi- Djarangali- Magrane- Oum- Hadjer.

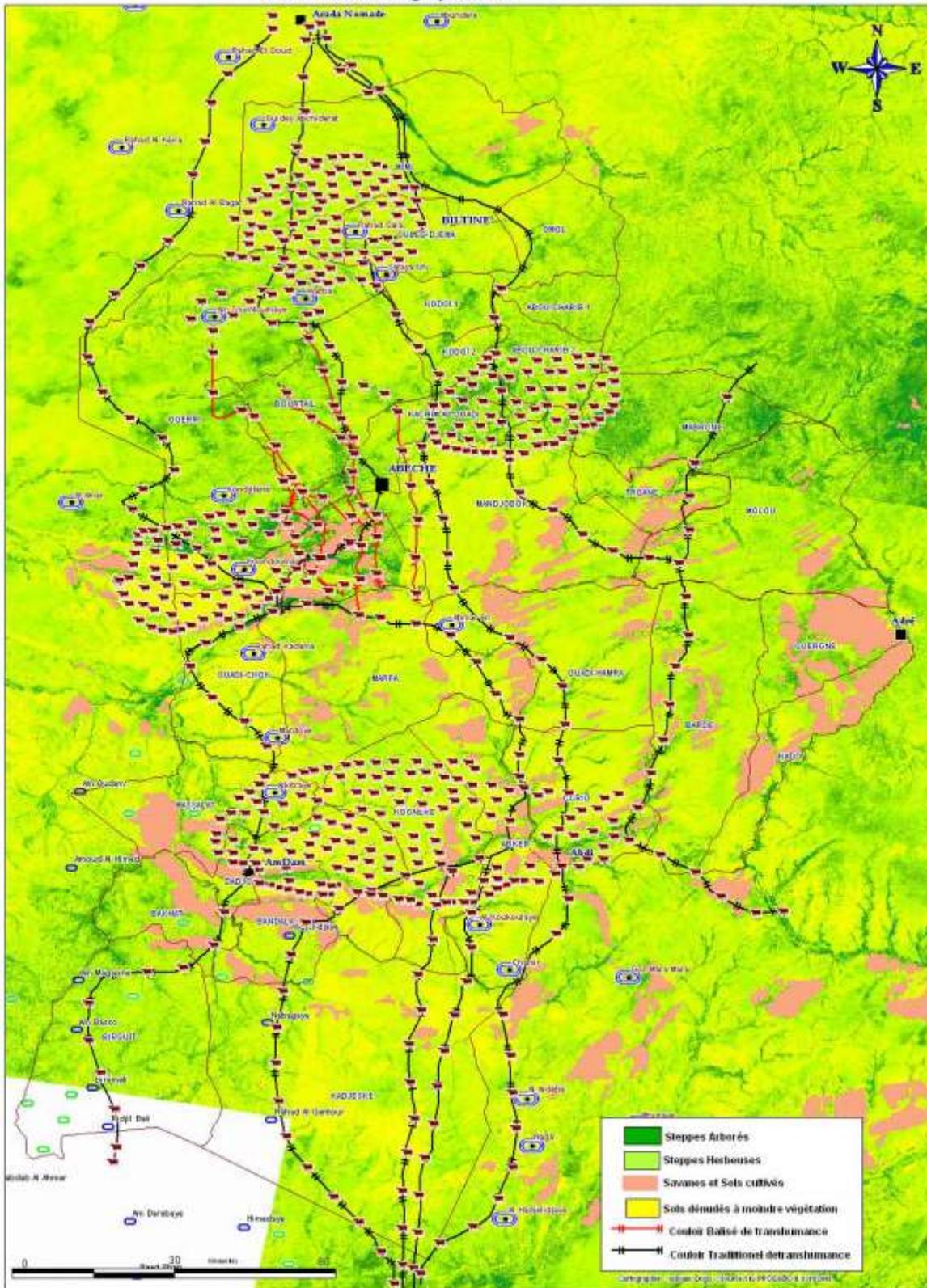
Les principales pathologies dominantes dans le canton sont : la Pasteurellose, les

Parasites intestinales, Le Charbon Symptomatique, les coliques des Equins, les

Trypanosomiasés, les Gales, les Lymphangites Epizootiques.

Les feux de brousse ont aussi un insident néfaste sur la disparition de certaines espèces fourragères telles que le *Blépharus linearis* appelé communément Bikhel en arabe.

Carte : Situation Agropastorale



1.3.3 Commerce

Le marché hebdomadaire est le seul pôle d'attraction commerciale du canton. Les denrées vendues sont les produits locaux (céréales, bétail, ingrédients, viande, poulets, les produits de cueillette...), les produits manufacturés (tissus produits pharmaceutiques, radio- cassettes, montres, cassettes, piles, torches...), les produits importés (riz, sucre, thé, sel...) et artisanaux (claires et lits de bambou, peaux tannées, couteaux, houes dabas, les cauris...).

Les marchés hebdomadaires les plus importants sont celui d'Arbochi (lundi) et de Tilegueye (dimanche)

1.3.4 Artisanat

La forge est l'activité artisanale la plus pratiquée ; les outils fabriqués et mis sur le marché local sont entre autres les houes dabas, les haches, les faux, les lances, les couteaux, les flèches...

En outre, on note aussi la poterie avec la fabrication des jarres, gargoulettes et marmite, germoir en terre cuite...

Le tressage des nattes, vannes, des seccos, des claires et des cordes constitue le domaine d'activité de prédilection de la femme.

Aussi, on y trouve des sculpteurs des pilons, des mortiers, manches des matériels agricoles.

1.3.5 Cueillette

C'est l'une des activités génératrices des revenus. Elle est pratiquée le plus souvent par les femmes et les enfants; ce sont entre autre les "hadjilidj" (*Balanites aegyptiaca*), les "Kornos" (*Zizyphus spiana christi*), les "nabak" (*Zizyphus mauritiana*), et les "Mikhet" (*Boscia senegalensis*), etc.).

Les produits (grains, fruits, feuilles, tubercules, miel, le riz sauvage, *le panicum laetum...*), issus de cette activité sont consommés dans les ménages ou vendus au marché.

La chasse est pratiquée non seulement pour l'approvisionnement du ménage en viande mais aussi à des fins lucratives.

La gomme arabique constitue une ressource non négligeable pour les communautés locales.

II DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Dans cette partie on présente les résultats du diagnostic par domaine effectué avec les groupes thématiques et la population cantonale lors de l'atelier de Diagnostic Participatif Cantonal

2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

2.1.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Fréquence de maladies parasitaires.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'eaux non potables ; - Insuffisance de forages - Pratiques et environnement insalubres - Piqûres de moustiques etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de mort suite aux maladies parasitaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des partenaires au développement ; - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine - Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement. - Réalisation d'une mini adduction d'eau potable (château) - Construction de puits villageois ; - Approvisionnement en moustiquaires imprégnées
2. Faible couverture sanitaire	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structures sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux soins de santé ; - Nombre élevé de mortalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et construction de dispensaires

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
				partenaires au développement ; - Existence de Programmes/Projets - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires	
3. Difficultés liées à l'accouchement	Cantonal	- Absence de structures sanitaires - Difficulté d'accès aux soins de santé ; - Faible capacités techniques des accoucheuses traditionnelles -	- Risques élevé de mortalité maternelle	- Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des partenaires au développement ; - Existence de Programmes/Projets - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires	- Formation de femmes accoucheuses

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de maladies parasitaires ; • Faible couverture sanitaire ; • Difficultés liées à l'accouchement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des partenaires au développement ; - Existence de Programmes/Projets - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible et accessible l'eau potable aux communautés locales ; - Rendre accessible et disponible les soins de santé primaire aux communautés locales ; - Créer des conditions de vie saine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser de forages équipés de pompes à motricité humaine ; - Sensibiliser les communautés pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement ; - Réaliser une mini adduction d'eau potable (château) ; - Construction de puits villageois ; - Création et construction de dispensaires ; - Approvisionner en moustiquaires imprégnées - Créer et construire de dispensaires ; - Former de femmes accoucheuses.

2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE

2.2.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible production agricole	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté de sols ; - Ennemis de cultures ; - Insuffisance de matériels et intrants de production agricole ; - Techniques de production désuètes ; - Insuffisance 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire ; - Pauvreté - Malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités agricoles ; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles ; - Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs ; - Construction en série de seuils

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
		d'infrastructures de production agricole			d'épandage ; Construction de puits maraichers ; - Formation en techniques de production maraichère ; - Formation en techniques de restauration des sols.
2. Conditions de production animale difficiles.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'infrastructures pastorales ; - Insuffisance de couverture vétérinaire ; - Insuffisance de techniciens vétérinaires ; - Absence d'un poste vétérinaire ; - Insuffisance de points d'eaux d'abreuvement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible production animale ; - Prolifération de maladies animales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités pastorales ; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de parcs de vaccination ; - Formation des auxiliaires vétérinaires ; - Aménagement et creusage des mares d'abreuvement ; - Création d'un poste vétérinaire ; - Approvisionnement en produits vétérinaires subventionnés.
3. Conflits agriculteurs/éleveurs	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Extension d'espaces culturels ; - Exécuté de couloirs de transhumance ; - Non respect des limites 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - Risques d'affrontement et de mort d'hommes ; - Désagrégation du tissu social 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités pastorales ; - Existence des couloirs de transhumance ; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation et balisage des couloirs de transhumance ; - Détermination de nouvelles règles d'exploitation et de gestion des ressources partagées.

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
		conventionnelles.		<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; 	

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Faible production agricole ; • Conditions de production animale difficiles ; • Conflits agriculteurs/éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités pastorales et agricoles; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; - Existence des couloirs de transhumance ; - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions de production agricole et pastorale adéquates ; - Mitiger les risques de conflits agriculteurs/éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles ; - Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs ; - Construire en série de seuils d'épandage ; - Construire de puits maraichers ; - Former les producteurs en techniques de production maraichère ; - Former les producteurs en techniques de restauration des sols - Construire de parcs de vaccination ; - Former des auxiliaires vétérinaires ; - Aménager et creuser des mares d'abreuvement ; - Créer un poste vétérinaire ; - Approvisionner en produits vétérinaires subventionnés - Délimiter et baliser les couloirs de transhumance ; - Déterminer de manière participative de nouvelles règles d'exploitation et de gestion des ressources partagées.

2.3. LE DOMAINE ECONOMIE

2.3.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Enclavement du canton	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux grands centres urbains ; - Etat des pistes défectueux ; - Pas de couverture téléphonique ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'évacuation de produits ; - Difficultés d'approvisionnement en matières premières et en produits manufacturés de première nécessité ; - Restriction du circuit économique ; - Echanges économiques moins fluides ; - Pertes de valeurs marchandes de produits locaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des opérateurs économiques ; - Existence des ressources de l'Etat ; - Existence des matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes ; - Construction d'ouvrages de franchissement ; - Couvrir le canton de réseaux de télécommunication ; - Création de marchés hebdomadaires.
2. Mauvaise conditions de conservation, de transformation et de commercialisation de produits.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures et d'intrants de stockage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction de produits par les incendies, les rongeurs, termites et autres insectes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des OP ; - Existence des ressources de l'Etat ; - Existence des matériaux de construction ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de magasins de stockage

				<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la main d'œuvre - Existence de partenaires au développement. 	
3. Insuffisance de revenus	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diversification de sources de revenus ; - Absence de l'institution de micros finances 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté ; - Affaiblissement de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des OP; - Existence du Ministère de micros crédits ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Octroi de micros crédits aux OP
4. Les communautés locales ne tirent pas profits de l'exploitation de la Gomme Arabique	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration de la filière Gomme Arabique ; - Insuffisance de techniques de production de la Gomme arabique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des producteurs locaux; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sites d'exploitation de la Gomme Arabique ; - Existence de l'ADC ; - Existence des opérateurs économiques ; - Existence des organisations de producteurs ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique ; - Structuration de la filière gomme arabique.

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<p>Enclavement du canton ;</p> <p>Mauvaise conditions de conservation, de transformation et de commercialisation de produits ;</p> <p>Insuffisance de revenus ;</p> <p>Les communautés locales ne tirent pas profits de l'exploitation de la Gomme Arabique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des OP ; - Existence des opérateurs économiques ; - Existence des ressources de l'Etat ; - Existence des matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre - Existence de sites d'exploitation de la Gomme Arabique ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le désenclavement du canton ; - Améliorer les conditions de stockage des produits locaux ; - Inciter l'accroissement du revenu des communautés locales ; - Favoriser l'exploitation rationnelle de la Gomme Arabique 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les pistes ; - Construire des ouvrages de franchissement ; - Couvrir le canton de réseaux de télécommunication ; - Créer un nouveau marché hebdomadaire ; - Construire de magasins de stockage ; - Octroyer de micros crédits aux OP ; - Former des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique ; - Structurer la filière Gomme Arabique.

2.4. LE DOMAINE DE L'EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT

2.4.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Conditions d'apprentissage à l'école moins adéquates	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures scolaires ; - Insuffisance de personnel enseignant ; - Insuffisance d'équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau des élèves ; - Dégradation de la qualité de prestation ; - Démotivation du personnel enseignant ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'IEDN ; - Existence de l'ADC ; - Existence des APE ; - Existence de l'APICED ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant ; - Construction des écoles ; - Renforcement des écoles en matériels

		<ul style="list-style-type: none"> - et de matériels didactiques ; - Absence d'eau potable dans les écoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition des élèves et enseignants aux diverses intempéries et maladies parasitaires; 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de matériaux de construction ; - Disponibilité de la main d'œuvre ; - Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - didactiques et fournitures scolaires ; - Installation des forages dans les structures éducatives ;
2. Faible fréquentation et scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacités techniques et organisationnelles des APE ; - Faible engouement des enfants et parents ; - Ignorance ; - Pesanteur socioculturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de taux d'analphabétisme ; - Frein à l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des APE ; - Existence de l'IDN ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE ; - Plaidoyer pour l'instauration de la cantine scolaire ; - Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ;
3. Pauvreté des jeunes	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diversification de sources de revenus ; - Difficultés d'accès aux moyens et facteurs de production ; - Analphabétisme ; - Absence de cadre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvement massif de jeunes vers les grands centres urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence d'organisations des jeunes ; - Disponibilité du Ministère de micros crédits ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des jeunes dans divers domaines professionnels (menuiserie, maçonnerie, couture, mécanique etc.) ; - Appuyer les initiatives de développement des jeunes à travers l'octroi de micros crédits ; - Création des centres d'alphabétisation ;

		d'encadrement et d'orientation des jeunes.			- Aménagement des terrains de sport et renforcement en équipements sportifs
--	--	--	--	--	---

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conditions d'apprentissage à l'école moins adéquates ; ✓ Faible fréquentation et scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ; ✓ Pauvreté des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'IEDN ; - Existence de l'ADC ; - Existence des APE ; - Existence de l'APICED ; - Disponibilité de matériaux de construction ; - Disponibilité de la main d'œuvre ; - Existence d'organisations des jeunes ; - Disponibilité du Ministère de micros crédits ; - Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'apprentissage ; - Favoriser la fréquentation et la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ; - Favoriser l'amélioration des conditions de vie des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour le renforcement des écoles en personnel enseignant ; - Construire des écoles ; - Renforcer les écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires ; - Installer des forages dans les structures éducatives ; - Renforcer les capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE ; - Plaider pour l'instauration de la cantine scolaire ; - Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ; - Formation des jeunes dans divers domaines professionnels (menuiserie, maçonnerie, couture, mécanique etc.) ; - Appuyer les initiatives de développement des jeunes à travers l'octroi de micros crédits ; - Créer des centres d'alphabétisation ; - Aménager des terrains de sport et renforcer en équipements sportifs.

2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

2.5.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Déforestation progressive	- Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des ressources naturelles ; - Explosion démographique ; - Sécheresses. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffement climatique ; - Dégradation des sols ; - Disparition de plusieurs espèces animales et végétales. - Erosion hydrique - Affaiblissement de la production agricole et animale - Conflits liés à la gestion des ressources partagées ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Disponibilité de ressources humaines en termes de main d'œuvre ; - Existence des OSC ; - Existence des partenaires au développement ; - Disponibilité des ressources naturelles ; - Existence des expertises locales ; - Existence des services techniques spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions pour la mise en défens des zones arborées ; - Sensibilisation pour la protection de l'environnement ; - Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées ; - Formation en techniques de production et d'installation des pépinières ; - Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré.

2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
Déforestation progressive	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Disponibilité de ressources humaines en termes de main d'œuvre ; - Existence des OSC ; - Existence des partenaires au développement ; - Disponibilité des ressources naturelles ; - Existence des expertises locales ; - Existence des services techniques spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions pour la mise en défens des zones arborées ; - Sensibilisation pour la protection de l'environnement ; - Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées ; - Formation en techniques de production et d'installation des pépinières ; - Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré.

2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

2.6.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Pauvreté accrue chez la femme	- Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux facteurs et moyens de production ; - Analphabétisme ; - Faible revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Malnutrition maternelle et infantile ; - Dépendance économique ; - Mouvement massif de femmes vers les grands centres à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence u district sanitaire ; - Existence de Projet/Programme s liés à la question de santé maternelle ; - Existence des partenaires au 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes - Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels

			recherche d'emploi.	développement	Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA) ; - Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits ; - Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes
--	--	--	---------------------	---------------	---

2.6.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
Pauvreté accrue chez la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Existence u district sanitaire ; - Existence de Projet/Programmes liés à la question de santé maternelle ; - Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les sociales de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes - Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA) ; - Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits ; - Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes

III SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT DES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Santé, Eau & Assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible et accessible l'eau potable aux communautés locales ; - Rendre accessible et disponible les soins de santé primaire aux communautés locales ; - Créer des conditions de vie saine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser de forages équipés de pompes à motricité humaine ; - Sensibiliser les communautés pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement ; - Réaliser une mini adduction d'eau potable (château) ; - Construction de puits villageois ; - Création et construction de dispensaires ; - Approvisionner en moustiquaires imprégnées - Créer et construire de dispensaires ; - Former de femmes accoucheuses.
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture/Elevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions de production agricole et pastorale adéquates ; - Mitiger les risques de conflits agriculteurs/éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles ; - Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs ; - Construire en série de seuils d'épandage ; - Construire de puits maraichers ; - Former les producteurs en techniques de production maraichère ; - Former les producteurs en techniques de restauration des sols - Construire de parcs de vaccination ; - Former des auxiliaires vétérinaires ; - Aménager et creuser des mares d'abreuvement ; - Créer un poste vétérinaire ; - Approvisionner en produits vétérinaires subventionnés - Délimiter et baliser les couloirs de transhumance ; - Déterminer de manière participative de nouvelles règles d'exploitation et de gestion des ressources partagées.
<ul style="list-style-type: none"> • Economie 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le désenclavement du canton ; - Améliorer les conditions de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les pistes ; - Construire des ouvrages de franchissement ; - Couvrir le canton de réseaux de télécommunication ;

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
	<ul style="list-style-type: none"> - des produits locaux ; - Inciter l'accroissement du revenu des communautés locales ; - Favoriser l'exploitation rationnelle de la Gomme Arabique 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un nouveau marché hebdomadaire ; - Construire de magasins de stockage ; - Octroyer de micros crédits aux OP ; - Former des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique ; - Structurer la filière Gomme Arabique.
<ul style="list-style-type: none"> • Education, Jeunesse, Culture & Sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'apprentissage ; - Favoriser la fréquentation et la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ; - Favoriser l'amélioration des conditions de vie des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour le renforcement des écoles en personnel enseignant ; - Construire des écoles ; - Renforcer les écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires ; - Installer des forages dans les structures éducatives ; - Renforcer les capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE ; - Plaider pour l'instauration de la cantine scolaire ; - Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ; - Formation des jeunes dans divers domaines professionnels (menuiserie, maçonnerie, couture, mécanique etc.) ; - Appuyer les initiatives de développement des jeunes à travers l'octroi de micros crédits ; - Créer des centres d'alphabétisation ; - Aménager des terrains de sport et renforcer en équipements sportifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des Ressources Naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions pour la mise en défens des zones arborées ; - Sensibilisation pour la protection de l'environnement ; - Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées ; - Formation en techniques de production et d'installation des pépinières ; - Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré.

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Affaires Sociales & Genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les sociales de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes - Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA) ; - Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits ; - Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes

IV PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA DURÉE DU PLAN

2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine	- Fourdougoul - Koutfaré - Amdagachi - Tiléguey - Bali - Hidjer - Arbochi	- ADC - Communautés	40 000 000	4 000 000	Juin 2014	3 ans
2. Formation de femmes accoucheuses	- 27 femmes	- ADC - Communautés	2 025 000	202 500	Nov. 2014	1 an
3. Création et de construction de dispensaires	- Amdagachi - Tiléguey	- ADC - Communautés - District sanitaire	70 000 000	7 000 000	Juin 2014	2 ans
4. Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement.	- Cantonal	- ADC - OSC - Communautés	3 000 000	300 000	Juin 2014	4 ans
5. Réalisation d'une mini adduction d'eau potable (château)	- Arbochi	- ADC - Communautés	45 000 000	4 500 000	Juin 2014	4 ans
6. Construction de puits villageois	- Arbichi - Amdiguémat ; - Amdagachi ; - Tiléguey ; - Bali ; - Fourdougoul ;	- ADC - Communautés	135 000 000	13 500 000	Juin 2014	4 ans

	<ul style="list-style-type: none"> - Koufaré ; - Khinina ; - Hidjer. 					
7. Approvisionnement en moustiquaires imprégnées	<ul style="list-style-type: none"> - Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	Juin 2014	4 ans

2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Acquisition de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles	- Cantonal	- ADC - OP	65 000 000	6 500 000	Mai 2014	4 ans
2. Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs	- Cantonal	- ADC - OP - Service de protection de l'environnement	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
3. Construction en série de seuils d'épandage	- Vallée d'Arfoul - Hidjer	- ADC - Communautés - OP	70 000 000	7 000 000	Jan. 2014	3 ans
4. Délimitation des couloirs de transhumance.	- Amdiguemat-Amdagachi-Bali - Amdagachi-Bali - Tiléguey-Bali - Tiléguey-Fourdougoul	- ADC - OP	80 000 000	8 000 000	Juin 2014	4 ans
5. Construction de puits maraichers	- Amdagachi - Arbochi - Hidjer - Khinina	- ADC - OP	24 000 000	2 400 000	Jan. 2014	3 ans
6. Formation en techniques de production maraichère	- 18 producteurs à Arbochi - 10 producteurs à Amdagachi	- ADC - OP	2 100 000	210 000	Oct. 2014	2 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
7. Formation techniques en de restauration des sols.	- 45 producteurs soit 5/village	- ADC - Communautés - OP	3 375 000	337 500	Oct. 2014	2 ans
8. Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré	- 90 femmes leaders soit 10/village	- ADC - Communautés - OP	6 750 000	675 000	Jan. 2014	2 ans
9. Construction de puits villageois	- Arbochi ; - Amdiguémat - Amdagachi ; - Tiléguey ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Khinina ; - Hidjer.	- ADC - Communautés - OP	135 000.000	13 500 000	Juin 2014	4 ans
10. Construction de parcs de vaccination	- Arbochi ; - Tiléguey ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; -	- ADC - Communautés - OP	60 000 000	6 000 000	Juin 2014	4 ans
11. Formation des auxiliaires vétérinaires	- 60 auxiliaires soit 6/village et un Férick	- ADC - Communautés - OP	4 500 000	450 000	Juin 2014	2 ans
12. Aménagement et creusage des mares	- Amdiguémat - Amdagachi ; - Tiléguey ; - Bali ; - Fourdougoul ;	- ADC - Communautés - OP	150 000 000	15 000 000	Juin 2014	4 ans
13. Création d'un poste	- Arboché	- ADC	30 000 000	3 000 000	Janvier 2015	1 an

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
vétérinaire		- Communautés - OP				
14. Approvisionnement en produits vétérinaires subventionnés	- Cantonal	- ADC - OP	25 000 000	2 500 000	Juin 2014	4 ans
15. Sensibilisation contre les feux de brousse	- Cantonal	- ADC - Communautés - OP	3000 000	300 000	Jan. 2014	4 ans

2.3. LE DOMAINE ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Aménagement des pistes	- Arbochi-Amdagachi-Tiléguey-Fourdougou-Koutfaré -	- ADC - Communautés - OP - Opérateurs économiques locaux	18 000 000	1 800 000	Oct. 2014	1 an
2. Octroi de micros crédits aux OP	- 18 OP soit 2/village	- ADC - OP -	27 000 000	2 700 000	Juin 2014	2 ans
3. Construction de magasins de stockage	- Arbochi - Amdagachi - Tiléguey - Fourdougou - Koutfaré - Bali - Amdiguémat	- ADC - Communautés - OP -	70 000 000	7 000 000	Juin 2014	4 ans
4. Construction de d'ouvrage de franchissement	- Arbochi ; - Amdagachi ; - Sabara ; - Hidjélidjé	- ADC - Communautés - OP -			Juin 2014	4 ans
5. Formation des producteurs techniques de saignée de la gomme arabique	- 45 producteurs soit 5/village	- ADC - OP	3 375 000	337 500	Oct. 2014	2 ans
6. Structuration de la	- Cantonal	- ADC - OP	5 000 000	500 000	Janvier 2015	1an

filière gomme arabique		- Opérateurs économiques				
7. Plaidoyer pour la couverture du canton en réseaux de télécommunication	- Cantonal	- ADC - OP - Opérateurs économiques	1 000 000	100 000	Oct. 2014	1 an
8. Création de marchés hebdomadaires	- Bali	- ADC - Communautés - Opérateurs économiques locaux	1000 000	100 000	Oct. 2014	1 an

2.4. LE DOMAINE DE L'EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant	- Cantonal	- ADC - APE -	500 000	50 000	Oct. 2014	4 ans
2. Construction des écoles	- Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi	- ADC - APE - Communautés	150 000 000	15 000 000	Juin 2014	4 ans
3. Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires	- Toutes les écoles	- ADC - APE	16 000 000	1 600 000	Oct. 2014	1 ans
4. Création des centres d'alphabétisation	- Amdiguémat ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Hidjer - Arbochi	- ADC - Communautés	6 000 000	600 000	Oct. 2014	4 ans
5. Installation des forages dans les structures éducatives	- Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi	- ADC - APE	45 000 000	4 500 000	Juin 2014	4 ans
6. Plaidoyer pour le suivi régulier des enseignants affectés	- Cantonal	- ADC - APE -	500 000	50 000	Oct. 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
par l'Inspection Départementale						
7. Renforcement des capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE	- Cantonal	- ADC - APE - -	2 000 000	200 000	Oct. 2014	1 an
8. Plaidoyer pour l'instauration de la cantine scolaire	- Toutes les écoles	- ADC - APE	750 000	75 000	Oct. 2014	1 an
9. Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier.	- Cantonal	- ADC - APE	3 000 000	300 000	Oct. 2014	4 ans
10. Appui aux initiatives des jeunes pour le développement à travers l'octroi de micros crédits.	- Cantonal	- ADC, - Organisations des jeunes	27 000 000	2 700 000	Juin 2014	4ans
11. Formations des jeunes dans les domaines de la menuiserie ; maçonnerie, artisan,	- 45 jeunes soit 5/village	- ADC, - Organisations des jeunes	13 500 000	1 350 000	Oct. 2014	4ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
mécanique etc.						
12. Aménagement des terrains de sport et renforcement en équipements sportifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - Organisation des jeunes 	18 000 000	1 800 000	Oct. 2014	4 ans

2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Construction de barrages, seuils d'épandage.	<ul style="list-style-type: none"> - Saraf - Ouadi Ambarouda (rétention d'eau) - Ouadi Amdiguémat - Ouadi Amrimélé - Ouadi Kifir - Ouadi Afrounta - Ouadi Djoufour - Ouadi Assalaouta 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	150 000 000	15 000 000	Juin 2014	4 ans
2. Conventions pour la mise en défens des zones arborées	<ul style="list-style-type: none"> - Brémati - Hidjer Absouf 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	Nov. 2014	2 ans
3. Sensibilisation pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	Juin 2014	4 ans
4. Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées	<ul style="list-style-type: none"> - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	25 000 000	2 500 000	Juin 2014	2 ans
5. Formation en techniques de production et d'installation des pépinières	<ul style="list-style-type: none"> - 27 producteurs soit 3/village 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - OP - Communautés 	2 025 000	202 500	Juin 2014	1 an

2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes	- Cantonal	- ADC - Communautés	3 000 000	300 000	Juin 2014	4ans
2. Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA)	- Arbochi - Tiléguey - Koutfaré	- ADC - Communautés	3 000 000	300 000	Juin 2014	4ans
3. Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits	- 27 OP féminines soit 3/village	- ADC - OP féminines	40 500 000	4 050 000	Juin 2014	4ans
4. Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes	- Cantonal	- ADC - Communautés - OP féminines	3000 000	300 000	Juin 2014	4ans

V MÉCANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Les actions de développement identifiées et planifiées dans ce document de référence ne peuvent être mises en œuvre sans la participation effective et active des communautés concernées.

C'est ainsi que pour une forte implication de ces communautés dans la mise en œuvre de ces actions, il a été jugé utile de mobiliser les Organisations de Société Civiles de base à savoir les groupements, les unions de groupements, les fédérations et associations etc.

Elles doivent jouer le rôle d'éclaireur à travers la mobilisation sociale, la mobilisation des ressources matérielles et financières ; elles sont porteuses des actions à mettre en œuvre.

Au-delà de ces structures, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les Programme et Projets, les entreprises privées de construction ou d'autres prestations (les bureaux d'étude) sont associés à la mise en œuvre.

Les services techniques à travers le CDA sont chargés d'apporter des appuis techniques dans l'identification, l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets issus du PDL. Ils orientent les actions conformément aux normes et principes ou règlements en vigueur.

Les partenaires au développement tels les Agences internationales, les ONG et autres partenaires participent à la mise en œuvre à travers le financement des actions ou l'exécution directe des projets, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des communautés etc.

Les prestations des bureaux d'études sont souvent sollicitées pour leurs expertises dans le domaine des études, d'audite, d'évaluation technique, le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires etc.

Quant aux entreprises de construction peuvent être sollicitées dans la réalisation des ouvrages communautaires.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le pilotage et le suivi du programme se fera par le truchement des structures locales.

En effet, le canton dispose d'un organe de prise de décisions qui est l'Assemblée Générale ; elle est souveraine et ses décisions sont exécutoires.

L'exécution des décisions sinon des actions de développement pour se rapporter au contexte de la mise en œuvre du PDL, se fait les OSC sous la coordination de l'organe de pilotage de l'ADC qui est le CCD.

Le CCD pilote et suit le programme par l'intermédiaire des comités de gestion mis en place à cet effet.

Le Comité de Gestion rend compte à l'Association Villageoise de Développement (AVD), qui à son tour rend compte au CCD ; le CCD est à son tour redevable à l'AG cantonales via l'ADC.

Le CCD participe au processus de financement et d'Attribution des marchés ; il vérifie la qualité de la prestation, la gestion de fonds alloués aux l'action mises en œuvre, réceptionne les ouvrages etc.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 Le domaine de santé, d'eau et d'assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Fourdougou I - Koutfaré - Amdagachi - Tiléguey - Bali - Hidjer - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	40 000 000	4 000 000	36 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	3ans
2. Formation de femmes accoucheuses	<ul style="list-style-type: none"> - 27 femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	2 025 000	202 500	1 822 500	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Nov. 2014	1 an
3. Création et construction de dispensaires	<ul style="list-style-type: none"> - Amdagachi - Tiléguey 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - District sanitaire 	70 000 000	7 000 000	63 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	2 ans

4. Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement.	- Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - OSC - Communalités 	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	4 ans
---	------------	--	-----------	---------	-----------	---	-----------	-------

5.3.2 Le domaine Agriculture/ Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Acquisition de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles	- Cantonal	- ADC - OP	65 000 000	6 500 000	58 500 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Mai 2014	3 ans
2. Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs	- Cantonal	- ADC - OP - Service de protection de l'environnement	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Mai 2014	2 ans
3. Construction en série de seuils d'épandage	- Vallée d'Arfoul - Hidjer	- ADC - Communautés - OP	70 000 000	7 000 000	63 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Jan. 2014	2 ans

4. Délimitation des couloirs de transhumance .	<ul style="list-style-type: none"> - Amdiguemat -Amdagachi-Bali - Amdagachi-Bali - Tiléguéy-Bali - Tiléguéy-Fourdougoul 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - OP 	80 000 000	8 000 000	72 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	4 ans
--	--	---	------------	-----------	------------	---	-----------	-------

5.3.3 Le domaine Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Aménagement des pistes	- Arbochi- Amdagachi- Tiléguey- Fourdougou -Koutfaré -	- ADC - Communa utés - OP - Opérateur s économiq ues locaux	18 000 000	1 800 000	16 200 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD PAM	Oct. 2014	1 a n
2. Octroi de micros crédits aux OP	- 18 OP soit 2/village	- ADC - OP -	27 000 000	2 700 000	24 300 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	2 a n s
3. Construction de magasins de stockage	- Arbochi - Amdagachi - Tiléguey - Fourdougou - Koutfaré - Bali - Amdiguéma t	- ADC - Communa utés - OP -	70 000 000	7 000 000	63 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	3 a n s

<p>4. Construction d'ouvrage de franchissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Arbochi ; - Amdagachi ; - Sabara ; - Hidjélidjé 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - OP - 				<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4 ans</p>
--	--	---	--	--	--	--	------------------	--------------

5.3.4 Le domaine de l'Education de Jeunesse, de Culture et du Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant	- Cantonal	- ADC - APE -	500 000	50 000	450 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Oct. 2014	4 ans
2. Construction des écoles	- Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi	- ADC - APE - Communautés	150 000 000	15 000 000	135 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	4ans
3. Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires	- Toutes les écoles	- ADC - APE	16 000 000	1 600 000	14 400 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Oct. 2014	2ans

4. Création des centres d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Amdiguémat ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Hidjer - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautes 	6 000 000	600 000	5 400 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Oct. 2014	4ans
---	--	--	-----------	---------	-----------	---	-----------	------

5.3.5 Le domaine Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Construction de barrages, seuils d'épandage.	<ul style="list-style-type: none"> - Saraf - Ouadi Ambarouda (rétention d'eau) - Ouadi Amdiguémat - Ouadi Amrimélé - Ouadi Kifir - Ouadi Afrounta 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautes 	150 000 000	15 000 000	135 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	5 ans

2. Conventions pour la mise en défens des zones arborées	- Brémati - Hidjer - Absouf	- ADC - Communa - utés	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Nov. 2014	3 a n s
3. Sensibilisation pour la protection de l'environnement	- Cantonal	- ADC - Communa - utés	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	4 ans
4 Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées	- Arbochi	- ADC - Communa - utés	25 000 000	2 500 000	22 500 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	2 ans

5.3.6 Le domaine Affaires Sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes	- Cantonal	- ADC - Communa utés	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	4ans
2. Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA)	- Arbochi - Tiléguey - Koutfaré	- ADC - Communa utés	3 000 000	300 000	2.700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	4ans

<p>3. Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits</p>	<p>- 27 OP féminines soit 3/village</p>	<p>- ADC - OP féminines</p>	<p>40 500 000</p>	<p>4 050 000</p>	<p>36 450 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4ans</p>
<p>4. Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes</p>	<p>- Cantonal</p>	<p>- ADC - Communautés - OP féminines</p>	<p>3000 000</p>	<p>300 000</p>	<p>2 700 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4ans</p>

CONCLUSION

Le présent PDL constitue un document de référence susceptible d'orienter le développement du canton car il prend en compte les contraintes, atouts, potentialités et aspirations des communautés locales. Il doit servir de guide pour les interventions de développement du canton. C'est le produit concerté des communautés et gage de l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés concernées.

ANNEXES

Listes des membres du Bureau Exécutif de l'ADC du canton Birguit

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact	Observations
01	HASSAN MAHADJIR	Président			
02	ABDOULAYE BRAHIM	Vice-président			
03	OUMAR HASSAN	Secrétaire Général			
04	ADOUM MATAR	Secrétaire Générale adjointe			
05	SABILA ABAKAR	Trésorière générale	F		
06	MADINA MOUMINE	Trésorière générale Adjoint	F		
07	HAROUN AHMAT	Chargé de matériels			Pasteur
08	AWADA SININE	Chargé de matériels Adjoint			
09	HAMIT ISSAKHA	1 ^{er} Conseiller			
10	ACHAMMA ZAKARIA	2 ^{ème} Conseiller			
11	MOUSSA SALEH	3 ^{ème} Conseiller			
12	ABDELAZIZ ABDELRASSOUL	1 ^{er} commissaire aux Comptes			Pasteur
13	AWADA HISSEIN	2 ^{ème} Commissaire aux Comptes			

Commissions thématiques

Commission Education/Jeunesse/Culture/Sport

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	SOSSAL SOULEYMANE			
02	KAMIS ISSA			
03	YOUSOUF MAHAMAT			
04	SEID MOUSSA			

Commission Economie

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	OUMAR ADAM			
02	AWAD DAOUD			
03	ISSA BARH			
04	ABDOULAYE SAKAHIR			

Commission Santé/Eau /Assainissement

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	AHMAT MAHAMAT			
02	MAHAMAT SALEH ALI			
03	ISSAKA MAHAMAT			
04	MOUSSA BARH			

Commission Agriculture/Elevage /Gestion des Ressources Naturelles

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	MAHAMAT ABAKAR			
02	NAZAL AHMAT			
03	IBRAHIM YOUNOUS			
04	AWAD YOUSOUF			

Commission Affaires sociales/Genre

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	AMGOSS SALEH			
02	KAMISSE TOM			
03	HALIME MATAR			
04	HALIME HASSAN			

Commission Gouvernance/Paix /Sécurité

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	MATAR ABDELKERIM			
02	YOUSOUF ABDELKERIM			
03	DJAFAL SAKAHIR			
04	ZAKARIA HAROUN			

Table des matières

INTRODUCTION	73
I GENERALITES SUR LE CANTON	76
1.1 MILIEU PHYSIQUE	78
1.1.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	78
1.1.2 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	78
1.1.2 LES RESSOURCES NATURELLES	79
1.2 MILIEU HUMAIN	81
1.2.1 HISTORIQUE DU CANTON :	81
1.2.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	82
1.2.3 ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE	82
1.2.4 ORGANISATIONS MODERNES	84
1.3 LES INTERVENANTS	87
1.3.2 SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT	89
1.4 LES INFRASTRUCTURES	97
1.4.1 INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES	97
1.4.2 INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES	98
1.4.3 INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES	98
1.4.4 INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES :	99
1.5 ACTIVITES ECONOMIQUES	99
1.5.1 AGRICULTURE	99
1.5.3 PECHE	102
1.3.5 ARTISANAT :	103
II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE	104
2.1 DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE	104
2.1.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	104
2.1.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	106
2.2 DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	107
2.2.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	107
2.2.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	108
2.3 DOMAINE ECONOMIE	109
2.3.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	109
2.3.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	112

2.4	DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT	113
2.4.1	<i>RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF</i>	113
2.4.2	<i>LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT :</i>	116
2.5	DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT	117
2.5.1	<i>RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF</i>	117
2.5.2	<i>LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT</i>	121
2.6	DOMAINE AFFAIRE SOCIALE-GENRE	123
2.6.1	<i>RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF</i>	123
2.6.2	<i>LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT</i>	125
III.	SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	126
IV.	PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN	128
4.1	DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE	128
4.2	DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	131
4.3	DOMAINE ECONOMIE	132
4.4	DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT	134
4.5	DOMAINE EDUCATION/JEUNESSE/CULTURE/SPORT	136
4.6	DOMAINE AFFAIRES SOCIALES/GENRE	139
V	MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CANTON MASSALAT	141
5.1	MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	141
5.2	STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME :	141
5.3	PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL	143
	<i>DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE</i>	143
	<i>DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</i>	147
	<i>DOMAINE ECONOMIE</i>	150
	<i>DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT</i>	152
	<i>DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT</i>	154
	<i>DOMAINE AFFAIRES SOCIALES - GENRE:</i>	156
	CONCLUSION	159
	ANNEXES	160

Liste des Abréviations

ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADC	Association de Développement Cantonal
AFRICARE	
AG	Assemblée Générale
APE	Association des Parents d'Elèves
APICED	Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires de Développement
BE	Bureau Exécutif
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CDC	Comité de Développement Cantonal
DPC	Diagnostic Participatif Cantonal
FED	Fonds Européen de Développement
IMC	International Medical Corse
IRW	Islamic Relief World Wide
MC	Maitre Communautaire
OCL	Organisme Correspondant Local
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Paysanne
OSC	Organisation de Société Civile
PADL	Programme d'Appui au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDL	Plan de Développement Local
PRODABO	Programme de Développement rural décentralisé d'Assoungha-Biltine-Ouara
PU	Première Urgence
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Financé par le 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), le présent Plan de Développement Local (PDL) du canton Massalat est le produit d'un travail participatif abattu par les communautés et les Organisations de Société Civile (OSC) locales avec l'appui technique de la Composante 1 du Programme d'Appui au Développement Local (PADLII) et l'accompagnement de l'Organisme Correspondant Local (OCL) qu' est l'Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD).

Longtemps, le développement local a été pensé et orienté par les instances centrales du pays. Cette approche classique du développement se caractérise très souvent par des stratégies de développement qui n'intéressent pas les besoins réels des populations. D'où de nombreux échecs des Programmes et Projets enregistrés et observés.

Par ailleurs, la démocratisation et les politiques de décentralisation en cours consacrent le transfert de compétences aux collectivités locales à travers l'implication desdites communautés dans la planification locale.

L'adoption de cette autre approche de développement vise d'une part, la responsabilisation des communautés vis-à-vis de leur destinée et d'autre part, l'appropriation de la démarche et la mobilisation des ressources locales. Cette approche se veut un procédé fédérateur des communautés par la concertation, la participation inclusive et le consensus.

Le développement local est une approche intégrée, multisectorielle et décentralisée de gestion et d'exécution des actions, dont l'enjeu principal demeure la décentralisation des pouvoirs et la responsabilisation de la base.

De ce qui précède, il convient de dire que le développement local passe bien par la mobilisation des communautés et celle des potentialités locales. De ce fait, les communautés sont et demeurent au cœur de toute intervention de développement. Elles représentent le centre d'intérêt des actions et il importe de leur laisser plus de latitude quant aux décisions concernant leur bien être.

Ainsi donc, la démarche qui a abouti à la réalisation de cette planification a permis de projeter une vision commune de développement à partir de l'implication de toutes les communautés et couches sociales du canton tout le long du processus.

En outre, le présent PDL présente les résultats de l'étude de milieu, des diagnostics participatifs, les actions à mener et la planification desdites actions dans le temps et dans l'espace.

Il étale la démarche, les potentialités et atouts du canton, les contraintes et problèmes majeurs de développement, les besoins réels des communautés et les solutions traduites en actions en vue de lever les contraintes qui s'imposent de manière urgente aux communautés.

Contexte et justification de l'actualisation du PDL :

Ce processus de planification locale est une approche qui entre en phase avec la politique de décentralisation qui est en cours au Tchad. Il a pour but de transférer au niveau des collectivités locales un certain nombre de compétences, de pouvoirs et de ressources ; ce qui permettrait à celles-ci de promouvoir le développement local par le biais de l'élaboration des plans de développement local.

En effet, Pendant longtemps, l'espace local a été considéré comme un lieu d'application des décisions des politiques nationales : implantation d'infrastructures de transports, de santé, administratives... ; l'Etat pilote du développement avait en charge, à travers les plans de développement, de conduire les dynamiques sociales et économiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

La mort de l'Etat providence a permis le développement des Organisations de Société Civile et surtout a permis la naissance sous la houlette des organisations internationales et des bailleurs de fonds d'un autre mode de planification fondé sur la participation.

Aujourd'hui, le contexte a profondément changé. En quelques années, on est passé d'une lecture d'un espace local « passif », dépendant du bon vouloir de centres de décision extérieurs, à un espace local perçu comme pouvant être générateur de sa propre dynamique de développement en puisant dans ses capacités d'initiatives et d'organisation.

Dans cette nouvelle lecture de l'espace local, les décisions en matière de développement sont prises ensemble par les acteurs locaux à travers des partenariats horizontaux ou territoriaux et les bénéficiaires sont au centre du processus car impliqués à toutes les phases du processus.

C'est donc dans ce contexte que le processus d'élaboration participative des PDL a été impulsé et soutenu par de nombreux bailleurs. De ce fait, le canton Massalat a bénéficié de l'appui du PRODABO pour l'élaboration de son PDL qui fait aujourd'hui objet d'actualisation.

Ce processus d'actualisation vise de manière globale à :

- ✓ Amener les communautés concernées à avoir une vision commune de leur développement ;

De manière spécifique à :

- ✓ Faire l'état des lieux de la mise en œuvre du PDL précédant ;
- ✓ Dégager les forces et faiblesses de cette mise en œuvre ;
- ✓ Réorienter les stratégies de pilotage et de mise en œuvre ;
- ✓ Mettre à jour les données du canton;
- ✓ Identifier les nouvelles contraintes et les problèmes majeurs de développement ;
- ✓ Proposer de nouvelles pistes de solutions adaptées aux contraintes et problèmes majeurs de développement du canton.

Méthodologie d'actualisation du PDL :

a) Principe de base :

L'actualisation du présent plan de développement du canton MASSALAT a suivi un processus participatif. Le présent plan est le fruit de plusieurs réflexions et concertations de la population du canton.

Les principes de base qui ont conduit au présent résultat sont les suivants :

- 1) L'expression délibérée des communautés d'appartenir à un même terroir;
- 2) La reconnaissance par la population que le plan est le seul moyen pour enclencher le processus de développement et responsabiliser la base ;
- 3) La bonne volonté et l'engagement des communautés à améliorer leurs conditions de vie en intégrant la dimension spatiale dans les actions de développement.

b) La Démarche :

Plusieurs étapes ont été franchies pour l'actualisation du présent Plan de Développement du Cantonal.

Le processus d'actualisation s'est déroulé en tenant compte des étapes citées ci-dessous. C'est ainsi que dans le souci de mobiliser les communautés au processus, des campagnes de sensibilisation, ont été menées auprès de celles-ci à travers des ateliers organisés au niveau cantonal et de grappes de villages.

De ce fait, toutes les couches sociales ont été représentées et ont participé de manière active à l'actualisation dudit PDL.

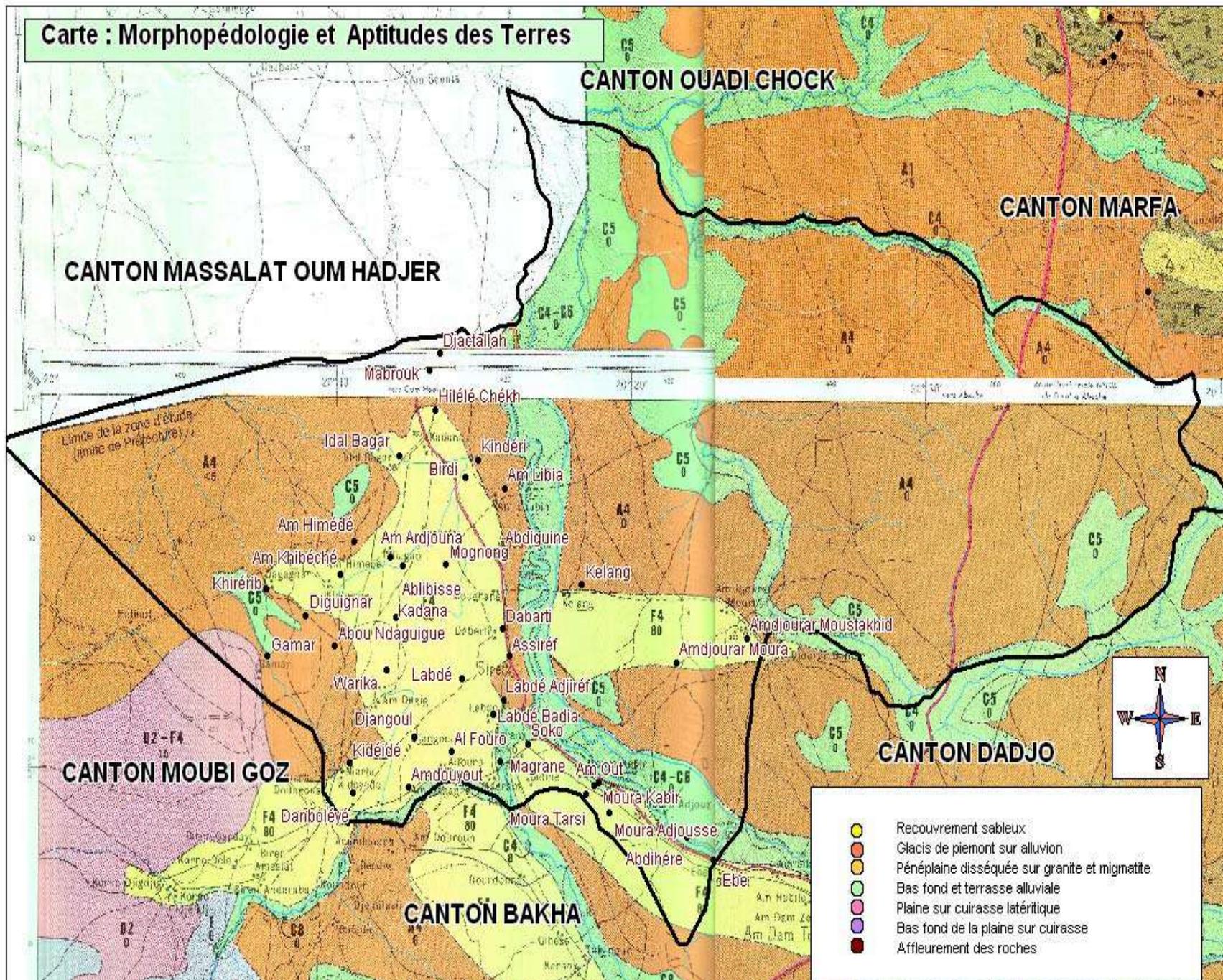
Les responsables Administratifs et Traditionnels ont été informés et ont adhéré au processus en donnant leur caution.

Ainsi donc, ce processus a suivi les étapes ci-après :

1. Prise de contact avec les responsables administratifs, traditionnels et religieux effectuée du 04 au 09/12/2012;
2. Assemblée Cantonale d'information et de sensibilisation tenue le 14/01/2013;
3. L'auto évaluation du PDL et dépôt de bilan par l'ancien Comité de Développement Cantonal tenue le 15/02/2013;
4. Etude de milieu effectué du 17/02 au 03/04/2013;
5. Assemblée Participative Cantonale 28/06/2013;
6. Structuration du bureau de l'ADC et des Commissions thématiques 29/06/2013;
7. Assemblées d'analyses de problèmes au niveau groupes de villages (travaux de groupes thématiques) réalisées à Abdiher, Mognang et Magarane;
8. Assemblée Générale d'adoption et priorisation des projets tenue le 17/12/2013 à Magarane.
9. Validation au niveau cantonal le 05/05/2014 à Magarane;
10. Validation au niveau départemental.

I GÉNÉRALITÉS SUR LE CANTON

Carte : Morphopédologie et Aptitudes des Terres



- Recouvrement sableux
- Glacis de piedmont sur alluvion
- Pénéplaine disséquée sur granite et migmatite
- Bas fond et terrasse alluviale
- Plaine sur cuirasse latéritique
- Bas fond de la plaine sur cuirasse
- Affleurement des roches

1.1 MILIEU PHYSIQUE

1.1.1 LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Le canton MASSALT dépend, sur le plan administratif, de la Sous-préfecture de MAGRANE, Département de Djourfal Ahmar et Région du SILA.

Situé au sud ouest du département d'Ouara, le canton MASSALAT est compris entre le 12 et 13° de l'altitude Nord et entre le 20 et 21° de longitude Est. Il est limité à l'Est par le canton Dadjo, à l'ouest par le canton Massalat de Batha-est, au sud par le canton Bakha au sud ouest par le canton Moubi au nord par Ouadi choc et Massalat du Batha est et au nord est par le canton Marfa. Il compte Cinquante Sept (57) villages.

Sa superficie est estimée à environ **143,923 km²** (source : *Recensement de 1993/BCR*).

Le nombre de sa population est de **27.051habitants** (source : *Etude du milieu/ OCL/ACORD*).

Cette population est dispersée sur l'étendu du territoire avec une tendance de concentration sur le long du Batha.

1.1.2 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

1.1.2.1 Relief

Le relief du canton est plat avec quelques collines et montagne de petite altitude décimées dans le territoire. Il s'agit de Koutar (le plus important) se trouvant à Moura Abdiher, Hidjer Baouda se trouvant à Hillé cheich, Danab Al-Falou à Krérib, Hidjer Guiria, Hidjer Kadjar à Mabrouk, Hidjer Amout Béchir, Hidjer Al-Mardoufa à Kirérib, Hidjer Boro à Kadana et Halib à Halib.

Il présente également des cuvettes avec des ouadis de grandes importances, tels que le batha et Toun Dourné.

Le canton dispose de vastes dunes (Goz) réservées uniquement pour les cultures pluviales telles que le petit mil (penicillaire), sorgho et surtout sésame et arachide.

1.1.2.2 Climat

Le Canton est concerné par le climat des zones sahélo sahariennes caractérisé par :

- Une longue période de saison sèche (octobre - juin) ;
- Un vent sec «l'harmattan» qui souffle de novembre à mars, du Nord-est vers le Sud-ouest et qui dessèche considérablement sur son parcours la nature ;
- Un vent humide « mousson » qui souffle de l'Ouest-Sud vers le Nord-est et porte des nuages chargés d'humidité durant la période allant de mai à septembre déterminant la saison des pluies avec une hauteur de pluies moyenne de 500 mm/an

Tableau 1 : Données pluviométriques de deux dernières années

N°	Années	H (mm)	Nombre de jours de pluies
01	2012	668	45
02	2013	586	47

Source : Sous-secteur ONDR de MAGRANE

Dans l'ensemble la quantité des pluies enregistrée paraît suffisante pour entreprendre des travaux agricoles sans trop s'inquiéter, mais le problème reste au niveau de sa répartition équitable pour donner la possibilité aux producteurs de s'organiser en toute sérénité.

1.1.2.3 Hydrographie

Le canton est traversé par les ouadis : *Batha, Toun dourné* et plusieurs autres cours d'eau de moindres importances tels le *Ouadi Djokhané, Ouadi Akafa, Ouadi Daraba, Ouadi Dimmi, Ouadi Aradé, Ouadi Soulba, Ouadi Abali, Ouadi Modé, Ouadi Krébané, Ouadi Saboutou, Ouadi Krérib* etc.. Ces eaux de surface sont pour la plupart temporaires. Au niveau du Batha, principal cours d'eau, il existe des endroits qui se transforment en marre pérenne.

Les points d'eau d'usage domestiques sont : Toundourné, Darraba,

Les puits (modernes et traditionnels) existants se trouvent dans les villages avec un état de fonctionnement relativement mauvais. La nappe phréatique varie en 5 et 70 m de profondeur avec des socles par endroit (les zones de Kadana, Magarane etc.).

Le canton compte 04 forages fonctionnels qui se trouvent à Iddal-Bagar, Djangoul, Am Djourar Moustakhidé et Am-Libia et 02 forages non fonctionnels dont un château équipé d'un système d'adduction d'eau à MAGRANE. Il existe 04 puits fonctionnels à Am Djourar Moustakhidé, Mourra Adjous, Magarane et à Abdiher.

Les mares naturelles les plus importantes du canton sont entre autre celles d'Am Libia, de Kinderi Birdi, de Tiré Amkhibeché, les mares Batrané à Kadana, Aboungato à Iddal Bagar et de Diguignar.

Des eaux de surface s'étendent à perte de vue pendant la saison des pluies ; la recollection et la gestion de ces eaux à travers des aménagements pourront aider à développer l'agriculture et l'élevage dans cette partie du pays.

Le port de MAGRANE si l'on ose ainsi le qualifier, est assez illustratif et présente des opportunités susceptibles de promouvoir les cultures de contre saisons et de l'élevage à travers la construction d'un barrage pour la rétention d'eau ce, à partir d'une étude de faisabilité technique et financière.

1.1.2 LES RESSOURCES NATURELLES

1.1.3.1 Sols :

Le canton MASSALAT est caractérisé essentiellement par des zones sablonneuses caractérisées par une forte colonisation des couches de sable.

La nature des sols est limono sableux à sableux. En général, les sols les plus évolués de la zone sont des sols bruns arides qui prédominent sur le glacié. On rencontre dans la cuvette des sols bruns-argileux présentant une bonne réserve d'eau et un bon potentiel agronomique. Les sols sableux sont des sols développés sur des dunes et destinés pour la culture du petit mil (pénicillaire) et surtout les oléagineux (sésame et arachide). Le relief est très plat constitué seulement de deux rochers.

Les principales cultures pluviales pratiquées par ordre d'importance sur cette terre sont l'arachide, le sésame, le sorgho et le mil. La fertilité de ce sol est faible, car la pratique de la jachère est quasi inexistante.

Les terres des ouadis, de type alluvionnaire, de couleur brune sont très fertiles mais non exploitées à cause de désintéressement de la population à la pratique de culture maraîchère.

Les terres du canton sont soumises à des érosions éoliennes et hydriques.

On observe chaque année la création des ravins et l'élargissement des ouadis. Malheureusement les actions de protection ne se limitent qu'aux aménagements des diguettes en branches mortes.

Les champs des cultures diminuent ainsi que leurs fertilités et leurs surfaces agricoles utiles.

La situation édaphique globale se présente comme suit :

La zone est constituée de presque 60% de sols argilo caillouteux, 30% de sable, 5% de rochers et 5% de sol limono argileux (estimation faite par la population).

1.1.3.2 Végétation et Flore :

Le canton Massalat est très riche sur le plan végétation. Si dans la pédiplaine, la végétation est constituée par des arbustes claires ; le Ouadi et ses alentours supportent en revanche, un bois de haut sujet avec une densité acceptable.

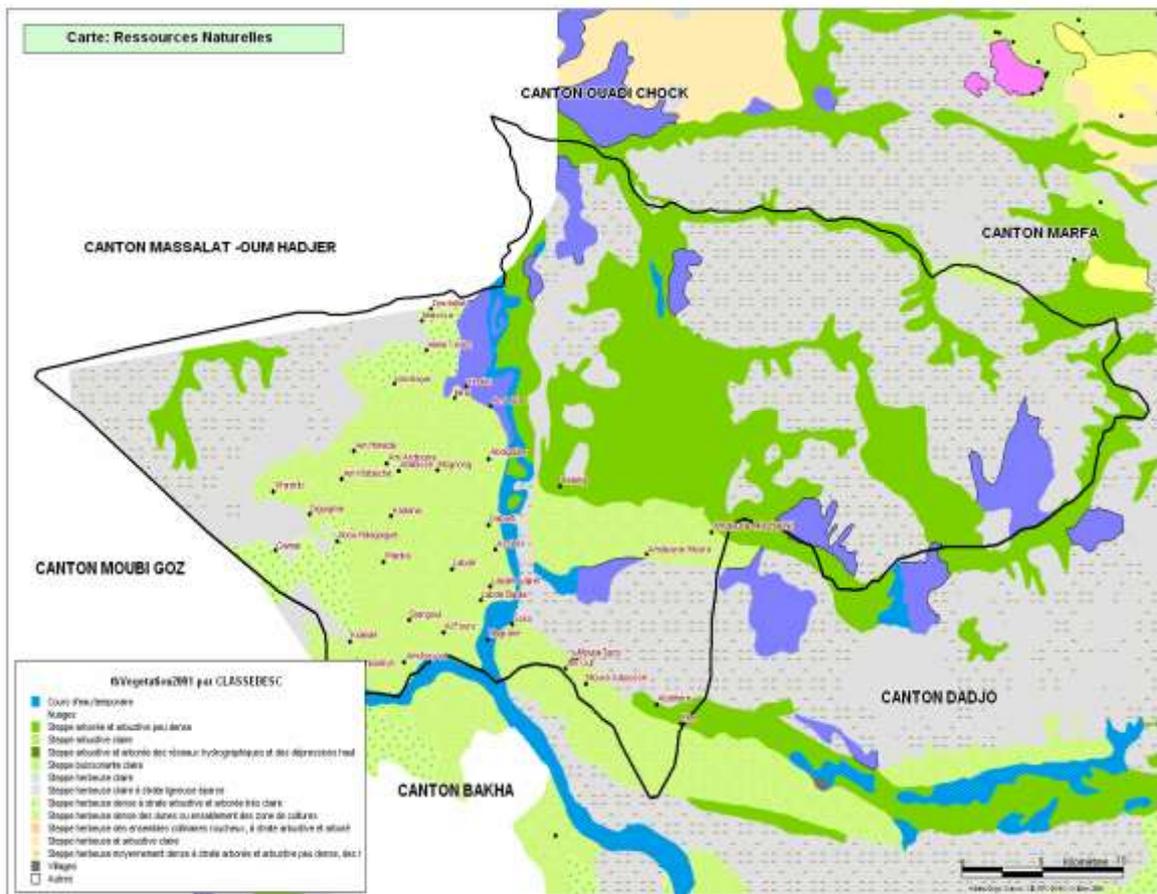
Telles que *Balanites aegyptiaca* (Hadjilidje), *Zizuphus-mauritiana* (Nabague), *Boscia* (Mikhet), *Tamarindus-indica* (Ardebe) et *Dalberfia* (Babanous). Au niveau des mares et ses abords, on observe la présence d'*Acacia-raddiana* (Seyal), *Acacia nilotica*, (Garate), *Matygiana inermis* (Ngato), *Anogeissus leiocarpus* (Sahaba), de *combratumglutinosum* (Habil), *Boscia-senegalensis* (Mikhet),

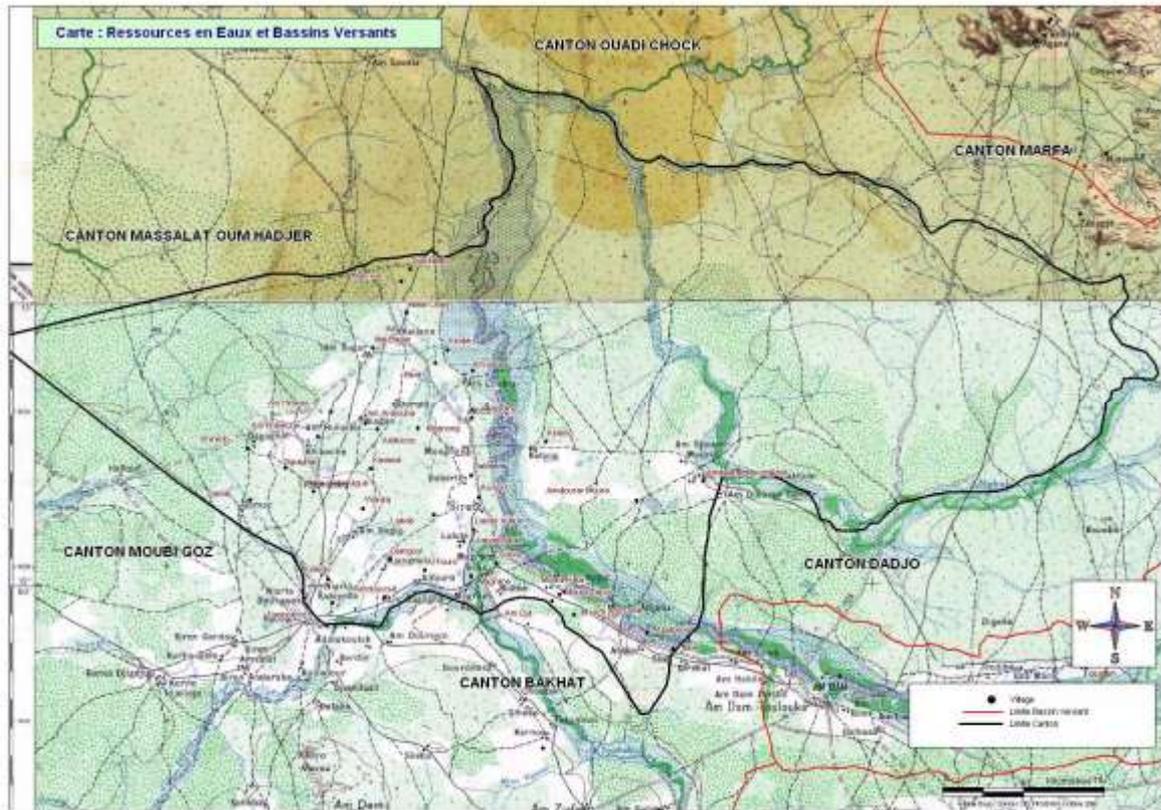
Acacia-seyal (Talha), Acacia-albida (Haraze), Capparis-decidua (Mordo), Calotropis-procera (Ouchar).

Concernant les herbes, on trouve le « *Mahareb* » (*Andropogon*) qui est utilisé pour la construction des toits dans l'ensemble du canton. En général, les habitants du canton profitent des espèces végétales notamment dans les domaines de la construction et des bois de chauffe. Cependant, la coupe abusive d'arbres et les actions anthropiques font peser des menaces sérieuses sur les espèces. Le bois de chauffe qui est auparavant récolté juste à côté des cases se fait de plus en plus rare selon les femmes. Des actions de préservations sont vivement attendues.

1.1.3.3 Faune

En matière de faune, le terroir présente une variété faunique de type savane. La situation actuelle de la faune du canton Massalat est délicate. En effet, la majorité de populations animales vivant auparavant dans le canton a considérablement diminué à cause du braconnage, de la destruction de leur biotope etc. On rencontre en ce nomment les espèces telles que l'Écureuil, le Chacal, le Lapin, le Porc épic, le Phacochère, les Pintades, la Gazelle, l'Hyène, le Fennec et le singe. L'Eléphant (espèce rare) est observé par endroit au niveau du Batha en fonction des disponibilités d'eau d'arbres et de la tranquillité dans ces zones.



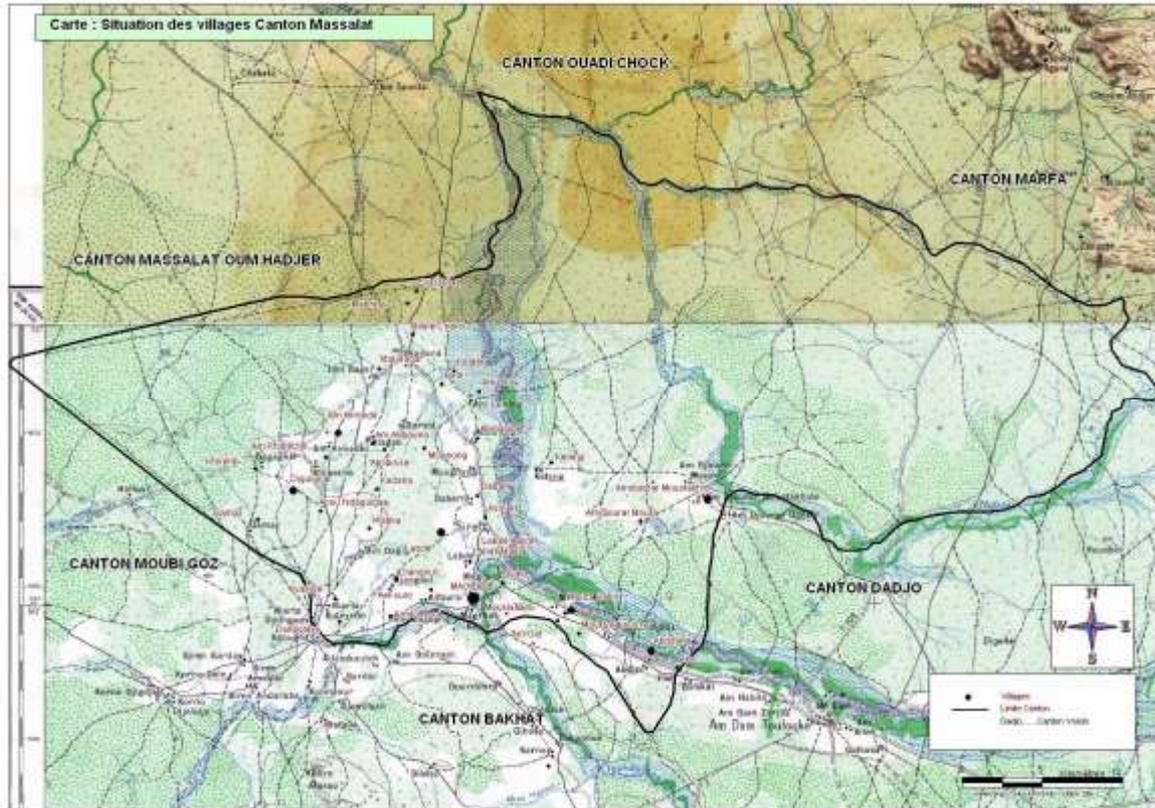


1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1 HISTORIQUE DU CANTON :

L'histoire du canton Massalat est liée à celle de l'Empire du Ouaddai ; elle date du 17^{ème} siècle (1802).

Jadis contrée administrée par le royaume de ouaddai, le territoire Massalat est devenu une entité territoriale indépendante de l'administration de l'empire à partir de la première moitié du 19^{ème} siècle avec la réorganisation administrative coloniale. Devenu canton, la chefferie compte de nos jours 3 chefs qui se sont succédé.



1.2.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Estimée à 27.051 habitants avec une densité de 187,9 hbts/km² (selon l'étude du milieu OCL/ACORD). La population du canton MASSALAT est composée majoritairement d'ethnie Massalat, de tibus Arabes (Walad Assieé, Alaouné, Walad Aboukhiresse et Salamat), des Ouaddaï, des Moubis, des Dadjo, des Mimi, des Tama et autres. On trouve l'ethnie MASSALAT dans tout le canton, les arabes dans les ferricks à côté des points d'eau et les autres ethnies dispatchées dans l'ensemble du territoire. Présentement le canton MASSALAT compte 57 villages. Son chef lieu est **ASSIREF**.

L'exode rural est un phénomène que vivent régulièrement les jeunes du canton ; ils immigrent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan pour les autres, à la recherche de l'emploi.

En outre, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Koutoufou et Doroti dans la Région de Sila, dans l'Ennedi et à la frontière soudanaise, le flux migratoire a relativement augmenté réduisant ainsi sensiblement les bras valides et constituant de ce fait de manque à gagner pour l'économie locale.

1.2.3 ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE

Le Canton MASSALAT est doté d'une organisation sociale traditionnelle calquée l'Islam. La filiation est patrilinéaire, le père est le chef de famille.

Les types de familles rencontrées ici sont généralement des familles élargies aux liens de consanguinité ou par alliance par le biais du mariage, de l'amitié etc.

En plus de la législation institutionnelle sinon juridique, les communautés locales sont régies par les normes, principes et règles sociaux tirés en partie de la tradition musulmane.

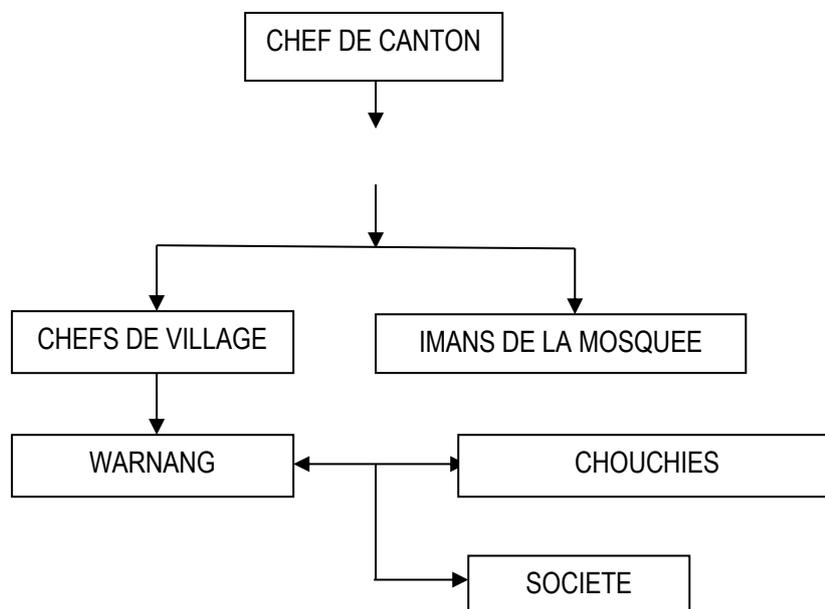
Le Canton MASSALAT est sous le régime de l'administration traditionnelle avec un Chef magistrat de sa société qui représente l'administration publique au niveau locale et rend compte au Sous-préfet. Il est assisté dans sa tâche par un collège de notables qui joue le rôle d'organe consultatif et de prise de décision ; toutefois, la voix du Chef demeure prépondérante quant aux décisions d'importance capitale.

Le Chef est élu ou choisi dans la lignée de la chefferie par la famille assistée du conseil des notables ; il est confirmé par un acte officiel (décret) de l'Autorité suprême. Il a sous son administration des représentant ou Khalifat auprès des groupes de villages et les Chefs de villages qui gèrent l'administration et régulent le fonctionnement de la société au niveau village. Ils rendent compte aux Khalifat qui à leur tour traitent les affaires supra village et rendent compte au Chef de canton.

Les Imams jouent aussi un rôle très important dans la régulation du fonctionnement de la société. Ils sont associés dans le règlement des conflits, célèbrent les cérémonies religieuses, officient les deuils, les baptêmes et mariages.

Les Warnang (structure des jeunes garçons) et Chouchiés (structure des femmes) quant à eux, sont à la fois des structures sociales d'intégration et de mobilisation sociale. Ils servent de relais dans l'organisation sociale du pays Massalat.

Schémas 1 : Organigramme du pouvoir traditionnel du Canton :



Source : Etude diagnostic du Milieu, ACORD

Gestion foncière

Le foncier est géré de façon traditionnelle à travers les principes, normes et règles locaux d'acquisition de terres. De manière globale, la terre est une propriété communautaire gérée par le Chef

de village et le Chef de canton. Cependant, ce principe de base déroge à la loi des premiers occupants qui doivent jouir du droit de possession. De ce qui précède, il existe de propriétés foncières qui appartiennent à une famille, à une lignée, à un individu par héritage par legs ou don.

L'accès à la propriété foncière est donc de prime à bord fonction de l'appartenance à la communauté ou du degré d'intégration à la société. Toutefois, il existe de possibilité d'acquisition de terre par achat ; cette possibilité nécessite une procédure qui passe par les contractants en transitant par des témoins et les chefs traditionnels. On peut aussi exploiter un espace donnée pour déterminé moyennant une somme symbolique.

Par ailleurs, l'occupation galopante et anarchique de l'espace et la pression démographique sur les ressources naturelles partagées constituent de nombreuses sources conflits que vivent les communautés locales ; il importe de ce point de vue de vulgariser la législation sur le foncier, de créer des espaces de concertation communautaires et l'élaborer des conventions locales autour de la gestion des ressources partagées.

1.2.4 ORGANISATIONS MODERNES

Les organisations modernes sont constituées essentiellement des groupements, des unions de groupements, et de l'Association de Développement Cantonal.

Impulsées par l'ONDR, les premières organisations ont vu le jour dans les années 1984. Galvanisé par l'installation de l'ONG ACORD dans le Département et la mise en œuvre de Projet/programme (PRODABO et PROADEL), le mouvement associatif s'est accéléré dans le canton ; on dénombre aujourd'hui plus d'une centaine d'organisations paysannes et une ADC mise en place avec l'appui du PRODABO et restructurée avec l'aide de l'OCL/ACORD et l'appui technique et financier du PADL II. Ces organisations constituent une réelle force d'action sur laquelle les services techniques et les éventuels intervenants doivent s'appuyer pour établir des relations fructueuses de partenariat et partant, atteindre leurs objectifs.

Le tableau ci-dessous présente de façon non exhaustive les OP du canton.

Tableau 2 : Organisations Modernes

N°	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Genre du groupement					Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
01	MAGRANE	1-Union des femmes de Magrane							
		2-Union Assaada							
		3-Al-Faïda	16/03/2010				X		Production Arachide
		4-Rnouda Al-Mahanna	28/08/2011			X	X		Agro-sylvo-pastoral
		5-Maraina	18/04/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		6-Istifaq	06/02/2011				X		A.G.R
		7-Ataif							
		8-Sabarna	18/04/2011				X		Agro-sylvo-pastoral

		9-Habilaye						
		10-Ridina						
		11-Djamal Haye						
		12-Attakatouf	26/03/2012			X		A.G.R
		13-Aryao						
		14-Achta Massar						
		15-Al-Kherdjana						
		16-Al-Mahanna	05/09/2011			X		Culture Pluviale
		17-Arawda	28/08/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
		18-Mousta-Alheir						
		19-Al-Mahanna						
		20-Fadjal-Hala						
		21-Fata-Hal-Djelil	19/06/2011			X		A.G.R
		22-Ardal-Habahib	19/02/2011			X		Culture pluviale
		23-Fanné	19/02/2011			X		Culture pluviale
		24-Allah-Kerim	19/02/2011					
		25-Al-Mahanna	18/04/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
		26-Manara						
		27-Union des Jeunes pur le Développement	07/01/2011			X		Culture pluviale
		28-Marada						
		29-Ridina	23/08/2011			X		Lutte contre l'environnement
		30-Al-Watan						
02	BIDINE	1-Ryad						
		2-Al-Wida						
		3-Nardjo Rahmatouahi						
		4-NOURA-ALAIN						
		5-Noumou Tchad						
03	AM-OUT	1-Abzona	22/08/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
		2-Hatya Amout	13/09/2011			X		Culture pluviale
		3-Altoufik	16/06/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
		4-Foudos	20/09/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
		5-Al-Marakite	13/09/2011			X		Culture pluviale
		6-Fatouma Ibrahim						
		7-Al-Hanane	03/11/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
		8-Moufta-Alkher	05/09/2011			X		Culture pluviale
		9-Rahah						
		10-Al-Hadara	29/08/2011			X		Agro-sylvo-pastoral
04	MOURA	1-Ridina						
		2-Ta-Awoun	28/01/2012			X		A.G.R
		3-Bad-Ra-AlHouda	05/09/2011			X		A.G.R
05	ALFIRO	1-Hai Al-Matar	16/07/2000			X		Culture pluviale
		2- Hai Al-Moachi						
		3-Al-Nil						
06	SOKO	1-El-Djine						

		2-Ta-Awoun	02/09/2011			X		Agro-sylvo-pastoral	
		3-Zen Al-Abidiné							
		4-Sabinaye	13/11/2011			X		Agro-sylvo-pastoral	
		5-Ambassatna							
		6-Ardalhabayim	13/11/2011			X		Agro-sylvo-pastoral	
		7-Bildjika	20/09/2011			X		Agro-sylvo-pastoral	
07	LABDE	1-Istifaq							
		2-Djaziré							
		3-Al-Kharif							
		4-Al-Mahanna							
		5-Masil Al Nil							
		6-Al-Wida	29/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		7-Adjabana	29/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		8-Baharanil							
08	BIONE	1-Adjabona							
		2-Mana Wachi							
09	SIREF	1-ACHABAB							
		2-AL-WATAN	02/08/2011		X		X		Culture pluviale
		3-AL-Haya							
		4-Attatwiré							
		5-Al-Wifara							
		6-Hay Al-Djamya	29/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		7-Al-Amal	29/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		8-Difa Al-Watan	05/09/2011				X		Culture pluviale
	9-Tourgoun								
10	MOGNANG	1-Madando							
		2-Arose	28/08/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		3-Ryad Assalihine	20/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		4-Al-Nil	29/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		5-Hay Al-Djamya							
		6-Al-Khir Dja							
11	DABARTI	1-Al-Djédio							
		2-Al-Islah	13/09/2011				X		Culture pluviale
		3-Al-Nil-Al-Habiat							
12	DAMRÉ	1-Al-Djazira	29/09/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		2-Kawazim							
13	KINER	1-Karkawaye							
		2-Riz-Galhalal							
		3-Fadjal-Hala							
14	IDDAL BAGGAR	1-Hanouna							
		2-Doulbarid							
		3-Merci	15/01/2011				X		Agro-sylvo-pastoral
		4-Assalama					X		
		5-Wadi-Fira					X		
		6-Kaladji					X		
		7-Arede							
		8-Goz-Tawil							
	9-Birzaide								
15	KADANA	1-Baggat	20/09/2011		X		X		Agro-sylvo-pastoral

			1						
		2-Kamkame	20/09/2011					X	Agro-sylvo-pastoral
		3-Al-Kherdjana	20/09/2011					X	Agro-sylvo-pastoral
		4-Salama							
16	GNAGAO	1-Al-Kherdjana							
		2-Amdjournsan							
17	AM-HIMMEDA	1-Am-Harass							
18	DEINGA	1-Ambassatna							
		2-Kherwadjib							
	DOROTA	1-Isla-Albalate	13/09/2011					X	Culture pluviale
		2-Ridina	21/09/2011		X			X	Agro-sylvo-pastoral

Source : Etude diagnostic du Milieu, OCL/ACORD

1.3 LES INTERVENANTS

1.3.1 ONG, Projets et Programmes

Tableau 3 : Les intervenants :

Institutions	Domaine d'Intervention	Réalisations	Période	
ACORD	1-Appui à la planification et à la structuration. 2-Renforcement des capacités techniques et financiers des OSC et ADC.	-Un PDL réalisé ; -Une ADC restructurée ; -Trois(03) OSC subventionnées.	2012-2014	
IMC	1 SANTE	Soins de santé primaire dans la zone B [Clinique mobile dans 16 sites] – Consultation curative, soins préventifs : CPN, Vaccination, Education à la Santé...]	MAGRANE, Aboundegig, Amhimédé,	Mai - décembre 2013
		Appui au transfert des urgences médicales en fournissant du carburant à l'ambulance du district sanitaire [Femmes en grossesse, enfants et autres personnes en situation critique.]		
		Hôpital : Appui à la chaîne de froid (vaccins), au fonctionnement du laboratoire et l'approvisionnement en eau potable par la fourniture d'électricité...		
2	NUTRITION	Hôpital : CNT [Centre de Nutrition Thérapeutique], 19 CNA [Centre de		

		Nutrition Ambulatoire], 19 CNS [Centre de Nutrition supplémentaire pour enfant & femmes enceintes et allaitantes] dans les zones A & B et dépistage nutritionnel.		
	3	PROMOTION A L'HYGIENE-SANTE/ NUTRITION	Sensibilisation à l'hygiène-Allaitement exclusif-santé dans les zones A & B. Distribution de Kit d'hygiène & moustiquaires imprégnées à 2000 ménages.	
	4	FORMATION	Formation du personnel (Infirmiers, relais communautaires, matrones...)	
BCI (Bureau Consult International)	1-Projet d'Appui à la Stabilisation des Personnes Déplacées, Retournées et de la Population Hôte (PAS/AFD);	-Deux (02) Magasins dont 01 à Hambol et 01 Am-Tchakéna -Deux (02) Presses à Huile dont un (01) à Iddal-Assad et un (01) à Karbodi; -Quatre (04) Puits maraîchers dont deux (02) à Idda-Assad, un (1) à Karbodi et un (01) à AM-DAM	Mai 2011- Fin Mars 2013	
COOPI	Appui aux Services de santé et à la participation communautaire dans le district sanitaire d'AM-DAM et GOZ-BEÏDA	-Clôture de l'Hôpital de District d'AM-DAM		
Unicef	1-Programme de prise en charge de la malnutrition aiguë avec l'appui d'ECHO ; 2-La lutte contre le paludisme, la vaccination des enfants dans le cadre de PEV et la lutte contre la poliomyélite.	-Appui en matière d'intrants (Plumpy nut) pour les enfants malnutris ; -Campagnes de vaccination de masse et de routine (AVS polio); -Appui l'équipe cadre du district sanitaire et aux Responsables des Centres de Santé (RCS) dans la PEC correcte des cas de paludisme par le système de gratuité des médicaments antipaludiques ; -Distribution des Moustiquaires Imprégnées	2012-2016	

		à Longue Durée d'Action (MILDA) aux enfants de 0-11 mois et les femmes enceintes.	
--	--	---	--

Source : Etude diagnostic du Milieu, OCL/ACORD

1.3.2 SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT

1.3.2.1 Service technique de l'Education Nationale

- **Présentation Générale de l'IPEP-M**

Créée par arrêté N° 148/MEN/SG/DGAP/DEB/2006 du 06 août 2006, l'IPEP de MAGRANE est située au chef lieu de la sous-préfecture, département de **DJOUF-AL-AHMAR**, Région de **SILA**. Elle est limitée à l'Est par la sous-préfecture d'**AM-DAM** à l'Ouest par la **SOUS-PREFECTURE d'OUM-HADJER** et du **GUERA**, au Sud par le **BARH-AZOUM** et au Nord par la **SOUS-PREFECTURE d'ABECHE RURALE**.

L'IPEP de MAGRANE compte au total **42** écoles de statuts confondus avec un effectif global de 1.971 élèves dont **810** filles et **1.171** garçons.

En personnel administratif d'encadrement et d'enseignement, l'**IPEFA-M** compte :

- ✪ **Un(01)** Planificateur ;
- ✪ **Un(01)** Inspecteur Pédagogique ;
- ✪ **Un(01)** animateur Pédagogique ;
- ✪ **Onze (11)** Instituteurs dont deux (02) arabophones et ;
- ✪ **Soixante (71)** Maîtres Communautaires.

Ces écoles se trouvent dans les trois cantons de ladite Sous-préfecture qui sont :

- 1) **Canton BAKHA : 14 écoles,**
- 2) **Canton BIRGUIT : 06 écoles**
- 3) **Canton MASSALAT 22 écoles.**

Les tableaux qui suivent présentent de façon synoptique la situation éducative du canton Massalat.

Tableau 4 : présentation générale des écoles du canton

N°	Etablissements	Date de création	Statut	Type	Langue d'enseignement	Distance Ecole/IPE P	Nombre des classes pédagogiques						Total	Observation
							CP 1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
1	ABDIHER	1997	Public	Francophone	FR	12Km	01	01	01	01	00	01	05	Cycle Incomplet
2	AMLOUBIA	2010	Com	Francophone	FR	12Km	01	01	01	00	00	00	03	Cycle Incomplet
3	AMDJOURAR	1996	Com	Francophone	FR	22Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
4	MAGRANE CENTRE	1983	Public	Francophone	FR	0Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
5	DJANGOUL	1997	Com	Francophone	FR	05Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
6	DOROTA	2009	Com	Francophone	FR	18Km	01	01	01	00	00	00	03	Cycle Incomplet
7	KADANA	2010	Com	Francophone	Français	22Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
8	KELANG	2003	Com	Bilingue	Français-Arabe	07Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
9	LABDE DJIREF	2012	Com	Bilingue	Français-Arabe	03Km	01	01	00	00	00	00	02	Cycle Incomplet
10	SOKO	2008	Com	Bilingue	Français	2,5Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
11	IDALBAGAR	2011	Com	Francophone	Français	25Km	01	01	01	00	00	00	03	Cycle Incomplet
12	ASSIREF	2011	Com	Francophone	Français	05Km	01	01	00	00	00	00	02	Cycle Incomplet
13	AMHIMEDE	2011	Com	Arabophone	ARABE	22Km	01	00	00	00	00	00	01	Cycle Incomplet
14	BADRAL-HOUDA	1994	Public	Bilingue	ARABE	00Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
15	EBE	2007	Com	Arabophone	ARABE	13Km	01	00	00	00	00	00	01	Cycle Incomplet
16	GAMAR	2011	Com	Arabophone	ARABE	15Km	01	01	01	00	00	00	03	Cycle Incomplet
17	LABDE	2003	Com	Arabophone	ARABE	2,5Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
18	MOURRA ADJOUSS	2002	Com	Arabophone	ARABE	10Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
19	MOURRA TARSI	2009	Com	Bilingue	Français-Arabe	06Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
20	MOGNANG	1998	Com	Arabophone	ARABE	08Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
TOTAL CLASSE :							20	18	16	12	05	06		

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

❖ **EFFECTIFS SCOLAIRES :**

a) **Effectifs Scolaires dans le public Bilingue :**

N°	Ecoles	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
01	BADRALHOUDA	10	24	34	05	08	13	05	10	15	01	03	04	02	02	04	00	02	02	23	49	72
TOTAL		10	24	34	05	08	13	05	10	15	01	03	04	02	02	04	00	02	02	23	49	72

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

b) **Effectifs Scolaires dans les Communautaires Arabophones :**

N°	Ecoles	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Ensemble			
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
01	AMHIMEDE	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
02	EBE	30	20	50	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	30	20	50	
03	GAMAR	15	10	25	13	07	20	10	07	17	00	00	00	00	00	00	00	00	00	38	24	62	
04	MOGNANG	07	08	15	08	07	15	04	06	10	06	04	10	00	00	00	00	00	00	29	21	50	
05	LABDE	14	12	26	14	18	32	08	01	09	04	05	09	01	04	05	01	01	02	42	41	83	
06	MOURRA ADJOUSS	20	25	45	15	10	25	08	12	20	12	07	19	08	08	16	07	04	11	70	66	136	
Total		86	75	161	50	42	92	30	26	56	22	16	38	09	12	21	08	05	13	209	172	381	

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

c) **Effectifs Scolaires dans les Communautaires Bilingues :**

N°	Ecoles	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
01	KELANG	12	08	20	09	10	19	10	12	22	07	08	15	00	00	00	00	00	00	38	39	77
02	LABDE DJIREF	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
03	MOURRA	15	20	35	12	08	20	12	10	22	00	00	00	00	00	00	00	00	00	39	38	77

	TARSI																					
04	SOKO	05	05	10	09	06	15	03	03	06	06	00	06	00	00	00	00	00	00	23	14	37
	Total	32	33	65	30	24	54	25	25	50	13	08	21	00	00	00	00	00	00	100	91	191

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

d) Effectifs scolaires dans les communautaires Francophones :

N°	Ecoles	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
01	DJANGOUL	08	00	08	05	00	05	10	01	11	05	00	05	06	01	07	02	00	02	36	02	38
02	ASSIREF	21	27	48	46	20	66	00	00	00	67	47	114									
03	AMLOUBIA	02	04	04	09	03	12	05	07	12	00	00	00	00	00	00	00	00	00	16	14	30
04	AMDJOURAR	18	09	27	14	12	26	08	01	09	08	04	12	03	01	04	00	00	00	51	27	78
05	KADANA	00	00	00	15	06	21	19	12	31	09	00	09	00	00	00	00	00	00	43	18	61
06	DOROTA	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
07	IDALBAGAR	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	Total	49	40	87	89	41	130	42	21	63	22	04	26	09	02	11	02	00	02	213	108	321

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

e) Effectifs scolaires dans le Public Francophone :

N°	Ecoles	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
01	MAGRANE CENTRE	28	05	33	18	04	22	10	05	15	12	05	17	12	02	14	04	02	06	84	23	107
02	ABDIHER	16	05	21	10	03	13	14	02	16	11	00	11	00	00	00	03	00	03	53	11	64
	Total	44	10	54	28	07	35	24	07	31	23	05	28	12	02	14	07	02	09	137	34	171

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

➤ Récapitulatif des effectifs scolaires :

N°	Niveau/Statut	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
01	Ecoles Publiques Bilingues	10	24	34	05	08	13	05	10	15	01	03	04	02	02	04	00	02	02	23	49	72
02	Ecoles Communautaires Bilingues	32	33	65	30	24	54	25	25	50	13	08	21	00	00	00	00	00	00	100	91	191
03	Ecoles Communautaires Arabophones	86	75	161	50	42	92	30	26	56	22	16	38	09	12	21	08	05	13	209	172	381

	Ecoles publiques Francophones	44	10	54	28	07	35	24	07	31	23	05	28	12	02	14	07	02	09	137	34	171
	Ecoles Communautaires Francophones	49	40	89	89	41	130	42	21	63	22	04	26	09	02	11	02	00	02	213	108	321
Total		221	182	403	202	122	324	126	89	215	81	36	117	32	18	50	17	09	26	682	454	1136

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

➤ Personnel d'encadrement :

L'IPEP de MAGRANE n'a aucun personnel d'encadrement. Tous les services sont cumulés et reposent sur l'inspecteur et le planificateur. Par ailleurs, le vide criard est à relever du côté d'encadrement, d'animateur pédagogique francophone et arabophone.

L'absence de ces derniers est un grand obstacle dans le domaine de la formation continue des enseignants. L'inspection compte 03 SAP dont la plupart des écoles sont distancées d'environ 30 à 45 km les unes des autres.

L'affectation de deux animateurs pédagogiques francophones et un animateur arabophone, s'avère primordiale pour remédier à la situation.

MANUELS SCOLAIRES :

1. Dans les publics francophones :

	Niveau/ Manuels	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2			Total		
		BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T	BE	ME	T
01	Français	211	27	238	61	13	74	17	07	24	13	09	22	15	03	18	08	06	14	325	65	390
02	Etoile calcul	22	00	22	18	06	24	00	00	00	40	06	46									
03	Champions en sciences							08	04	12	05	01	06	07	00	07	07	03	10	27	08	35
04	Calcul quotidien	65	13	78	00	00	00	19	12	31	00	00	00	18	07	25	00	00	00	102	32	134
05	Guide calcul quotidien	08	07	15	00	00	00	01	01	02	00	00	00	04	01	05	00	00	00	11	09	20
06	Manuel et guide SIDA	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	315	305	620
07	ECM	03	00	03	00	00	00	01	00	01	00	00	00	09	00	09	00	00	00	13	00	13
	Total	309	47	356	79	19	98	46	24	70	18	10	28	53	11	64	15	09	24	833	425	1.258

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

2. Dans les communautaires Francophones :

N°	Niveau/ Manuels	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		TOTAL
		BE	ME	BE	ME											
01	Lecture	47	08	37	04	14	03	06	04	07	02	07	00	118	21	139
02	Civisme	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
03	Sciences	00	00	00	00	01	00	01	00	01	00	02	00	05	00	05
04	Histoire	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
05	Géographie	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
06	Agri/Elevage	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
07	Calcul	40	03	24	06	14	05	00	00	13	02	00	00	91	14	105
08	Guide Calcul	07	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	00	00	00	07
09	Guide Français	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
10	Morale	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Total		94	01	61	10	28	08	06	04	20	04	10	00	219	35	254

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

3. Dans les publics bilingues :

N°	Niveau/ Manuels	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Ensemble		TOTAL
		BE	ME													
01	Lecture	12	00	11	00	11	00	11	00	00	00	00	00	45	00	45
02	Civisme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
03	Sciences	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
04	Histoire	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
05	Géographie	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
06	Agri/Elevage	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
07	Calcul	13	00	11	00	07	00	02	00	02	00	02	00	37	00	37
08	Guide Calcul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
09	Guide Français	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
10	Morale	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Total		25	00	22	00	18	00	13	00	02	00	02	00	82	00	82

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

4. Dans les communautaires arabophones :

N	Niveau/ Manuels	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Ensemble	TOTA
---	-----------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----------	------

°		BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	ME	L
01	Lecture	75	12	67	04	45	02	22	01	00	00	06	00	216	19	235
02	Civisme	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
03	Sciences	00	00	00	00	02	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02
04	Histoire	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
05	Géographie	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
06	Agri/Elevage	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
07	Calcul	58	03	46	04	34	02	11	00	00	00	01	00	150	09	159
08	Guide Calcul	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
09	Guide Français	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
10	Morale	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Total		133	15	113	08	91	04	33	01	00	00	07	00	368	28	396

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

1.3.2.2 ONDR

L'Office National de Développement Rural est une institution de l'Etat chargée d'apporter des appuis techniques aux producteurs ruraux. Il joue un rôle déterminant dans l'encadrement technique et la structuration des producteurs, dans le suivi des activités culturelles et la collecte des données relatives à la production.

Ainsi donc, le canton Massalat est couvert par le Sous-secteur de l'ONDR de la Sous-préfecture de Magarane qui couvre 3 cantons à savoir le canton Bakha, Birguit et Massalat. Il dispose d'un Chef du Sous-secteur et de 3 Chefs de zone pris en charge par le PNSA.

Ils apportent des appuis techniques, font le suivi des activités, collectent des données, produisent des rapports etc. leurs appuis s'avèrent indispensables.

1.3.2.3 Le Service de protection de l'environnement

Ce service couvre l'ensemble du Département avec des sous structures dites cantonnement qui couvre les sous-préfectures. Le canton Massalat est donc sous couverture technique du cantonnement de Magarane.

Le service de protection de l'environnement est chargé de non seulement veiller à la préservation de la faune et de la flore à travers la lutte contre le braconnage, les coupes abusives de bois et les feux de brousse, mais aussi de contribuer à la restauration ou à la reconstitution des biotopes à travers des appuis techniques et la production de plants.

Son rôle ne doit en principe pas se limiter à la répression des contreventions mais doit aller bien au-delà. Il doit s'investir à la sensibilisation des communautés locales en vue d'une prise de conscience des enjeux environnementaux de l'exploitation abusive des ressources naturelles.

1.3.2.4 Le service de santé

Le service de santé intervient dans le canton à travers le seul centre de santé de Magarane qui ne dispose que d'un Agent Technique de Santé, d'un Laborantin contractuel, et d'une fille de salle. Le centre s'occupe des premiers soins de santé, pose des diagnostics, fait des analyses à l'aide de microscope optique et réfère les cas grave sinon d'urgence vers l'hôpital de district. Le centre bénéficie de l'appui de l'UNICEF et de l'IMC dans les domaines de la nutrition infantile, de la lutte contre la polio et le paludisme.

1.3.2.5 Le service de l'élevage

La Sous-préfecture de Magarane ne disposant d'aucun poste, le service technique de l'élevage intervient dans le canton à travers le poste vétérinaire d'Am-dam. Il apporte des appuis techniques, assure le traitement préventif et curatif, font le suivi des bétails, collecte les données de production animales, produit des rapports etc.

Compte tenu de l'insuffisance en personnel, infrastructures et équipements, la couverture du point de vue technique et sanitaire demeure faible.

1.4 LES INFRASTRUCTURES

1.4.1 INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES

N°	Désignation/ Type d'école	Dur				Semi-Dur				Poto-poto				Seko			
		Nombre Bâtiment		Nombre des salles		Nombre Bâtiment		Nombre des salles		Nombre Bâtiment		Nombre des salles		Nombre Bâtiment		Nombre des salles	
		BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	ME	BE	M E	BE	M E	BE	M E
01	E.PUB.FRANCOPHON NE	03	00	09	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	02	00	02
02	E.PUB.ARABOPHON E	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
03	E.PUB.BILINGUE	03	00	06	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
04	E.COM. FRANCOPHONE	01	00	03	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	24	00	24
05	E.COM. ARABOPHONE	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00	00	01	00	21	00	21
06	E.COM.BILINGUE	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	07	00	07
07	BUREAU.DIRECTEU R	04	00	00	00	01	00	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00
08	BUREAU.IPEP	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
09	LOGEMENT DIRECTEUR	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
10	LOGEMENT IPEP	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
TOTAL		11	00	18	00	01	00	01	00	01	00	00	01	00	54	00	54

Source : Inspection Pédagogique de l'enseignement Primaire de MAGRANE

1.4.2 INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Dans le canton, il y a 04 forages fonctionnels qui se trouvent à Iddal-Bagar, Djangoul, Am Djouar Moustakhidé et Am-Libia et 02 forages non fonctionnels à MAGRANE. Il existe 03 puits fonctionnels à Am Djouar Moustakhidé, Mourra Adjous et à Abdiher (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 4 : Infrastructures hydrauliques existantes

N°	Noms des Villages	Infrastructures		Etat
		Type	Nombre	
01	MAGRANE	Château	01	Fonctionnel
		Forage	02	Non fonctionnel
02	Iddal Bagar	Forage	01	Fonctionnel
03	Djangoul	Forage	01	Fonctionnel
04	Am Djouar Moustakhidé	Forage	01	Fonctionnel
		Puits	01	Fonctionnel
05	Mourra Adjous	Puits	01	Fonctionnel
06	Am Libia	Forage	01	Fonctionnel
07	Abdiher	Puits	01	Fonctionnel

Source : Etude diagnostic du Milieu, OCL/ACORD

1.4.3 INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

Tableau 5 : Infrastructures socioéconomiques existantes :

N°	Noms des Villages	Infrastructures		Etat
		Type	Nombre	
01	Abdiher	Magasin	01	Fonctionnel
02	Labdé Djirèf	Magasin	01	Fonctionnel

Source : Etude diagnostic du Milieu, OCL/ACORD

✓ Télécommunication

Il existe de pylônes de télécommunications pour la connexion aux réseaux Airtel et Tigo dans le Canton ; ce qui permet aux populations de rester en contact entre elles et avec leurs proches qui sont éloignés de la localité, à l'aide d'un téléphone mobile.

✓ Les voies de communication existantes :

Le grand axe de MAGRANE à OUM-HADJER est un avantage pour le canton. Il en est de même pour les autres pistes. (Cf. tableau ci – contre) :

Tableau 6 : Les principales voies de communication existantes :

Pistes existantes	Importance de pistes	Etat de pistes	Territoires désenclavés
OUM-HADJER - MAGRANE	Approvisionnement du marché de MAGRANE qui est un grand marché de la zone	Mauvais	Pas beaucoup
AM DAM- MAGRANE		Mauvais	En saison sèche
MANGALME - MAGRANE		Mauvais	En saison sèche
MAGARANE-ABECHE		Mauvais	Inaccessible en saison pluvieuse

Les pistes inter villages sont régulièrement desservies par les charrettes et motos, tandis que celles reliant le canton aux autres villes par les gros porteurs et les camions de 5 tonnes. Ces pistes sont empruntées au moins une fois par semaine.

1.4.4 INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES :

Au titre des prestations sanitaires, la population du canton a bénéficié de la construction d'un centre de santé à MAGRANE. Ce centre de santé a soulagé la population tout autour et dispose des équipements et médicaments dont un frigo à pétrole installé pour la conservation des produits le tout financé par le Unicef, COOPI, IMC et le District Sanitaire d'AM-DAM. Le centre de santé dispose d'un infirmier, d'un laborantin contractuel et d'une fille de salle.

En cas de complication les patients sont référés à l'Hôpital de District Sanitaire d'AM-DAM.

Distant de 25 Km, le transfert des cas d'urgence se fait à l'aide d'une ambulance gérée par l'hôpital du district moyennant 10 000FCFA représentant les frais de carburant. Le transport des références simples s'effectue à l'aide de la charrette, à dot d'âne de cheval etc.

Les villages éloignés ont des difficultés pour l'accéder aux services des soins à cause de l'impraticabilité des pistes et de l'indisponibilité permanente de l'ambulance.

Il n'existe aucun centre de santé dans le canton à part celui de MAGRANE.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'un Centre de Santé est en voie de construction dans le Village AMDJOURAR par le Gouvernement Tchadien.

Tableau 7 : Infrastructures sanitaires existantes

Centre de santé	Localisation	Type de construction	Nbre de bâtiments	Nbre de salles	Nombre de personnel soignants			
					ID E	ATS	Sage-femme	F/G de salle
01	MAGRANE	Dur	01	03	0	1	0	01

Source : Etude diagnostic du Milieu, OCLACORD

1.5 ACTIVITES ECONOMIQUES

1.5.1 AGRICULTURE

L'agriculture est l'une des principales activités du canton. Elle est pratiquée par l'ensemble des communautés du canton.

Les principales cultures sont le Pénicillaire, le Sorgho, l'Arachide, Niébé et le Sésame. Cependant, les cultures de contre saison (Bérébé) et le Maraichage sont aussi pratiquées à une échelle moins importante.

Le système de production est du type extensif. L'utilisation des matériels agricoles est fortement observée. Les types de matériels utilisés sont entre autre, la charrue, la houe occidentale, le semoir, la charrette, la décortiqueuse d'arachide etc. Par ailleurs, il faut noter un début de mécanisation de culture avec la mise à disposition par le PNSA de 7 tracteurs de labour pour l'ensemble de la Sous-préfecture.

La pratique de la jachère et de l'association des cultures s'observe par endroit.

- ◆ Les productions de contre saisons et de maraichage sont très peu pratiquées au profit des activités commerciales ;
- ◆ L'arboriculture à travers la production fruitière se pratique aux abords du Batha sur des petites superficies.

Ce secteur de l'agriculture occupe presque 80% de la population du canton. En moyenne un ménage exploite une superficie des cultures pluviales variant de 2 à 3 ha /an. Le calendrier agricole se présente sommairement de la manière suivante.

Les principales cultures (arachide, sésame, mil, sorgho et niébé) se pratiquent de juillet à octobre.

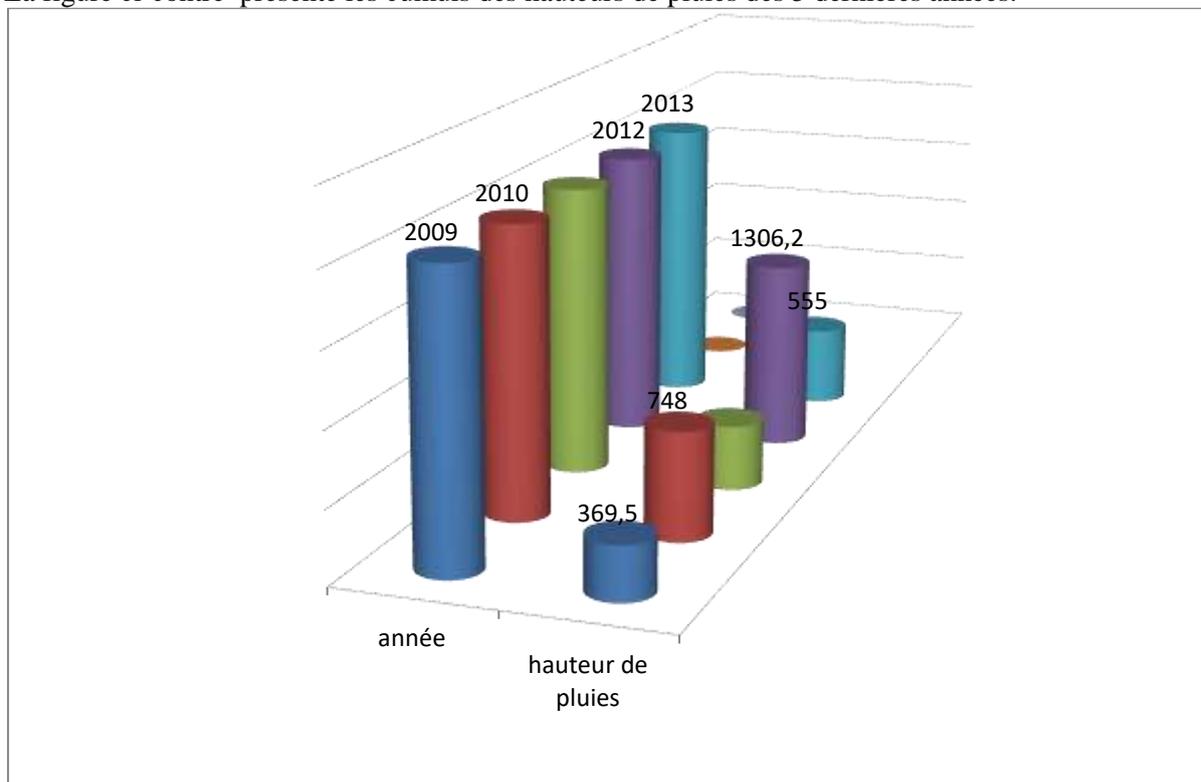
Les cultures de décrue (le berbéré) et le maraîchage (oignon, tomate, ail, laitue etc...) se pratiquent de novembre à mars. Ces productions sont destinées pour l'autoconsommation. L'arboriculture fruitière se pratique en toutes les saisons ; on y rencontre essentiellement les manguiers, goyaviers, citronniers et bananiers. Les fruits sont consommés localement.

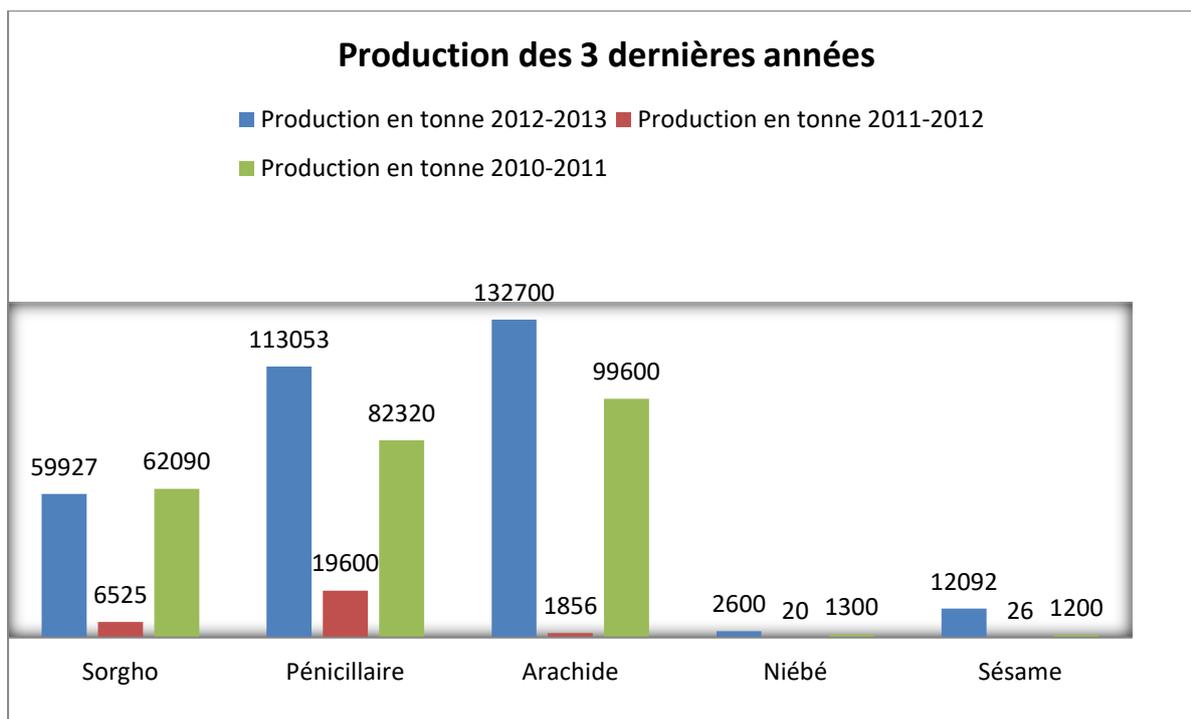
Ces cultures sont souvent victimes des ennemis des cultures tels que les sautereaux, les oiseaux, les chenilles, le sanglier, l'écureuil, le porc pic etc.

En plus des ennemis de culture, l'agriculture est mise à mal par l'appauvrissement des sols ; cette dégradation de sols amène les producteurs à aller de plus en plus loin pour exploiter de nouveaux champs ; or, il y a lieu de constater que cette option est limitée par la disponibilité d'eau de consommation dans ces sites fertiles d'où la nécessité de créer de points d'eau à proximité desdits sites. Par ailleurs, les producteurs se confrontent aux agents forestiers quant au défrichage de nouveaux champs.

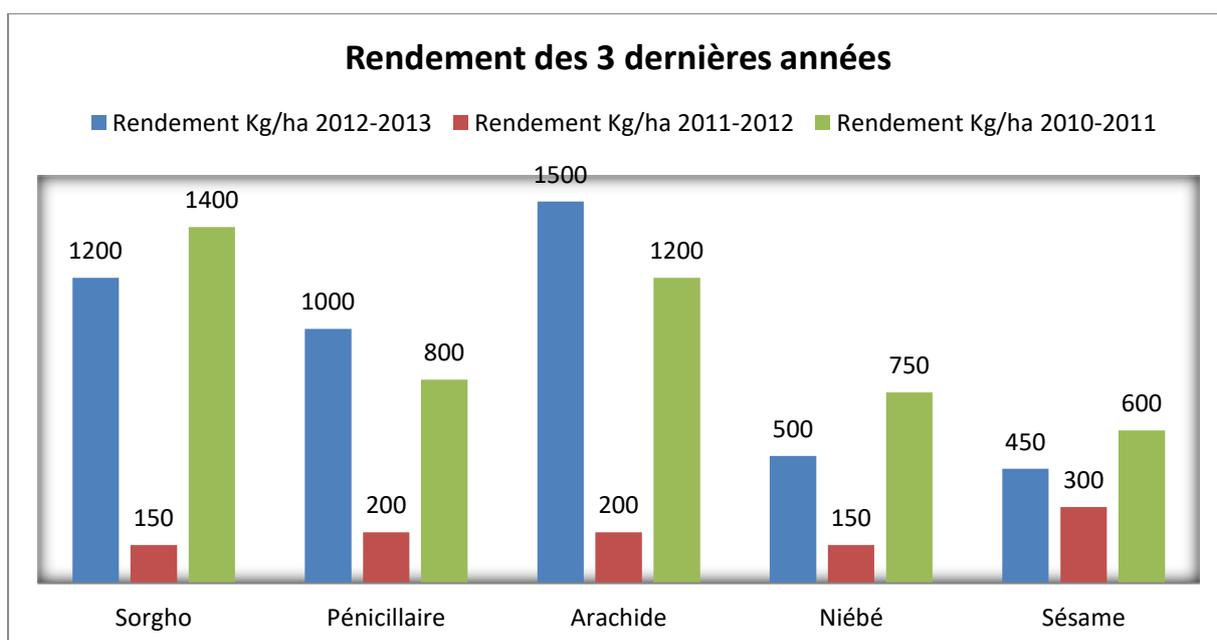
Aussi faut-il relever les contraintes liées à la mauvaise répartition des pluies qui met en mal la production agricole. Cette production varie en fonction de l'importance des pluies.

La figure ci-contre présente les cumuls des hauteurs de pluies des 5 dernières années.





Représentation graphique de la production des principales cultures des 3 dernières années



Représentation graphique du rendement des principales cultures des 3 dernières années

1.5.2 ELEVAGE

Le canton est l'une des zones d'élevage.

L'élevage est la deuxième ressource du canton. Les bétails sont abreuvés au Batha (en saison sèche) et dans les mares (en saison des pluies).

La grande partie de la population est agro pasteur et les espèces élevées sont entre autre les bovins et petits ruminants. La conduite d'élevage est restée traditionnelle.

Magrane est un grand centre où les transactions en matière de bétail sont réalisées souvent. Le centre vétérinaire le plus proche est à Am dam.

Chaque famille dispose au moins d'un âne pour les travaux domestiques et le transport inter villages ou inter marchés, d'une dizaine de caprins ou ovins et de la volaille. Le cheval et le dromadaire sont des animaux de prestige ; ils sont le plus souvent propriété des éleveurs nantis.

Les tribus Arabes sont le plus souvent des transhumants et les détenteurs d'importants cheptels. L'élevage de volaille reste encore à l'échelle familiale.

Le canton MASSALAT dispose de deux couloirs de transhumance non balisés à l'est et à l'ouest du canton. La transhumance se fait en début des saisons des pluies du sud vers le nord et vers la fin de la saison pluvieuse en sens contraire.

Souvent des conflits surgissent entre les agriculteurs et éleveurs en période des récoltes.

Bien qu'importante, le développement de la production animale est confrontée à de nombreuses contraintes telles que l'insuffisance de pâturage, la faible couverture sanitaire, l'insuffisance d'infrastructure pastorales, l'insuffisance de techniciens qualifié etc.

1.5.3 PECHE

La pêche est une des activités économiques moins apparentes mais aussi assez importante pour les communautés locales. Elle constitue non seulement une alimentation mais aussi une source de revenus supplémentaires pour les communautés qui s'y intéressent.

Pratiquée dans les ouadis, la pêche est une activité qui s'exerce de manière peu professionnelle avec des outils obsolètes et peu adaptés et intéresse une minorité de communautés sinon de personnes vivant à proximité desdits ouadis.

Il est difficile de quantifier la production de poissons du fait de son mode d'exploitation (production et commercialisation) ; en effet, la production est faite par endroit, de façon isolée et la chaîne de commercialisation n'est pas organisée.

Le produit est transformé (séché) et vendu sur les marchés locaux.

Cependant ce secteur pourrait être plus rentable si les conditions de son exploitation sont réunies. Il faut retenir que la production du poisson se fait dans une période très limitée (2-5 mois) ; on pourrait rendre sa production plus pérenne dans le temps à travers la rétention et le stockage des eaux des ouadis abritant cette ressource.

1.5.4 COMMERCE :

MAGRANE est un grand centre commercial du Département de Djrouf Al-Ahmar. Ce sont divers produits qui sont échangés sur ce marché. Ces produits proviennent le plus souvent d'Abéché, d'Oum-Hadjer et du Soudan voisin. Les produits importés sont de type manufacturé.

Les échanges commerciaux ne se font pas seulement sur le marché de Magarane ; le canton dispose aussi bien d'autres marchés hebdomadaires sur lesquels sont échangés les produits locaux.

Le commerce de bétail dans le canton est compté parmi les plus importants des échanges locaux.

Ce secteur d'activité est limité par l'enclavement du canton en saison des pluies, l'état défectueux des pistes rurales, les obstacles que constituent les ravins, ouadis et le Batha etc.

Tableau 8: Les marchés hebdomadaires

Marchés hebdomadaires	Accès	Jour du marché	Marchandises d'importance	Importance	Observation
MAGRANE	Libre	Mercredi	Denrée alimentaire ; Produits manufacturés et	Très important	Des commerçants viennent parfois de la capitale

			bétail		
AM-DJOURAR MOUSTAKHIDE	Libre	Mardi	Denrée alimentaire, produits manufacturés	Moyen	
AM-HIMEDE	Libre	Lundi	Denrée alimentaire, produits manufacturés	Moyen	
KADANA		Jeudi		Moyen	

1.3.5 ARTISANAT :

Plusieurs articles confectionnés dans le canton sont ventilés lors des marchés hebdomadaires. Ces articles sont souvent les produits de vannerie, de tricotage, de poterie, de cordonnerie, etc. Il existe des forgerons dans la zone qui fabriquent les matériels usuels tels que les couteaux, les haches, houes, dabas, jarres et calebasses.

Le revenu tiré de cette activité ne permet pas aux professionnels de subvenir à leurs besoins d'où le caractère accessoire de l'artisanat dans cette partie du pays.

Ce secteur a besoin d'un appui technique, organisationnel et financier en vue d'accroître la production artisanale et lui donner une valeur ajoutée qui puisse permettre aux professionnels du secteur de vivre de leur art.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Les résultats des Assemblées Générales d'analyse des problèmes tenues le **18/11/ au 25/11/2013** dans les **03 zones de villages (zone de MOGNAG, zone de ABDIHER, zone de MAGRANE)** dans le **Canton MASSALAT**, regroupant les Imams, les chefs des villages, les jeunes et les femmes venues des différents groupes des villages ont permis aux participants d'identifier et de proposer des solutions aux problèmes relatifs aux différents domaines ainsi que leurs causes, leurs conséquences et les atouts ont été débattues en détail, pour améliorer la situation du canton.

2.1 DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE

2.1.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Faible production agricole	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès aux matériels et intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires etc.). • Appauvrissement des sols • Mauvaise répartition des pluies • Difficulté d'accès aux nouveaux champs (défrichage) • Techniques de production désuètes et 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible disponibilité et accessibilité alimentaire ; • Insécurité alimentaire • pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de services techniques spécialisés de l'Etat ; • Disponibilité de la main d'œuvre • Existence des OP ; • Existence de l'ADC • Disponibilité de ressources agricoles ; • Disponibilité des partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement subventionné de matériels et intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires etc.). • Formation en techniques de restauration de sols • Introduction et diffusion de semences variées et adaptées • Appui aux producteurs maraîchers en équipements et intrants • Création d'un espace d'échange et de concertation entre les producteurs, le service forestier et les autorités locales en vue du défrichage de nouveaux champs. • Création de points d'eau (forages) dans les sites d'exploitation agricole les plus éloignés (Gamir, Khirerib, Mabarouk, Diengaye) • Formation en techniques de production agricole • Construction d'un seuil d'épandage à MALAME

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
		<p>inadaptées au contexte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'infrastructures hydro agricoles* • 			
2. Conditions de production animale difficile		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des infrastructures pastorales • Faible de couverture sanitaire • Tarissement des mares d'abreuvement • Insuffisance de pâturages ; • Difficulté de mouvement transhumant en saison pluvieuse • Conflits agriculteurs/éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible production animale ; • Fréquence d'épizooties animales ; • Difficultés d'accès aux soins de santé animale 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de services techniques spécialisés de l'Etat ; • Disponibilité de la main d'œuvre • Existence des OP ; • Existence de l'ADC • Disponibilité de ressources pastorales ; • Disponibilité des partenaires au développement. 	<p>Construction de puits pastoraux à <i>Aradé, Ganatir, Alhoumour, Iregat, Halib, Mabourouk, Griya, Djaktala, et Hiltalchek</i></p> <p>Création et construction de parcs de vaccination à <i>Amdjourar, Krébané et Amhimédé</i></p> <p>Création de postes vétérinaires à <i>Magarane et Kadana</i></p> <p>Formation des auxiliaires d'élevage (30 soit 10 par zone)</p> <p>Approvisionnement en produits de traitement et de prévention des maladies animales</p> <p>Sensibilisation pour le respect des limites des espaces d'exploitation agricole et pastorale</p> <p>Approvisionnement en aliments supplémentaires (tourteaux, sel, natron et autres fourrages) ;</p> <p>Construction d'un pont de traversée de bétail à <i>DJAKTALA</i></p> <p>Aménagement des mares (<i>Ras-nadoum, Wourika, Djangoul, Rad-saabaye, Rad-idalbagar, Batarané, Rad-alnabagaye, Rad-algarat, Radallah, Addjimsey, Irédja, Rad Hiltalchek, Andéssé, Ab-hamdia,</i></p>

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
					<i>Alguidé)</i>

2.1.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Domaine Agriculture/Elevage :

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ol style="list-style-type: none"> 1. Faible production agricole 2. Conditions de production animale difficile 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de services techniques spécialisés de l'Etat ; • Disponibilité de la main d'œuvre • Existence des OP ; • Existence de l'ADC • Disponibilité de ressources agricoles et pastorales; • Disponibilité des partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création des conditions adéquates de production agricoles et pastorales 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionner en matériels et intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires etc.). • Former les producteurs en techniques de restauration de sols • Introduire et diffuser de semences variées et adaptées • Appuyer les producteurs maraîchers en équipements et intrants • Créer un espace d'échange et de concertation entre les producteurs, le service forestier et les autorités locales en vue du défrichage de nouveaux champs. • Créer de points d'eau (forages) dans les sites d'exploitation agricole les plus éloignés (Gamir, Khirerib, Mabarouk, Diengaye) • Former les producteurs en techniques de production agricole • Construire un seuil d'épandage à MALAME • Construire de puits pastoraux à <i>Aradé, Ganatir, Alhoumour, Iregat, Halib, Mabourouk, Griya, Djaktala, et Hiltalchek</i> • Construire de parcs de vaccination à <i>Amdjourar, Krébané et Am-himédé</i> • Créer de postes vétérinaires à <i>Magarane et Kadana</i> • Former des auxiliaires d'élevage (30 soit 10 par zone)

			<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionner en produits vétérinaires • Sensibiliser les producteurs pour le respect des limites des espaces d'exploitation agricole et pastorale • Approvisionner en aliments supplémentaires (tourteaux, sel, natron et autres fourrages) ; • Construire un pont de traversée de bétail à <i>DJAKTALA</i>
--	--	--	--

2.2 DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

2.2.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Diminution des ressources naturelles.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation abusive des ressources forestières et fauniques • Pression démographique • Sécheresses 	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation ; • Réchauffement climatique ; • appauvrissement des sols ; • Déforestation ; • Disparition de plusieurs espèces animales et végétales. • Erosion hydrique • Affaiblissement de la production agricole et animale • Conflits liés à 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Disponibilité de ressources humaines en termes de main d'œuvre ; • Existence des OSC ; • Existence des partenaires au développement ; • Disponibilité des ressources naturelles ; • Existence des expertises locales ; • Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> • Reboisement des zones déboisées Mourra kabir; • Sensibilisation les populations sur l'utilisation rationnelle des ressources forestières et fauniques ; • Mise en place d'un dispositif de suivi pour la protection des espèces en danger. Plantation des arbres fruitiers Le long des Ouadis • Sensibilisation des populations pour la protection de l'environnement (contre les feux de brousses, les coupes abusives et le braconnage.) et à l'utilisation rationnelle du bois ; • Formation des populations du canton à la fabrication et l'utilisation des foyers

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
			la gestion des ressources partagées ;	services techniques spécialisés	améliorés ; <ul style="list-style-type: none"> • Production des plants et plantation des arbres ; • Elaboration des conventions de gestion et d'exploitation des ressources naturelles ; Convention locale pour la mise en défense des zones de concentration végétale de <i>Saréna dans la zone d'Abdiher, de Alfro, Rad-bahr et Labdé dans la zone de Magarane</i> • Plantation des Awir et Djoumso (espèces ligneuses) sur les berges des ouadis • Aménagement des mares pour la pratique de la pisciculture dans les sites de Mognang, Bahar et Birguit.

2.2.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Domaine GESTION DES RESSOURCES NATURELLES :

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Disponibilité de ressources humaines en termes de main d'œuvre ; • Existence des OSC ; • Existence des partenaires au développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la reconstitution des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Reboisement des zones déboisées Mourra kabir; • Sensibilisation les populations sur l'utilisation rationnelle des ressources forestières et fauniques ; • Plantation des arbres fruitiers Le long des Ouadis • Sensibilisation des populations pour la protection de l'environnement (contre les

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des ressources naturelles ; • Existence des expertises locales ; • Existence des services techniques spécialisés 		<p>feux de brousses, les coupes abusives et le braconnage.)et à l'utilisation rationnelle du bois ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des populations du canton à la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés ; • Production des plants et plantation des arbres ; • Elaboration des conventions de gestion et d'exploitation des ressources naturelles ; Convention locale pour la mise en défense des zones de concentration végétale de <i>Saréna dans la zone d'Abdiher, de Alfro, Rad-bahr et Labdé dans la zone de Magarane</i> • Plantation des Awir et Djoumso (espèces ligneuses) sur les berges des ouadis • Aménagement des mares pour la pratique de la pisciculture dans les sites de Mognang, Bahar et Birguit.

2.3 DOMAINE ECONOMIE

2.3.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------	------------------

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Faible niveau de revenus des acteurs économiques	CANTONAL	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'établissements de micro-finance ; • Faible diversification de sources de revenus ; • Faible pouvoir d'achat du consommateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Affaiblissement des capitaux • Affaiblissement de l'économie locale ; • Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Existence des OP et Coopératives ; • Existence du Ministère de micro crédit ; • Existences des opérateurs économiques locaux ; • Existence des potentialités économiques locales ; • Existences des partenaires au développement • . 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux AGR à travers l'octroi de crédit aux acteurs économiques locaux ; • Installation d'un établissement de micro crédit ;
2- Faible capacités de production des produits artisanales.	CANTONAL	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'appui à la production artisanale • Faible structuration du secteur artisanal 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de valeur des produits locaux ; • Insuffisance de la valeur ajoutée des produits ; • Affaiblissement du niveau de revenus des artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Existence d'organisations des artisans ; • Existence du Ministère de micro crédit ; • Existences des opérateurs économiques locaux ; • Existence des potentialités artisanales ; • Existences des partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui financier, technique et organisationnel au secteur artisanal.
3- Difficultés	ZONE	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de pistes.

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
d'écoulement des produits locaux vers les grands centres et les marchés hebdomadaires.	D'ABDIHER <ul style="list-style-type: none"> Am-dam-Magarane , Amdjourar-Magarane , Mourra-Kélang, Kélang-Mognang. 	du canton en saison des pluies ; <ul style="list-style-type: none"> Dégradation des pistes rurales ; Insuffisance de marchés hebdomadaires 	concurrences ; <ul style="list-style-type: none"> Perte de valeur des produits au niveau local. 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des acteurs économiques locaux ; Disponibilité de la main d'œuvre ; Existence de matériaux de construction ; Existence de potentialités économiques ; Existences des Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de seuils de franchissement (Pont, Radié, Dalot etc.)
	Kélang (Pont), Addrété(Pont), Attewil(Pont), Magarane(Pont) Kindéri , Mabourouk , Amsioufa, Disco, Karbané (radié), Halouf (radié), Ngamo (radié)				
	MOGNANG				
4- Difficultés de stockage, de conservation et de transformation de produits locaux.	ZONE DE MOGNANG <ul style="list-style-type: none"> Mognang, Djaktala, Mabourouk, Am-himéda, 	Enclavement du canton en saison des pluies ; <ul style="list-style-type: none"> Dégradation des pistes rurales ; Insuffisance 	Absence de concurrences ; <ul style="list-style-type: none"> Perte de valeur des produits au niveau local. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de l'ADC ; Disponibilité des acteurs économiques locaux ; Disponibilité de la main d'œuvre ; Existence de matériaux de construction ; 	<ul style="list-style-type: none"> Création de marché Construction de magasins de stockage.

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
	<ul style="list-style-type: none"> Assiref. <p>ZONE DE MAGRANE</p> <ul style="list-style-type: none"> Magrane, Amdagagan, Labdé, Djangoul, Aboundéguig, Dombola ye, Krébané 	de marchés hebdomadaires		<ul style="list-style-type: none"> Existence de potentialités économiques ; Existences des Partenaires au développement 	
	<ul style="list-style-type: none"> Cantonal 				<ul style="list-style-type: none"> Installation des unités de transformation (presse à huile, moulin à mil, décortiqueuse etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> MAGRANE 				<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une aire d'abattage
	<ul style="list-style-type: none"> MAGRANE 				<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un marché à bétail
	<ul style="list-style-type: none"> MAGRANE 				Construction d'une boucherie.

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

2.3.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Domaine ECONOMIE:

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
-----------	-------------------------	---------------------------	-------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de revenus des acteurs économiques • Faible capacités de production des produits artisanales; • Difficultés d'écoulement des produits locaux vers les grands centres et les marchés hebdomadaires. • Difficultés de stockage, de conservation et de transformation de produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Disponibilité des acteurs économiques locaux ; • Disponibilité de la main d'œuvre ; • Existence de matériaux de construction ; • Existence de potentialités économiques ; • Existences des • Partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'écoulement des produits locaux. • Sécuriser les produits locaux • Diversifier les sources de revenus • Favoriser la valorisation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la création des AGR à travers l'octroi de crédit aux acteurs économiques locaux ; • Installer un établissement de micro crédit ; • Apporter un appui financier, technique et organisationnel au secteur artisanal • Aménager les pistes • Construire de seuils de franchissement (Pont, Radié, Dalot etc.) • Créer de nouveau marchés hebdomadaire ; • Construire de magasins de stockage • Installer des unités de transformation (presse à huile, moulin à mil, décortiqueuse etc.) • Construire une aire d'abattage • Construire un marché à bétail • Construction d'une boucherie
--	--	---	---

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

2.4 DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT

2.4.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1Faible couverture sanitaire.	Amdjourar	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement de certains villages de centres de santé existants; • Insuffisance 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible accès aux soins de santé; • Risques élevés de 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Existence du district sanitaire ; • Existence d'un centre de santé ; • Existence des bras 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre de santé.
	Abdiher , Kadana, Amdéguig, Douguidémanga				<ul style="list-style-type: none"> • Création de centres de santé
	Cantonal				<ul style="list-style-type: none"> • Appui en équipement,

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
		d'infrastructures sanitaires ;	mortalité maternelle et infantile	valides et des matériaux locaux pour la construction des infrastructures sanitaires ;	médicament et intrants pour la production des aliments nutritifs
	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance en équipements et médicaments ; • Insuffisances en personnel soignant ; • Difficultés d'évacuation en cas d'urgence ; 		<ul style="list-style-type: none"> • Pré disponibilité de la population à fréquenter les centres de santé ; • Existence de quelques infirmiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des structures sanitaires en personnel soignant qualifié
	Cantonal				<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des structures sanitaires en équipements et médicaments
2 Prévalence de maladies parasitaires	<p>ZONE ABDIHER Amdjourar Haraze , Astaréna, Daway, Mourro, Kinère.</p> <p>ZONE MOGNANG Am-himéda, Dorota , HiltalChek, Mabourouk, Kadana (existence de socle)</p> <p>ZONE DE MAGRANE Djangoul, Ambouadéguig, Wourika, Djinéguil, Amkhidech, Am-ardjoyira, Diguignar, Gamar, Krerib, Krebané, Tiné, Alfro, Idalbagar</p> <p>MAGRANE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible accès à l'eau potable ; • Adoption des pratiques d'hygiène et d'assainissement malsaines • Ignorance 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé de patients souffrant de maladies parasitaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Existence de potentialités en eau ; • Existence du district sanitaire ; • Existence des partenaires au développement ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Installation des forages
					<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un château d'eau équipé d'un système

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
					d'adduction.
	CANTONAL				<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation pour l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.
	Dans les lieux publics				<ul style="list-style-type: none"> • Construction des latrines
	CANTONAL				<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en chlore pour la désinfection des eaux de consommation non potables

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

2.4.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT :

Domaine SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT:

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Faible couverture sanitaire • Prévalence de maladies parasitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Existence du district sanitaire ; • Existence d'un centre de santé ; • Existence des bras valides et des matériaux locaux pour la construction des infrastructures sanitaires ; • Pré disponibilité de la population à fréquenter les centres de santé ; • Existence de quelques infirmiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux soins de santé ; • Favoriser l'accès à l'eau potable ; • Inculquer des valeurs et pratiques d'hygiène et d'assainissement saines. 	<ul style="list-style-type: none"> • . Construction d'un centre de santé. • Création de centres de santé • Appui en équipement, médicament et intrants pour la production des aliments nutritifs • Renforcement des structures sanitaires en personnel soignant qualifié • Renforcement des structures sanitaires en équipements et médicaments • Installation des forages • Installation d'un château d'eau équipé d'un système d'adduction • Sensibilisation pour l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement • Construction des latrines • Approvisionnement en chlore pour la désinfection des eaux de consommation non potables

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

2.5 DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 Conditions d'apprentissage et de l'éducation formelle difficiles	<ul style="list-style-type: none"> Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance d'infrastructures scolaires durables ; Eloignement de certains villages des écoles existantes ; Insuffisance d'équipements, matériels et fournitures didactiques ; Insuffisance de personnel enseignants ; Faible prise en charge des maîtres communautaires ; Faible disponibilité et accessibilité en eau potable dans les écoles existantes ; 	<ul style="list-style-type: none"> Les programmes ne sont pas finis ; Les enseignants et élèves sont exposés aux diverses intempéries ; La qualité de l'enseignement est entamée ; Tous les enfants n'ont pas accès à l'école ; La baisse de niveau des élèves ; Les maîtres communautaires sont peu motivés ; Les élèves et enseignants consomment de l'eau non potable ; Risques d'attraper des maladies liées à 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'enfants en âge de scolarisation Existence de structures scolaires ; Existence de service spécialisé de l'Etat ; Existence de l'ADC ; Disponibilité de l'APICED Existences des APE ; Existence de matériaux de construction ; Disponibilité de la main d'œuvre ; Capacité de mobilisation sociale ; Disponibilité des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer pour le renforcement des écoles et Lycée en personnel enseignant Plaidoyer pour la prise en charge des maîtres communautaires Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires Installation des pompes à eau dans les structures scolaires existantes Construction des latrines dans les écoles existantes Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des APE Plantation des arbres dans la

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
	<p>ZONE DE MOGNANG</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mabourouk, • Aboundéguig, • Djaktala, • Hiltalchek, • Idjéni. <p>ZONE MAGRANE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amdagagnan, • Amkhibéché, • Djinéguil <p>ZONE ABDIHER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abdiher <p>ZONE MOGNANG</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mognang, • Kélang, • Kadana, • Siref, • Kindéri <p>ZONE MAGRANE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idalbagar, • Am-himédé, • Krébané, • Soko <ul style="list-style-type: none"> • MAGRANE 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de latrines dans les écoles ; • Insuffisance d'ombrage dans les cours d'écoles ; • Faible capacités opérationnelles et organisationnelles des APE ; 	<p>un environnement scolaire malsain ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incapacités des APE à jouer pleinement leur rôle ; • 		<p>cours des écoles existantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création des écoles ; <ul style="list-style-type: none"> • Construction des écoles ; • <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un lycée moderne ;
2 Fort taux d'analphabétisme.	<ul style="list-style-type: none"> • ABDIHER 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux de scolarisation ; • Absence de 	Pauvreté ; Retard de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Prédilection de personnes à se faire alphabétiser 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de centres d'alphabétisation (francophone et

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
		centre d'alphabétisation		<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'infrastructures pouvant abriter le centre ; • Disponibilité du service d'alphabétisation 	arabophone).
3 Faible taux de scolarisation des enfants en général et celui des filles en particulier	<ul style="list-style-type: none"> • Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> • Ignorance ; • Faible prise de conscience ; • Pesanteurs socioculturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux élevé d'analphabétisme ; • Réduction de chance de réussite sociale de l'enfant ; • Retard de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'enfants en âge de scolarisation • Existence de structures scolaires ; • Existence de service spécialisé de l'Etat ; • Existence de l'ADC ; • Existences des APE ; • Disponibilité de l'APICED • Disponibilité des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier.
4 Désœuvrement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de structures d'emploi ; • Insuffisance d'appui aux initiatives de jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Départ massif de jeunes vers les grands centres urbains voire vers les pays limitrophes (Soudan et 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de l'ADC ; • Existence des organisations de jeunes ; • Existence du Ministère de 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux initiatives des jeunes à travers l'octroi de micro crédits ;
	<ul style="list-style-type: none"> • Magrane • Mougnaing 				<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de terrain de sport et

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
	<ul style="list-style-type: none"> • Abdiher 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de cadre d'épanouissement de jeunes ; • . 	Lybie) ;	<ul style="list-style-type: none"> micro finances ; • Existence du Ministère de la jeunesse, du Sport et de la Culture ; • Existences des initiatives locales des jeunes ; • Existences des potentialités économiques ; • Existence de matériaux de construction ; • Existence de partenaires au développement 	renforcement en équipements sportifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Magrane 				<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une bibliothèque. • Construction d'un centre culturel et sportif ;

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

2.5.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Domaine EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<p>1 Conditions d'apprentissage et de l'éducation formelle difficiles ;</p> <p>2 Fort taux d'analphabétisme</p> <p>3 Faible taux de scolarisation des enfants en général et celui des filles en particulier</p> <p>4 Désœuvrement des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'enfants en âge de scolarisation • Existence de structures scolaires ; • Existence de service spécialisé de l'Etat ; • Existence de l'ADC ; • Existences des APE ; • Existence de matériaux de construction ; • Disponibilité de la main d'œuvre ; • Capacité de mobilisation sociale ; • Disponibilité des partenaires au développement • Existence des organisations de jeunes ; • Existence du Ministère de micro finances ; • Existence du Ministère de la jeunesse, du Sport et de la Culture ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions adéquates d'apprentissage et d'éducation • Favoriser l'augmentation de taux de scolarisation des enfants en général et celui des filles en particulier ; • Favoriser l'épanouissement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour le renforcement des écoles et Lycée en personnel enseignant • Plaidoyer pour la prise en charge des maitres communautaires • Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires • Installation des pompes à eau dans les structures scolaires existantes • Construction des latrines dans les écoles existantes • Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des APE • Plantation des arbres dans la cours des écoles • Création des écoles ; • Construction des écoles ; • Construction d'un lycée moderne ; • Création de centres d'alphabétisation (francophone et arabophone). • Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en général celle des

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
			filles en particulier. <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux initiatives des jeunes à travers l’octroi de micro crédits ; • Aménagement de terrain de sport et renforcement en équipements sportifs • Construction d’une bibliothèque. • Construction d’un centre culturel et sportif ;

2.6 DOMAINE AFFAIRE SOCIALE-GENRE

2.6.1 RESULTAT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 Difficultés liées à la santé de la mère et de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté ; Faible taux de suivi et de consultation pré et postnatal Insuffisance de techniciens spécialisés (sages-femmes et/ou gynécologue) Eloignement des centres de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Risques élevés de mortalité maternelle et infantile ; 	<ul style="list-style-type: none"> Existence u district sanitaire ; Existence de quelques femmes accoucheuses dans certains villages du canton ; Existence d'un centre De santé à MAGRANE ; -Existence de Projet/Program mes liés à la question de santé maternelle ; Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation pour les consultations pré et postnatales ; Formation de femmes accoucheuses (36 soit 12/zone)
2 Pauvreté en milieu féminin.	<ul style="list-style-type: none"> Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> L'insuffisance d'appui aux initiatives féminines ; Faible accès aux moyens et facteurs de 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de revenus ; Affaiblissement de la production ; Dépendance économique de la femme vis-à-vis de 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de l'ADC ; Existence des OSC féminines ; Existence des potentialités 	<ul style="list-style-type: none"> Appui technique et financier aux initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micro crédits.

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
	<ul style="list-style-type: none"> • Magarane, • Amdagagnan, • Amboundéguig 	production ; <ul style="list-style-type: none"> • Taux relativement élevé de femmes chefs de ménages (veuves, divorcées, abandonnées) ; • Taux élevé de femmes non alphabétisées. 	l'homme.	économiques ; <ul style="list-style-type: none"> • Existence du Ministère de micro finances ; • Existence de partenaires au développement . 	
3 Existence de Femmes fustileuses.	<ul style="list-style-type: none"> • Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> • Mariage précoce • Ignorance • Us et culture • Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation des fustileuses ; • Frustration • Exclusion sociale • Abandons de la femme ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du district sanitaire ; • Existence d'un Projet/Programme spécifique au fustile ; • Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge socio sanitaire de femmes fistuleuses • Sensibilisation contre le mariage précoce

Source : Résultat de travaux de l'atelier de diagnostic avec les populations

2.6.2 LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

Domaine AFFAIRE SOCIALE-GENRE:

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<p>1 Difficultés liées à la santé de la mère et de l'enfant</p> <p>2 Pauvreté en milieu féminin</p> <p>3 Existence de Femmes fistuleuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence u district sanitaire ; • Existence de quelques femmes accoucheuses dans certains villages du canton ; • Existence d'un centre De santé à MAGRANE ; • -Existence de Projet/Programmes liés à la question de santé maternelle ; • Existence des partenaires au développement • Existence des OSC féminines ; • Existence des potentialités économiques • Existence du Ministère de micro finances 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé maternelle et infantile ; • Faciliter à la femme, l'accès aux facteurs et moyens de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les femmes pour les consultations pré et postnatales ; • Former les femmes accoucheuses (36 soit 12/zone) • Apporter un appui technique et financier aux initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micro crédits • Créer de centres d'alphabétisation féminins • Plaider pour la prise en charge socio sanitaire de femmes fistuleuses • Sensibiliser contre le mariage précoce

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

N°	Domaines	Problèmes majeures	Axes Prioritaires
01	ARICULTURE/ELEVAGE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faible production agricole 2. Conditions de production animale difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création des conditions adéquates de production agricoles et pastorales
02	GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	1. Diminution des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la reconstitution des ressources naturelles
03	ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de revenus des acteurs économiques • Faible capacités de production des produits artisanales; • Difficultés d'écoulement des produits locaux vers les grands centres et les marchés hebdomadaires. • Difficultés de stockage, de conservation et de transformation de produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'écoulement des produits locaux. • Sécuriser les produits locaux • Diversifier les sources de revenus • Favoriser la valorisation des produits locaux
04	SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Faible couverture sanitaire • Prévalence de maladies parasitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux soins de santé ; • Favoriser l'accès à l'eau potable ; • Inculquer des valeurs et pratiques d'hygiène et d'assainissement saines.

N°	Domaines	Problèmes majeures	Axes Prioritaires
05	EDUCATION/JEUNESSE/SPORT/CULTURE	<p>1 Conditions d'apprentissage et de l'éducation formelle difficiles ;</p> <p>2 Fort taux d'analphabétisme</p> <p>3 Faible taux de scolarisation des enfants en général et celui des filles en particulier</p> <p>4 Désœuvrement des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions adéquates d'apprentissage et d'éducation • Favoriser l'augmentation de taux de scolarisation des enfants en général et celui des filles en particulier ; • Favoriser l'épanouissement des jeunes
06	AFFAIRE SOCIALE-GENRE	<p>1 Difficultés liées à la santé de la mère et de l'enfant</p> <p>2 Pauvreté en milieu féminin</p> <p>3 Existence de Femmes fustileuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé maternelle et infantile ; • Faciliter à la femme, l'accès aux facteurs et moyens de production

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1 DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Approvisionnement subventionné en matériels et intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires etc.)	CANTONAL	ADC ; OP ;	40 000 000	4 000.000	Mai 2014	4ans
2. Formation en techniques de restauration de sols	116 soit 2 par village	ADC ; OP ;	8 700 000	870 000	Mai 2014	3ans
3. Introduction et diffusion de semences variées et adaptées	CANTONAL	ADC ; OP ;	12 000.000	1 200 000	Mai 2014	3ans
4. Appui aux producteurs maraîchers en équipements (puits maraichers équipés de motopompes) et intrants.	15 OP soit 5/zone	ADC ; OP ;	30 000.000	3 000.000	Oct. 2014	3 ans
5. Création d'un espace d'échange et de concertation entre les producteurs, le service forestier et les autorités locales en vue du défrichage de nouveaux champs	CANTONAL	ADC ; OP ; Autorités locales ;	600 000	60 000	Mai 2015	1 an
6. Création de points d'eau (forage) dans les sites d'exploitation agricole les plus éloignés	Gamir, Khirerib, Mabarouk, Diengaye	ADC ; OP ; Communautés	20 000.000	2 000.000	Mai 2014	4ans
7. Formation en techniques de production agricole	116 soit 2 par village	ADC ; OP ;	8 700 000	870 000	Mai 2014	3ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
8. Construction d'un seuil d'épandage	MALAME	ADC ; OP ; Communautés	45 000.000	4 500 000	Jan. 2015	1 an
9. Construction de puits pastoraux	ZONE D'ABDIHER Aradé, Ganatir , Alhoumour , Iregat ZONE DE MOGNANG Halib, Mabourouk , Griya, Djaktala, Hiltalchek	ADC ; OP ; Communautés	90 000 000	9 000 000	Mai 2014	4ans
10. Construction de parcs de vaccination	Zone de d'Abdiher Amdjourar ZONE DE MAGARANE Krébané , Mabrouk, Krérib,	ADC ; OP ; Communautés	30 000.000	3 000.000	Janvier 2015	1an
11. Plaidoyer pour la création de postes vétérinaires	ZONE D'ABDIHER Magarane, Kadana	ADC ; OP ; Communautés	750 000	75 000	Mai 2014	1an
12. Aménagement des mares pour l'abreuvement	ZONE DE MAGRANE	ADC ; OP ;	60 000 000	6 000 000	Mai 2014	3ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
	Ras-binadoum , Wourika , Djangoul , Rad-saabaye , Rad- idalbagar , Batarané , Rad-alnabagaye, Rad- algarat , Rad-tallah, Irédja, Amharaze. ZONE DE MOGNANG Rad Hiltalchek, Andéssé, Ab-hamdia, Abougato	Communautés				
13. Formation des auxiliaires	30 soit 10 par zone	ADC ; OP ;	2 250 000	225 000	Oct. 2014	2ans
14. Approvisionnement subventionné de produits de traitement et de prévention des maladies animales	CANTONAL	ADC ; OP ; Communautés	16 000.000	1 600 000	Mai 2014	4 ans
15. Sensibilisation pour le respect des limites des espaces d'exploitation agricole et pastorale	CANTONAL	ADC ; OP ; Autorités locales Communautés	3 000.000	300 000	Mai 2014	4ans
16. Approvisionnement subventionné en aliments supplémentaires (tourteaux, sel, natron et autres fourrages)	CANTONAL	ADC ; OP ;	24 000 000	2 400 000	Mai 2014	4ans
17. Construction d'un pont de traversée de bétail	DJAKTALA	ADC ; OP ;	-	-		

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
		Communautés				
Cout total (en dehors du cout de construction de pont)			391 000.000	39 100 000		

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

4.2 DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Production et reboisement des zones déboisées (10 000 plants)	Abdiher Mourra Kebir	ADC ; OP ; Communautés	25 000 000	2 500 000	Mai 2014	2 ans
2. Production et plantation des arbres fruitiers (2500 plants)	Le long des Ouadis	ADC ; OP ; Communautés	12 500 000	1 250 000	Mai 2014	2 ans
3. Installation d'une unité de production sylvicole	Magarane	ADC ; OP ; Communautés	7 000 000	700 000		
4. Sensibilisation pour la protection de l'environnement (contre les feux de brousses, les coupes abusives et le braconnage.)	CANTONAL	ADC ; OP ; Communautés	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
5. Convention locale pour la mise en défens des zones de concentration végétale	ZONE D'ABDIHER Taréna ZONE MAGRANE Alfro, Rad-bahr, Labdé	ADC ; OP ; Communautés ; Autorités locales	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
6. Production et plantation des "Awir et Djoumso" (espèces ligneuses) (5000 plants)	Berges des ouadis	ADC ; OP ; Communautés	12 500 000	1 250 000	Mai 2014	2 ans
7 Formation de femmes pilotes pour la construction des foyers	18 femmes soit 6/zone	ADC ; OP ;	1 350 000	135 000	Mai 2014	1 an

améliorés.		Communautés				
8. Aménagement des mares pour la pratique de la pisciculture	Mognang, Bahar, Birdi. et Alfro.	ADC ; OP ; Communautés locales	60 000 000	60 00 000	Mai 2014	4 ans
9 Formation en techniques de restauration de sol	116 personnes soit 2/village	ADC ; OP ;	8 700 000	870 000	Mai 2014	3 ans
Coût total			109 700 000	10 970 000		

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

4.3 DOMAINE ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. appui aux AGR à travers l'octroi de crédit aux acteurs économiques locaux	12 OP et coopérative soit 4/zone	ADC ; OP ; Coopératives	36 000 000	3 600 000	Mai 2014	4 ans
2. Appui financier, technique et organisationnel au secteur artisanal	12 Organisations des artisans bénéficiaires soit 4/zone	ADC ; Organisations des artisans ;	18 000 000	1 800 000	Mai 2014	4 ans
3. Aménagement de pistes	ZONE D'ABDIHER Am-dam-Magarane, Amdjourar-Magarane, Mourra-Kélang, Kélang-Mognang.	ADC ; Communautés Opérateurs économiques locaux	8 000 000	800 000	Mai 2014	4 ans
4. Construction de magasins de stockage	ZONE DE MOGNANG Mognang, Djaktala, Mabourouk, Am-himéda,	ADC ; OP ; Communautés	60 000 000	6 000 000	Mai 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
	Assiref. ZONE DE MAGRANE Magrane, Amdagagnan, Labdé, Djangoul, Aboundéguig, Dombolaye, Krébané					
5. Installation des unités de transformation (presse à huile, moulin à mil, décortiqueuse etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Djaktala (Presse à huile et décortiqueuse) ; - Hiltal Chek (Moulin à mil) ; - Amdagna (Moulin à mil) ; - Mognang (presse à huile et décortiqueuse) ; 	ADC ; OP ;	27 000 000	2 700 000	Mai 2014	4 ans
6. Construction de radié et dalots	Kindéri, Mabourouk, Krébané (radié), Hallouf (radié),	ADC ; Communautés Opérateurs locaux	–	–		
7. Construction de ponts	Kélang, Magarane	ADC ; Communautés Opérateurs locaux	–	–		
8. Création de marché	MOGNANG	ADC ; Communautés Opérateurs locaux	1 500 000	150 000	Mai 2014	1 an

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
9. Construction d'une aire d'abattage	MAGRANE	ADC ; Communautés Opérateurs locaux	25 000 000	2 500 000	Nov. 2014	1 an
10. Construction d'un marché de bétail	MAGRANE	ADC ; Communautés Opérateurs locaux	36 000 000	3 600 000	Mai 2014	4 ans
11. Construction d'une boucherie	MAGRANE	ADC ; Communautés Opérateurs locaux	30 000 000	3 000 000	Nov. 2014	1 an
Cout total (excepté le cout de construction des seuils de franchissement)			241 500 000	24 150 000		

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

4.4 DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Construction d'un centre de santé	Amdjourar	District sanitaire ADC ; Communautés	30 000 000	3 000 000	Oct. 2014	1 an
2. Plaidoyer pour la création de centres de santé	Abdiher , Kadana, Amdéguig, Douguidémanga	District sanitaire ADC ; Communautés	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
3. Installation de forages	ZONE ABDIHER Amdjourar Haraze , Astaréna, Daway, Mourro, Kinère. ZONE MOGNANG	ADC ; Communautés	120 000 000	12 000 000	Mai 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
	Am-himéda, ,HiltalChek, Mabourouk, Kadana, Amkibéché (<i>existence de socle</i>) ZONE DE MAGRANE Djangoul, Ambouadéguig, Wourika, Djinéguil, Amkhidech, Am-ardjoyira, Diguignar, Gamar, Krerib, Krebané, Tiné, Alfro, Idalbagar					
4. Installation d'un château d'eau équipé d'un système d'adduction.	MAGRANE	ADC ; Communautés	45 000 000	4 500 000	Jan. 2015	1an
5. Sensibilisation pour l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.	CANTONAL	ADC ; Communautés	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
6. Appui en équipement, techniques et intrants pour la production des aliments nutritifs.	CANTONAL	District sanitaire ADC ; Communautés	12 000 000	1 200 000	Mai 2014	2 ans
7. Plaidoyer pour le renforcement des structures sanitaires en personnel soignant qualifié	CANTONAL	District sanitaire ADC	1 500 000	150 000	Mai 2014	2 ans
8. Renforcement des structures sanitaires en équipements et médicaments	CANTONAL	District sanitaire ADC ;	27 000 000	2 700 000	Mai 2014	3 ans
9. Construction des latrines dans les lieux publics (18 soit 6latrines/zone)	CANTONAL	ADC ; Communautés	13 500 000	1 350 000	Mai 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
10. Approvisionnement en chlore pour la désinfection eaux de consommation non potables	CANTONAL	District sanitaire ADC ; Communautés	6000 000	600 000	Mai 2014	4 ans
Coût total			261 000 000	26 100 000		

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

4.5 DOMAINE EDUCATION/JEUNESSE/CULTURE/SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant	CANTONAL	IDEN ; ADC ; APE,	1 500 000	150 000	Mai 2014	2 ans
2. Plaidoyer pour la prise en charge des maitres communautaires	CANTONAL	IDEN ; ADC ; APE,	1500 000	150 000	Mai 2014	2 ans
3. Plaidoyer pour la création de nouvelles écoles	ZONE DE MOGNANG Mabourouk, Aboundéguig, Djaktala, Hiltalchek, Idjéni. ZONE DE MAGRANE Amdagagnan, Amkhibéché, Djinéguil	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	1500 000	150 000	Mai 2014	2 ans
4. Construction des écoles	ZONE D'ABDIHER Abdiher	IDEN ; ADC ; APE,	300 000 000	30 000 000	Mai 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
	ZONE DE MOGNANG Mognang, Kélang, Kadana, Siref, Kindéri ZONE DE MAGRANE Idalbagar, Am-himédé, Krébané, Soko	Communautés				
5. Construction d'un lycée moderne	MAGRANE	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	–	–		
6. Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires	CANTONAL	IDEN ; ADC ; APE	20 000 000	2000 000	Mai 2014	4 ans
7. Création des centres d'alphabétisation (francophone et arabophone) et leur renforcement en alphabétiseurs.	Abdiher ; Magarane Kadana Mourra Kabir Gnagaw	IDEN ; ADC ; Communautés	750 000	75 000	Nov. 2014	1 an
8. Installation des pompes à eau dans les structures scolaires existantes	Au moins 15 pompes soit 5/zone	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	75 000 000	7 500 000	Mai 2014	4 ans
9. Construction des latrines dans les écoles existantes	Au moins 15 latrines soit 5/zone	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	11 250 000	1 125 000	Mai 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
10. Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des APE	CANTONAL	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	6 000 000	600 000	Mai 2014	4 ans
11. Plantation des arbres dans la cours des écoles existantes (300 plants)	CANTONAL	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	1 500 000	150 000	Jan. 2015	1 an
12. Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier.	CANTONAL	ADC ; APE, Communautés	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
13. Appui aux initiatives des jeunes à travers l'octroi de micro crédits et la formation	12 organisations de jeunes bénéficiaires soit 4/zone	ADC ; OSC des jaunes	18 000 000	1 800 000	Mai 2014	4 ans
14. Construction d'un centre culturel et sportif	MAGRANE	ADC ; Structures des jeunes	32 000 000	3 200 000	Jan. 2015	1 an
15. Aménagement de terrain de sport et renforcement en équipements sportifs	(3 terrains aménagés soit 1/zone)	ADC ; Organisations des jeunes Communautés	21 000 000	2 100 000	Mai 2014	3 ans
16. Création d'un centre d'apprentissage en menuiserie, maçonnerie, couture, tricotage, maroquinerie etc.	MAGRANE	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	25 000 000	2 500 000	Jan. 2015	1 an
Cout total (excepté le cout de construction du lycée moderne)			518 000 000	51 800 000		

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

4.6 DOMAINE AFFAIRES SOCIALES/GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Sensibilisation pour les consultations pré et postnatales	CANTONAL	District sanitaire ADC ; Communautés	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
2. Formation de femmes accoucheuses	36 soit 12/zone	District sanitaire ADC ; Communautés	2 700 000	270 000	Mai 2014	2 ans
3. Appui technique et financier aux initiatives féminines de développement à travers l'octroi de micro crédits	Au moins 18 OP féminines bénéficiaires soit 6/zone	ADC ; OP	27 000 000	2 700 000	Mai 2014	4 ans
4. Création de centres d'alphabétisation féminins	Magarane, Amdagagnan , Amboundéguig	ADC ; Organisations de femmes	2 250 000	225 000	Jan 2015	1 an
5. Plaidoyer pour la prise en charge socio sanitaire de femmes fistuleuses	CANTONAL	District sanitaire ADC ; Communautés	3000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
6. Sensibilisation contre le mariage précoce	CANTONAL	ADC ; Autorités traditionnelles Communautés	3000 000	3000 000	Mai 2014	4 ans
Coût total			40 950 000	4 095 000		

Source : Résultat de travaux de l'atelier avec les populations

Coût global du PDL

Domaine	Coût total/domaine	Disponibilité financière
Agriculture/Elevage	391 000.000	39 100 000

Gestion des Ressources Naturelles	109 700 000	10 970 000
Economie	241 500 000	24 150 000
Santé/Eau/Assainissement	261 000 000	26 100 000
Education/Jeunesse/Culture/Sport	518 000 000	51 800 000
Affaires sociales/Genre	40 950 000	4 095 000
Coût global du PDL	1 562 150 000	156 215 000

V MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS DU CANTON MASSALAT

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Le mécanisme de mise en œuvre des actions issues du PDL s'articule autour de l'ADC, des communautés, des Organisations de Société Civile de base à savoir les Groupements, les Unions de Groupements, les Fédérations, les Associations de Développement Villageois, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG et Organismes intervenant localement.

En effet, l'ADC est chargée de mobiliser le fonds nécessaire à la réalisation des actions et de coordonner les activités à travers le CCD.

Les OSC ont pour rôle de participer à la mise en œuvre à travers la mobilisation de ressources locales ; elles sensibilisent, organisent la mobilisation sociale, participent à la collecte de fonds etc. elles sont porteuses des actions à réaliser.

Les services techniques sont associés à la mise en œuvre par des appuis techniques (formations, suivis, conseils, orientations etc.). Leur contribution est indispensable car ils assurent le respect des normes et principes inscrits dans les politiques et stratégie de développement de l'Etat.

Les ONG et Organisme sont des partenaires au développement qui contribuent à la mise en œuvre des projets issus du PDL par le truchement du financement et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des OSC de base et celles de tous les acteurs locaux.

Ce mécanisme prend en compte les prestataires qui sont les bureaux d'études, les entreprises, les consultants indépendants etc. qui vendent leur expertise. Cette catégorie de participants à la mise en œuvre est chargée d'exécuter les actions telles que la réalisation des ouvrages, des études, les formations etc.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME :

Pour mener à le pilotage et le suivi du programme, une stratégie a été mise en place ; elle consiste à responsabiliser l'ADC à travers :

- L'organisation des AG de sensibilisation et d'informations
- L'organisation des plaidoyers ;
- La mise sur pied des comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- La mobilisation des communautés pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Le suivi de la mise en œuvre des projets du PDL.
- La participation à l'auto évaluation et ajustement du plan
- L'appui aux organisations de bases pour la défense de leurs micros projets ;
- L'Organisation de la révision du PDL avant la date d'expiration ;

- La prise de Contacts avec les différents partenaires pour solliciter leur adhésion et coopération au plan cantonal ;
- La recherche de financements auprès des potentiels bailleurs;
- La planification et la programmation des activités annuelles ;
- L'exécution des planifications et programmations annuelles ;

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

DOMAINE AGRICULTURE/ELEVAGE

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsable
AGRICULTURE										
1	Approvisionnement subventionné en matériels et intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires etc.)	CANTONAL	ADC ; OP ;	40 000 000	4 000.000	36 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	.
2	Formation en techniques de restauration de sols	116 soit 2 par village	ADC ; OP ;	8 700 000	870 000	7 83 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD	Mai 2014	3ans	.

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsables
							BCI Autres partenaires au développement			
3	Introduction et diffusion de semences variées et adaptées	CANTONAL	ADC ; OP ;	12 000 000	1 200 000	10 800 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	3ans	
4	Appui aux producteurs maraîchers en équipements et intrants	CANTONAL	ADC ; OP ;	30 000 000	3 000 000	27 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI	Oct. 2014	3 ans	

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsables
							ACORD BCI Autres partenaires au développement			
N°	ELEVAGE									
1	Construction de puits pastoraux	ZONE D'ABDIHER Aradé, Ganatir , Alhoumour , Iregat ZONE DE MOGNANG Halib, Mabourouk , Griya, Djaktala, Hiltalchek	ADC ; OP ; Communautés	90 000 000	9 000 000	81 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4ans	
2	Construction de parcs de vaccination	Zone de d'Abdiher Amdjourar ZONE DE MAGARANE Krébané ,	ADC ; OP ; Communautés	30 000.000	3 000.000	27 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL	Janvier 2015	1an	.

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsables
		Am-himédé					IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
3	Plaidoyer pour la création de postes vétérinaires	ZONE D'ABDIHER Magarane, Kadana	ADC ; OP ; Communautés	750 000	75 000	675 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	1an	
4	Aménagement des mares pour l'abreuvement	ZONE DE MAGRANE Ras-nadoum , Wourika , Djangoul , Rad-saabaye ,	ADC ; OP ; Communautés	60 000 000	6 000 000	54 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II	Mai 2014	3ans	

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsables
		Rad- idalbagar , Batarané , Rad- alnabagaye, Rad-algarat , Radallah, Addjimsey, Irédja. ZONE DE MOGNANG Rad Hiltalchek, Andéssé, Ab- hamdia, Alguidé					PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			

DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1	Reboisement des zones déboisées (10 000 plants)	ZONE D'ABDIHER Mourra kabir.	ADC ; OP ; Communautés	25 000 000	2 500 000	22 500 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODE	Mai 2014	2ans	

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
							L IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
2	Plantation des arbres fruitiers (2500 plants)	Le long des Ouadis	ADC ; OP ; Communautés	12 500 000	1 250 000	11 250 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODE L IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	2 ans	
3	Sensibilisation pour la protection de	CANTONAL	ADC ; OP ; Communautés	3 000 000	300 000	2700 000	Services techniques déconcentrés	Mai 2014	4 ans	

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
	l'environnement (contre les feux de brousses, les coupes abusives et le braconnage.)						és de l'Etat PAPAT PADL II PRAODE L IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
4	Convention locale pour la mise en défens des zones de concentration végétale	ZONE D'ABDIHER Taréna ZONE MAGRANE Alfro, Rad-bahr, Labdé ZONE DE MOGNANG Ouadidarraba , Birdi.	ADC ; OP ; Communautés ; Autorités locales	3 000 000	300 000	2 700 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODE L IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développe	Mai 2014	4 ans	

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
							ment			

DOMAINE ECONOMIE

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1	Appui aux AGR à travers l'octroi de crédit aux acteurs économiques locaux soit 4/zone)	12 OP et coopérative soit 4/zone	ADC ; OP ; Coopératives	36 000 000	3 600 000	32 400 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	
2	Appui financier, technique et organisationnel au secteur	12 Organisations des artisans bénéficiaires	ADC ; Organisations des artisans ;	18 000 000	1 800 000	16 200 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT	Mai 2014	4 ans	

	artisanal	soit 4/zone					PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
3	Aménagement de pistes	ZONE D'ABDIHER Am-dam-Magarane, Amdjourar-Magarane, Mourra-Kélang, Kélang-Mognang.	ADC ; Communautés Opérateurs économiques locaux	8 000 000	800 000	7200 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	-
4	Construction de magasins de stockage	ZONE DE MOGNANG Mognang, Djaktala, Mabourouk, Am-himéda, Assiref.	ADC ; OP ; Communautés	60 000 000	6 000 000	54 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PAPAT PADL II PRAODEL IRW	Mai 2014	4 ans	

		ZONE DE MAGRANE Magrane, Amdagagnan, Labdé, Djangoul, Aboundéguig, Dombolaye, Krébané					COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--

DOMAINE SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
1	1. Construction d'un centre de santé	Amdjourar	District sanitaire ADC ; Communautés	30 000 000	3 000 000	27 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Oct. 2014	1 an	
2	2. Plaidoyer pour la	Abdiher , Kadana, Amdéguig,	District sanitaire	3 000 000	300 000	2 700 000	Services techniques	Mai 2014	4 ans	-

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
	création de centres de santé	Douguidémanga	ADC ; Communautés				déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
3	3. Installation de forages	ZONE ABDIHER Amdjourar Haraze , Astaréna, Daway, Mourro, Kinère. ZONE MOGNANG Am- himéda,Dorota ,Hil talChek, Mabourouk, Kadana(existence de socle) ZONE DE MAGRANE Djangoul, Ambouadéguig,	ADC ; Communautés	120 000 000	12 000 000	108 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	-

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personne responsable
		Wourika, Djinéguil, Amkhidech, Amardjoyira, Diguignar, Gamar, Krerib, Krebané, Tiné, Alfro, Idalbagar								
4	Installation d'un château d'eau équipé d'un système d'adduction.	MAGRANE	ADC ; Communautés	45 000 000	4 500 000	40 500 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Jan. 2015	1 an	

DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsables
1	Plaidoyer pour le	CANTONAL	IDEN ;	1 500 000	150 000	1 350 000	Services	Mai 2014	2 ans	

	renforcement des écoles en personnel enseignant		ADC ; APE,				techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
2	Plaidoyer pour la prise en charge des maitres communautaires	CANTONAL	IDEN ; ADC ; APE,	1500 000	150 000	1 350 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat APICED PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	2 ans	
3	Plaidoyer pour la création de nouvelles écoles	ZONE DE MOGNANG Mabourouk, Aboundéguig, Djaktala,	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	1500 000	150 000	1 350 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II	Mai 2014	2 ans	

		Hiltalchek, Idjéni. ZONE DE MAGRANE Amdagagna, Amkhibéché, Djinéguil					PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
4	Construction des écoles	ZONE D'ABDIHER Abdiher ZONE DE MOGNANG Mognang, Kélang, Kadana, Siref, Kindéri ZONE DE MAGRANE Idalbagar, Amhimédé, Krébané, Soko	IDEN ; ADC ; APE, Communautés	300 000 000	30 000 000	270 000 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	

DOMAINE AFFAIRES SOCIALES - GENRE:

N°	Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière (FCFA)	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Les(s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée	Personnes responsables
----	-----------------	---	-----------	-------------	---------------------------------	--	--	----------------	-------	------------------------

1	Sensibilisation pour les consultations pré et postnatales	CANTONAL	District sanitaire ADC ; Communautés	3 000 000	300 000	2 700 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	4 ans	-
2	Formation de femmes accoucheuses	36 soit 12/zone	District sanitaire ADC ; Communautés	2 700 000	270 000	2 430 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Mai 2014	2 ans	.
3	Appui technique et financier aux initiatives féminines de développement à	Au moins 18 OP féminines bénéficiaires soit 6/zone	ADC ; OP	27 000 000	2 700 000	2 430 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II	Mai 2014	4 ans	

	travers l'octroi de micro crédits						PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement			
4	Création de centres d'alphabétisation féminins	Magarane, Amdagagnan , Amboundéguig	ADC ; Organisations de femmes	2 250 000	225 000	2 025 000	Services techniques déconcentrés de l'Etat PADL II PRAODEL IRW COOPI ACORD BCI Autres partenaires au développement	Jan 2015	1 an	

CONCLUSION

Somme toute, le processus qui a conduit à la réalisation de ce document qui se veut être un outil de développement par excellence du canton Massalat, a été orienté par une démarche à la fois active et participative. Il a permis de faire la situation globale du canton en tenant compte des problèmes, aspirations et besoins réels des communautés locales.

De ce qui précède, l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés du canton passe par la mise en œuvre des actions définies en réponse des problèmes et contraintes au développement local conférées dans ce document.

De ce fait, le présent PDL constitue un document de référence auquel tous les intervenants et autres partenaires au développement doivent s'inspirer pour orienter leurs actions.

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT CANTONAL (A.D.C)

:

N°	Noms & Prénoms	Postes	Villages
01	Adoum Ali Idriss	Président	MAGRANE
02	Hassabal-Nabi Adam	Vice-président	MAGRANE
03	Hassabalkerim Brémé	Secrétaire Général	DJANGOUL
04	Mariam Izadine (F)	Secrétaire Général Adjoint	MAGRANE
05	Hassan Chabakata	Trésorier Général	MAGRANE
06	Ahmat Hassan (transhumant)	Trésorier Adjoint	AMHIMEDE

07	Adam Hibel	Chargé de Matériels	SOKO
08	Batoul Assil	Chargé de Matériels Adjoint(e)	MAGRANE
09	Tahir Abdoulaye	1 ^{er} Conseiller	MAGRANE
10	Brahim Mahamat Mourra	2 ^{ème} Conseiller	MOURA
11	Abdelhakim Idriss	3 ^{ème} Conseiller	MAGRANE
12	Hawa Khalil (F)	1 ^{er} Commissaire aux comptes	
13	Khadidja Djibrine (F)	2 ^{ème} Commissaire aux comptes	

LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT CANTONAL(C.D.C):

N°	Noms & Prénoms	Postes	Villages
01	Adoum Ali Idriss	Président	MAGRANE
02	Hassabalkerim Brémé	Secrétaire Général	MAGRANE
03	Hassan Chabakata	Trésorier Général	MAGRANE
04	Adam Hibel	Chargé(e) de Matériels	SOKO

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES (CT) :

	DOMAINES	NOMS & PRENOMS	VILLAGES
1	EDUCATION/JEUNESSE/SPORT/CULTURE	Habib Assafo (jeune)	
		Ahmat Zakaria (jeune)	MOURA
		Issakha Ahmat	
		Dahabaï Brémé (F)	MAGRANE
		Markhani Issakha	
2	GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	Mahamat Ahmat	
		Adam Maki	MABAROUK
		Mahamat Ahmat Mahamat	
		Fadoul Ali (transhumant)	
		Fanné Annour	
3	ECONOMIE	Hamit Annadif (jeune)	
		Anné Idriss (F)	MAGRANE
		Mahamat Annour (jeune)	
		Mahamat Chigaf	
		Daoud Ali	
4	AFFAIRES SOCIALES/GENRE	Fanné Razakha (F)	
		Fanné Youssouf (F)	
		Mahamat Ibé - dallah	AMDOUYOUT
		Said Hassan (jeune)	
		Adam Ahmat	AM-ARDJOUNA
5	SANTE/EAU/ASSAINISSEMENT	Abdel-aziz Hassan	
		Saleh Haroun	KELANG
		Kaltam Hissein (F)	
		Al-Issel Mouhadjir	KADANA
		Kaltouma Hissein (F)	MAGRANE
6	AGRICULTURE /ELEVAGE	Habib Abakar (transhumant)	ADIEGNA
		Mahamat Hamit (transhumant)	
		Adam Mahamat	MABAROUK
		Oumar Mahamat	
		Sadia Mahamat (F)	MAGRANE
7	GOUVERNANCE/PAIX/SECURITE	Makhari Mahamat	MAGRANE
		Zakaria Djibirine	
		Aday Abarass (transhumant)	

		Khadidjé Mahamat (F)	
--	--	----------------------	--

Liste des villages du canton Massalat

N0	Village
1	Amkhibeché
2	Khirerib
3	Djactala
4	Idjeiné
5	Kinderi
6	N'djaména

7	Am Himédé
8	Hilaltal Cheikh
9	Fassala
10	Iddal Bagar
11	Diguignar
12	Am Daguigue
13	Gnagaou
14	Birdi
15	Dambolayé
16	Am Dagagna
17	Gamar
18	Alfouro
19	Am Grerissé
20	Mabrouk
21	Kadana
22	Kideïdé
23	Djangoul
24	Warrika
25	Dougui Dabanga
26	Djineguil
27	Darotah
28	Rahatallah
29	Ablibiss
30	Tiné
31	Am Ardjouna
32	Am Djouar Moustakhidé
33	Am Djouar Harazé
34	Moura Adjous
35	Kinère
36	Ebé Ebé
37	Mognang
38	Fadjel Hallah
39	Am Libia
40	Abdiguin
41	Am Douyouid
42	Am Out
43	Labdé Badia
44	Abdiher
45	Gressang
46	Astrena
47	Dabarti
48	Labdé Djirèf
49	Assirèf
50	Moura Kabâr
51	Labdé
52	Moura Tarsi
53	Am Djouar Mouro
54	Kelang
55	Dawaye
56	Soko
57	Magrane

Procès Verbal

L'an 2013, le 21/11/13 s'est tenu une Assemblée Générale dans la Zone d'**ABDIHER**, Canton Massalat, sous-préfecture de Magrane. L'AG a pour objectif étude du milieu et l'analyse des problèmes des différents domaines.

Etaient présents (voir liste de participants)

Liste de présence : Zone d'ABDIHER

N°	NOMS & PRENOMS	VILLAGES	FONCTIONS
1	Saleh Yaya	Ebé	Chef de village
2	Hassan Adam	Ebé	Participant
3	Amina Abakar(F)	Ebé	Participante
4	Mahamat Saleh Chiguef	Ebé	Participant
5	Dougour Choun Oudaa	Abdiher	Chef de village
6	Idriss Youssouf	Abdiher	Participant
7	Hawaye Youssouf(F)	Abdiher	Participante
8	Abakar Ali	Abdiher	Participant
9	Abdel-Hakh Moukthar	Amdjourar	Chef de village
10	Haroun Nagui	Amdjourar	Participant
11	Haroun Djouda	Amdjourar	Participant
12	Mariam Younouss(F)	Amdjourar	Participante
13	Zakaria Charara	Asterena	Chef de village
14	Ousmane Moura	Asterena	Participant
15	Fizani Idriss	Asterena	Participant
16	Achta Al-Issel(F)	Asterena	Participante
17	Mahamat Hissein	Dawaye	Chef de village
18	Moudouan Hissein	Dawaye	Participant
19	Moussa Ali	Dawaye	Participant
20	Fané Hissein(F)	Dawaye	Participante
21	Ahmat Zakaria	Moura Kabir	Chef de village
22	Ibrahim Mahamat	Moura Kabir	Participant
23	Kaltouma Ibrahim(F)	Moura Kabir	Participante
24	Abdelrasoul Ali	Moura Kabir	Participant
25	Issakha Abdoulaye	Amdjourar Mouro	Chef de village
26	Youssouf Ramadan	Amdjourar Mouro	Participant
27	Souleyman Moussa	Amdjourar Mouro	Participant
28	Hawa Mahadie(F)	Amdjourar Mouro	Participant
29	Djadar Adounguché	Kinère	Chef de village
30	Daoud Defallah	Kinère	Participant
31	Achta Moussa(F)	Kinère	Participante
32	Issakha Nil	Kinère	Participant
33	Mahamat Abdallaah	Amdouyout	Chef de village
34	Mahamat Saleh Chiguefat	Amdouyout	Participant
35	Idriss Abderrahmane	Amdouyout	Participant
36	Kossara Abdoulaye(F)	Amdouyout	Participante

Nombre des participants : 36 participants dont :

Hommes : 27

Femmes : 09

Procès Verbal

L'an 2013, le 18/11/13 s'est tenu une Assemblée Générale dans la **Zone de MOGNANG**, Canton Massalat, sous-préfecture de Magrane. L'AG a pour objectif étude du milieu et l'analyse des problèmes des différents domaines.

Etaient présents (voir liste de participants)

Liste de présence : Zone de MOGNANG

N°	NOMS & PRENOMS	VILLAGES	FONCTIONS
1	Yaya Abdelrazak	Dabarti	Chef de village
2	Mahamat Haroun	Dabarti	Participant
3	Addel-Rah Mahamat	Dabarti	Participant
4	Asmaou Saleh(F)	Dabarti	Participante
5	Assilek Adam	Mognang	Chef de village
6	Mahamoud Ahmat	Mognang	Participant
7	Mirehil Atimer	Mognang	Participant
8	Fouda Adam(F)	Mognang	Participante
9	Brahim Abdelraman	Idjeïné	Chef de village
10	Issa Hassan	Idjeïné	Participant
11	Annour Ibrahim	Idjeïné	Participant
12	Louboussa Abdelramane(F)	Idjeïné	Participante
13	Mahamat Saleh Hassan	Amlibissi	Chef de village
14	Youssef Hassan	Amlibissi	Participant
15	Hamid Oumar	Amlibissi	Participant
16	Fané Hassan(F)	Amlibissi	Participante
17	Hassan Daoud	Amhimédé	Chef de village
18	Mahamat Abdoulaye	Amhimédé	Participant
19	Adam Abakar	Amhimédé	Participant
20	Khadidja Hassan(F)	Amhimédé	Participante
21	Saleh Djibrine	Kadana	Chef de village
22	Yacoub Adam	Kadana	Participant
23	Younouss Daoud	Kadana	Participant
24	Khadidja Djibrine(F)	Kadana	Participante
25	Adam Hasoun	Kindéri	Chef de village
26	Alkhali Hasoun	Kindéri	Participant
27	Sakine Mahamat	Kindéri	Participant
28	Milessa Adam(F)	Kindéri	Participante
29	Moussa Mahamat	Birdi	Chef de village
30	Moussa Saleh	Birdi	Participant
31	Annadif Hissein	Birdi	Participant
32	Khadidjé Issa(F)	Birdi	Participante
33	Hassoun Mahamat	Darotah	Chef de village
34	Moussa Adoudou	Darotah	Participant
35	Djabar Adoudou	Darotah	Participant
36	Amzine Mahamat(F)	Darotah	Participante
37	Saleh Annour	Kelang	Chef de village
38	Youssef Ousmane	Kelang	Participant
39	Ousmane Bachar	Kelang	Participant
40	Fané Oumrane(F)	Kelang	Participante
41	Adam Ousmane	Assiref	Chef de village
42	Abdelaziz Bara	Assiref	Participant
43	Fadoul Ali	Assiref	Participant
44	Khadidja Abdoulaye(F)	Assiref	Participante
45	Abdelmahab Idriss	Hilaltalcheik	Chef de village
46	Abdelrasoul Abdelmahab	Hilaltalcheik	Participant
47	Hamid Fadoul	Hilaltalcheik	Participant
48	Khadidja Oumar(F)	Hilaltalcheik	Participante
49	Adam Maki	Mabrouk	Chef de village
50	Ibrahim Fadoul	Mabrouk	Participant
51	Abakar Hissein	Mabrouk	Participant
52	Djiwerie Ahmat(F)	Mabrouk	Participante

53	Adam Moussa	Djaktallah	Chef de village
54	Idriss Moussa	Djaktallah	Participant
55	Zaroga Moussa	Djaktallah	Participant
56	Halimé Abdelbanad(F)	Djaktallah	Participante

Nombre des participants : 56 participants dont :

Hommes : 42

Femmes : 14

Procès Verbal

L'an 2013, le 18/11/13 s'est tenu une Assemblée Générale dans la zone de **MAGRANE**, Canton Massalat, sous-préfecture de Magrane. L'AG a pour objectif étude du milieu et l'analyse des problèmes des différents domaines.

Etaient présents (voir liste de participants)

Liste de présence : Zone de MAGRANE

N°	NOMS & PRENOMS	VILLAGES	FONCTIONS
1	Hassabalah Brémé	Djangoul	Chef de Village
2	Moussa Mando	Djangoul	Participant
3	Ahmat Abrass	Djangoul	Participant
4	Halimé Issakha(F)	Djangoul	Participante
5	Yaya Defallah	Tiné	Chef de Village
6	Matar Atom	Tiné	Participant
7	Moussa Abakar	Tiné	Participant
8	Hawa Moussa(F)	Tiné	Participante
9	Azarak Youssouf	Kideïdé	Chef de Village
10	Djibrine Moussa	Kideïdé	Participant
11	Ahmat Djibrine	Kideïdé	Participant
12	Hawa Mahamat(F)	Kideïdé	Participante
13	Said Tadjadine	Amdagagna	Chef de Village
14	Abdelsalam Mahamoud	Amdagagna	Participant
15	Khassin Djazouli	Amdagagna	Participant
16	Zara Djabar(F)	Amdagagna	Participante
17	Hissein Oumar	Amkibéché	Chef de Village
18	Said Hassan	Amkibéché	Participant
19	Adam Mahamat	Amkibéché	Participant
20	Batoul Hissein(F)	Amkibéché	Participante
21	Adam Ahmat	Am-Ardjouma	Chef de village
22	Abdelaziz Abdelwahab	Am-Ardjouma	Participant
23	Ali Hassan	Am-Ardjouma	Participant
24	Mariam Adam(F)	Am-Ardjouma	Participant
25	Mahamat Adam	Soko	Chef de Village
26	Adam Ousmane	Soko	Participant
27	Abdelkarim Ousmane	Soko	Participant
28	Mariam Ahmat(F)	Soko	Participante
29	Adjadid Dardamo	Khirebané	Chef de Village
30	Hassan Hamad	Khirebané	Participant
31	Djimé Azarak	Khirebané	Participant
32	Akaye Halou	Khirebané	Participant
33	Youssouf Ibrahim	Aboundaguigue	Chef de Village
34	Yaya Hassaballah	Aboundaguigue	Participant

35	Mahadie Yacoub	Aboundaguigue	Participant
36	Zara Youssouf(F)	Aboundaguigue	Participante
37	Abdelkarim Amine	Alfiro	Chef de Village
38	Matar Saleh	Alfiro	Participant
39	Yaya Youssouf	Alfiro	Participant
40	Hawa Abddoulaye(F)	Alfiro	Participante
41	Idriss Yacoub	Adambolé	Chef de Village
42	Issa Abdelrahim	Adambolé	Participant
43	Abakar Adam	Adambolé	Participant
44	Zara Haroun(F)	Adambolé	Participante
45	Djibrine Issa	Labdé Albadia	Chef de Village
46	Mahamat Issa	Labdé Albadia	Participant
47	Haroun Dakoro	Labdé Albadia	Participant
48	Koubra Djibrine(F)	Labdé Albadia	Participante
49	Markhous Oudoa	Labdé	Chef de Village
50	Idriss Mahamat	Labdé	Participant
51	Sahaïroune Saleh	Labdé	Participant
52	Hawa Khalil(F)	Labdé	Participante
53	Hissein Oumar Abdelkarim	Dignanar	Chef de Village
54	Daoud Ali	Dignanar	Participant
55	Hissein Mahamat	Dignanar	Participant
56	Amchana Azarak(F)	Dignanar	Participante
57	Mahamat Ahmat	Djinegul	Chef de Village
58	Bahr Hissein	Djinegul	Participant
59	Youssef Hissein	Djinegul	Participant
60	Achta Hissein(F)	Djinegul	Participante
61	Fané Youssouf(F)	Dougudamaga	Chef de Village
62	Ahmat Madani	Dougudamaga	Participant
63	Ahmat Moussa	Dougudamaga	Participant
64	Koubra Saleh(F)	Dougudamaga	Participante
65	Makine Idriss	Marrika	Chef de Village
66	Mahamat Ahmat Ali	Marrika	Participant
67	Bourma Soueymane	Marrika	Participant
68	Mariam Matar(F)	Marrika	Participante

Nombre des participants : 68 participants dont :

Hommes : 51

Femmes : 17

Procès Verbal

L'an 2013, le 17/12/13 s'est tenu une Assemblée Générale à **MAGRANE**, Canton MASSALAT, sous-préfecture de MAGRANE. L'AG a pour objectif la priorisation et adoption des projets des différents domaines.

Etaient présents (voir liste de participants).

Liste de présence des participants à l'Assemblée Générale de l'Atelier de priorisation et adoption des projets du Canton MASSALAT

N°	Noms & Prénoms	Fonction	Structure	Village
01	Adam Ali	Président	ADC	Magrane
02	Idriss Djamouss	Chef S/secteur ONDR Magrane	ONDR	Magrane

03	Said Hassan	Président des jeunes	Président des jeunes	Amkhibéché
04	Hasabalkérim Brémé	Chef de village Djangoul	Secrétaire / ADC	Magrane
05	Alkali Abdelhadi	Chef de Village	Chef de Village	Gamar
06	Abdelkerim Idriss	Chef de Quartier	Chimal-Anil	Magrane
07	Adam Maki	Chef de Village	Mabrouk	Mabrouk
08	Moussa Béchir	Président des Jeunes	Président des Jeunes	Labdé-Adjiref
09	Moussa Mahamat	Chef de Village	Chef de Village	Birdi
10	Mahamat Ahmat	Président des Jeunes	Président des Jeunes	Kadana
11	Alkali Hasoun	Président	Participant(e)	Kindéri
12	Adam Hasoun	Chef de Village	Chef de Village	Kindéri
13	Ahmat Hassan	Chef de Village	Chef de Village	Amhimédé
14	Adam Abakar	Chef de Férick	Chef de Férick	Amhimédé
15	Mahamat Abdoulaye	Président des jeunes	Participant(e)	Amhimédé
16	Khadjidje Hassan(F)	Représentante des femmes	Participant(e)	Amhimédé
17	Sakine Mahamat	Chef de Férick	Chef de Férick	Kindéri
18	Mahamat Ahmat Ali	Chef de Groupement	Participant(e)	Warrika
19	Abakar Mahamat	Chef de Férick	Chef de Férick	Tiné
20	Markhous Oudaa	Participant	Participant(e)	
21	Hassabalah Labide	Chef de Férick	Chef de Férick	Labdé
22	Hassan Idriss	Chef de Férick	Chef de Férick	Kadana
23	Abdelrahim Daoud	Président des jeunes	Participant(e)	Djinegul
24	Mahamat Ahmat	Président des jeunes	Participant(e)	Gnagan
25	Mahamat Saleh Cherif	Président des jeunes	Participant(e)	Adiyegna
26	Abdoulaye Souleymane	Chef de Férick	Chef de Férick	Gamar
27	Makine Idriss	Chef de Village	Chef de Village	Warrika
28	Adam Ahmat	Chef de Village	Chef de Village	Amdjourra
29	Al-Issel Mouhadjir	Conseiller	ADC	Kadana
30	Brahim Fadoul	Président des jeunes	Participant(e)	Mabrouk
31	Djalabi Bachir	Chef de Village	Chef de Village	Amgureriss
32	Mahamat Ahmat	Chef de Férick	Chef de Férick	Amhimédé
33	Mahamat Haroun	Président des jeunes	Participant(e)	Amgureriss
34	Ahmat Zakaria	Chef de Village	Chef de Village	Mourra Kabir
35	Zakaria Charara	Chef de Village	Chef de Village	Asterena
36	Haib Abakar	Chef de Férick	Chef de Férick	Adiyegna
37	Zakaria Djibrine	Chef de Village	Chef de Village	Gnagan
38	Saleh Annour	Chef de Village	Chef de Village	Kelang
39	Idriss Ahmat	Chef de Village	Chef de Village	Labdé
40	Said Tadjadine	Chef de Village	Chef de Village	Amdagagna
41	Khasin Djazouli	Chef de Férick	Chef de Férick	Amdagagna
42	Issa Oumar	Président des Jeunes	Participant(e)	Digugnar
43	Issakha Nil	Chef de Village	Chef de Village	Kounour
44	Absakine Adam	Chef de Férick	Chef de Férick	Aboundaguig
45	Bakhat Ahmat	Président des Jeunes	Participant(e)	Amhimédé
46	Ahmat Safi	Chef de Férick	Chef de Férick	Amgureriss
47	Daoud Ali	Chef de Village	Chef de Village	Digugnar
48	Ali Hassan	Chef de Férick	Chef de Férick	Am-Ardjouna
49	Idriss Yakhoub	Chef de Village	Chef de Village	Al-Dambolaye
50	Oumar Mahamat	Chef de Groupement	Participant(e)	Al-

				Dambolaye
51	Abiat Adam	Chef de Groupement	Participant(e)	Kadana
52	Abakar Adam	Chef de Férick	Chef de Férick	Al-Dambolaye
53	Mahamat Bali	Président des Jeunes	Participant(e)	Al-Kambo
54	Ahmat Al-Ass Adam	Président de Groupement	Participant(e)	Aboundaguig
55	Ousman Mourra	Président des Jeunes	Participant(e)	Astarina
56	Abdallah Saleh	Chef de Village	Chef de Village	Al-Himédé
57	Azarack Youssouf	Chef de Village	Chef de Village	Kidéidé
58	Daoud Hachim	Chef de Férick	Chef de Férick	Kidéidé
59	Ahmat Djibrine	Président des Jeunes	Participant(e)	Kidéidé
60	Hawa Mahamat (F)	Responsable des Femmes	Participant(e)	Kidéidé
61	Achta Al-Issel(F)	Responsable des Femmes	Participant(e)	Astarinan
62	Yaya Hassaballah	Président des Jeunes	Participant(e)	Aboundaguig
63	Youssouf Haroun	Chef de Village	Chef de Village	Amlibiss
64	Ali Saleh	Président des Jeunes	Participant(e)	Amlibiss
65	Adey Ibrahim	Chef de Férick	Chef de Férick	Amlibiss
66	Adama Abdalbanat (F)	Responsable des Femmes	Participant(e)	Amlibiss
67	Abdallah Saleh	Chef de Férick	Chef de Férick	Djinéguil
68	Moussa Mado	Président des Jeunes	Participant(e)	Djangoul
69	Bourma Souleymane	Chef de Férick	Chef de Férick	Warika
70	Mahamat Issa	Président des Jeunes	Participant(e)	Labdé
71	Ibrahim Mahamout	Conseiller	ADC	Mourra Kabir
72	Ahmat Djibrine	Président des Jeunes	Participant(e)	Kideidé
73	Fadoul Brahim	Président de Groupement	Participant(e)	Al-Firo
74	Hawa Moussa (F)	Responsable des Femmes	Participant(e)	Tiné
75	Dahabaye Brémé (F)	Présidente des Femmes	Participant(e)	Magrane
76	Zara Hassan (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Labdé
77	Kaltouma Miressil (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Labdé
78	Hawa Mahamat	Présidente de Groupement	Participant(e)	Kidéidé
79	Fané Azarak (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Magrane
80	Hawa Abdoulaye (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Al-Firo
81	Koubra Saleh (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Dougndaraga
82	Anaima Brahim (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Magrane
83	Amné Idriss (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Adiyégna
84	Marioma Abdel-Razikh (F)	Participante	Participant(e)	Magrane
85	Tao André	Participant	Enseignant	Magrane
86	Habib Ousmane Saleh	Technicien	District Am-Dam	Am-Dam
87	Fatimé Ahmat (F)	Présidente de Groupement	Al-Wihida	Labdé
88	Mariam Mahamat (F)	Membre de Groupement	Istifak	Labdé
89	Hawa Khalil (F)	Présidente de Groupement	Al-Mahannan	Labdé
90	Méram Brahim (F)	Vice-présidente	Massila-Adjiref	Labdé
91	Ousta Mahamat Nour (F)	Membre de Groupement	Al-Faiza	Magrane
92	Mariam Izadine (F)	Présidente de Groupement	Assa-Ada	Magrane
93	Amdawaye Gadam (F)	Membre de Groupement	Al-Djédid	Magrane
94	Fatimé Annour (F)	Participante	Participant(e)	Kélang
95	Khadjidjé Nassir (F)	Participante	Participant(e)	Al-Himédaye
96	Khadjidjé Abbo (F)	Membre de Groupement	Adjaban	Magrane
97	Aché Abdéramane(F)	Vice-présidente	Adjabana	Magrane
98	Achta Adam (F)	Membre de Groupement	Adjaban	Magrane
99	Fatouma Souleymane (F)	Participante	Participant(e)	Fadjal-Allah
100	Barsa Malabat (F)	Participante	Participant(e)	Magrane

101	Batoul Djazouli (F)	Secrétaire de Groupement	Istifak	Am-dagagna
102	Marioma Abdel-Razikh (F)	Participante	Participant(e)	Diguignar
103	Koubra Djibrine (F)	Présidente de Groupement	Touffah	Labdé
104	Mariam Ali (F)	Membre de Groupement	Al-Baida	Magrane
105	Amné Idriss (F)	Membre de Groupement	Marena	Magrane
106	Zara Mawloud (F)	Secrétaire de Groupement	Al-Moubine	Magrane
107	Fanné Razakha (F)	Vice-présidente	Kher-Djana	Magrane
108	Naima Brémé (F)	Vice-présidente	Fatahal-Djalil	Magrane
119	Djafalah Akhouna (F)	Membre de Groupement	Al-Moubine	Magrane
110	Fatimé Youssouf (F)	Chef de Village	Participant(e)	Damanga
111	Amriché Al-Issel (F)	Présidente de Groupement	Al-Djedid	Koulkoulaye
112	Batoul Assil (F)	Participante	Participant(e)	Magrane
113	Kaltouma Yaya (F)	Présidente de Groupement	Djadid	Magrane
114	Zénaba Abdéraman (F)	Présidente de Groupement	Moufta-Al-Djelil	Magrane
115	Fatimé Ahmat Hassanane (F)	Présidente de Groupement	Sadirine	Magrane
116	Hawa Moussa (F)	Participante	Participant(e)	Tina
117	Zara Youssouf (F)	Présidente de Groupement	Participant(e)	Aboundéguig
118	Mariam Adam (F)	Participante	Participant(e)	Amdjourar
119	Zara Haroune (F)	Présidente de Groupement	Djedid	Dambolaye

Nombre des participants : 119 participants dont :

Hommes : 72

Femmes : 47